LIVRES

LA NUIT DE LA POÉSIE À L'UQAM Page C1

En 2100, qui fera la vaisselle? Page C4

649 21 22 29 31 42 47 36

10 11 19 24 30 36 18 SELECT 49

La météo

Aujourd'hui: généralement ensoleillé.
Minimum — 4° Maximum 7°
Demain: nuageux

DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse Dimanche

MONTRÉAL, DIMANCHE 17 MARS 1991 107e ANNÉE Nº 145 60 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
À domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents
50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine

B 3 MIRIAM GREEN

Sports

6
4

Sommaire

Annonces classées
immobilier B10, B11, C11, C12
marchandises C13
emplois C13
automobiles C14
propositions d'affaires B9
Décès C15
Êtes-vous observateur? . B10
Feuilleton B11
Horoscope C12
Le bridge C13
Le monde B1
Arts et spectacles .. C8 à C10
télévision C7
«Mot mystère» C14

Bush serre la vis à Saddam

d'après AFP et Reuter

HAMILTON, Bermudes

Les États-Unis et la Grande-Bretagne ont affirmé hier qu'ils ne voulaient pas reprendre la guerre contre l'Irak mais, refusant au président Saddam Hussein toute «crédibilité», ont posé des conditions sévères pour la conclusion d'un cessez-le-feu définitif.

«Je vois difficilement une situation où nous aurions des relations normales avec Saddam Hussein toujours au pouvoir. Sa crédibilité est nulle, zéro», a déclaré le président George Bush lors d'une conférence de presse aux Bermudes à l'issue de quatre heures d'entretiens avec le premier ministre britannique John Major.

Cette déclaration était faite juste après que le président irakien eut promis dans un discours des réformes démocratiques en Irak et mis en garde contre une partition de son pays. M. Bush a souligné que des réformes démocratiques seraient bienvenues, mais que les alliés attendaient de l'Irak qu'il se plie à leurs conditions.

Tant M. Bush que M. Major ont souligné que les alliés n'avaient pas l'intention de reprendre les combats. Des forces alliées occupant le sud de l'Irak depuis la fin de la guerre se sont redéployées plus au nord alors que Washington accusait l'Irak de violer les conditions de la cessation des hostilités en vigueur en utilisant des hélicoptères contre les rebelles irakiens.

«Personne d'entre nous ne veut envoyer des forces à Bagdad. Nous ne tentons pas d'accroître les chances de nouvelles actions militaires», a assuré M. Bush. Mais il n'a rien voulu «exclure» et a clairement mis en garde l'Irak contre toute violation des termes de la cessation des hostilités. «Ils connaissent les règles de base et doivent les respecter», a dit M. Bush. «Ce qu'ils ont a faire est très clair», a renchéri M. Major.

Comme l'avait fait le général Norman Schwarzkopf, commandant en chef des forces américaines dans le Golfe, le président Bush a mis en garde Bagdad contre l'utilisation d'avions ou d'hélicoptères de combat contre la rébellion irakienne. Les forces irakiennes ont utilisé ces appareils, selon les rebelles kurdes qui combattent le régime de Bagdad dans le nord de l'Irak.

M. Major a indiqué qu'un cessez-le-feu définitif ne serait pas signé rapidement, soulignant

VOIR BUSH EN A2

CHANGEMENT DE SAISON

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Le printemps, ce n'est que mercredi. Maude Cataford et Isabelle Leblanc-Grave, toutes deux âgées de dix ans, étaient trop impatientes et ont précédé les événements. Avec une température de 7 degrés et un soleil resplendissant, il était tentant de chausser les patins à roulettes. Mais où trouver la surface plane qu'il faut pour rouler en tout confort? Et pourquoi pas la glace encore solide de l'étang du parc Lafontaine? C'est là que le photographe les a croquées, hier après-midi.

Les É.-U. favorables à l'union économique, selon une étude

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Advenant que le Québec se donne un statut d'État souverain, une union économique avec le Canada serait de nature à rassurer nos voisins du sud et il y a tout lieu de croire que les États-Unis favoriseraient un tel arrangement.

C'est notamment ce que révèle une étude confidentielle réalisée pour le compte de la Commission Bélanger-Campeau et dont *La Presse* a pris connaissance.

L'auteur, le constitutionnaliste Ivan Bernier, ex-doyen de la faculté de droit de l'Université Laval, spécialiste en droit international et en commerce international, analyse certaines questions juridiques soulevées par l'hypothèse de la souveraineté du Québec, en regard du maintien de ses accès aux marchés extérieurs.

«Au plan politique d'abord, on peut prendre pour acquis que le gouvernement américain favorisera toute solution susceptible d'empêcher que ne se développe au Canada une situation marquée par l'instabilité et les conflits», souligne l'auteur, qui a agi comme expert auprès de la Commission McDonald, instituée par le gouvernement Trudeau dans le cours de son dernier mandat.

M. Bernier précise que la conclusion d'un arrangement Québec-Canada, qui maintiendrait en place l'union économique canadienne et éviterait la scission du Canada en deux parties séparées par un Québec souverain, serait de nature à rassurer les Américains.

Ainsi, les États-Unis, pour des raisons à la fois économiques, politiques et stratégiques, chercheront à préserver dans la mesure du possible les différents arrangements déjà en vigueur avec le Canada.

L'accord de libre-échange

Toujours selon cette étude, la réaction américaine, advenant

VOIR UNION EN A2

Peu de Québécois parmi les touristes qui vont voir les blanchons des Îles

FRANÇOIS TRÉPANIER

Avec d'infinies précautions, Marcelle Arseneault se rapproche de l'amoncellement de glaces où s'est réfugié le blanchon. Pour ne pas lui faire peur, elle s'est allongée directement sur la banquise et c'est très lentement qu'elle rampe vers la crevasse.

À l'intérieur de la cavité, l'animal, toujours terrorisé par l'arrivée des hélicoptères, amorce un mouvement de recul, cherchant à fuir cette créature qui ne lui est pas familière.

— Je vais essayer de le flatter, dit Marcelle en tendant lentement le bras vers l'ouverture. Autour, tout le monde observe la scène avec tendresse.

Dans la crevasse, le blanchon virevolte mais sa maladresse le pousse vers un bloc de glace qui l'empêche de pénétrer plus profondément.

Marcelle Arseneault profite de son inattention pour s'en rapprocher et réussit finalement à mettre la main sur son dos.

— C'est tout chaud, dit-elle en caressant doucement la fourrure. Sur son visage, il y a de la joie comme en aurait n'importe quel Madelinot qui n'aurait pas vu de blanchons depuis 20 ans. Marcel, elle, une résidente de Sainte-Foy, n'en avait pas vu depuis sa tendre enfance alors qu'elle habitait la maison paternelle à Pointe-Basse, dans le village de Havre-aux-Maison, aux îles-de-la-Madeleine. À cette époque, lorsque les bancs de glace se rapprochaient davantage de la terre ferme, il lui arrivait de voir des blanchons des fenêtres de la maison.

VOIR BLANCHONS EN A2

PHOTO *La Presse*

Marcelle Arseneault en train de s'approcher du blanchon

En «phase finale», la Yougoslavie attend l'arrivée de l'armée

d'après AFP

BELGRADE

Le risque d'une intervention militaire pour contrôler la situation en Yougoslavie se précise de plus en plus, alors que des renforts de blindés sont arrivés à la périphérie de Belgrade et que la Serbie a mobilisé ses unités de police et ses réservistes.

«La présidence fédérale yougoslave n'existe plus et l'agonie du pays est entrée dans sa phase finale», a déclaré hier le président communiste de Serbie, Slobodan Milosevic, en annonçant qu'il ne reconnaissait plus la légitimité de la présidence fédérale, où siège un représentant de chacune des six républiques et de deux provinces autonomes rattachées à la Serbie (Kosovo et Voivodine).

Annonçant la mobilisation des unités de police et des réservistes en Serbie ainsi que la création de nouvelles unités, M. Milosevic a dénoncé les membres de la présidence qui ont, selon lui, choisi «la voie de la désintégration de la Yougoslavie». Il est impossible de reconnaître «la légitimité de dirigeants qui agissent contre les intérêts du pays», a ajouté M. Milosevic en accusant implicitement de trahison les membres de la présidence qui avaient refusé la veille la demande de la Serbie d'instaurer l'état d'urgence dans le pays.

Soutenue par le haut commandement de l'armée, la direction communiste de Serbie et deux de ses satellites, la république du Monténégro et la Voivodine, avaient demandé à la présidence fédérale de pro-

VOIR ARMÉE EN A2

Le romancier Kadaré: les mystères de l'Albanie

LOUIS B. ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS FRANCE

Dans le film tiré du roman de Vargas Llosa, et où Peter Falk tient le rôle d'un feuilletonniste loufoque — *Tante Julia et les scribouillards* (!) — les Albanais passent un mauvais quart d'heure. Les Albanais sont partout, sous forme de bandits, de tueurs, de cocus, de clowns. À tel point que, toujours dans le film, l'ami Falk se retrouve aux prises avec... des manifestations de protestation des comités d'exilés albanais aux États-Unis.

Tout cela est très drôle, même si effectivement les vrais Albanais pourraient se plaindre de l'acharnement de Vargas Llosa. Mais si on fait des plaisanteries faciles et absurdes à leur sujet, ce n'est pas parce qu'ils seraient connus pour quelque travers ridicule. C'est parce qu'il n'y a pas en Occident un pays aussi invraisemblablement mystérieux.

C'est le plus petit pays d'Europe, trois millions d'habitants coincés dans leurs montagnes, entre la Grèce et la Yougoslavie. Après avoir connu la brève monarchie de Zog 1er, puis l'invasion fasciste italienne, le pays se libéra par lui-même en 1945 sous la direction des maquis communistes. À partir de 1947 ou 48 s'installa sur le pays une dictature marxiste-léniniste comme on n'en trouve d'équivalent nulle part ailleurs.

Enver Hodja, maître du pays jusqu'à sa mort en 85, fut l'objet d'un culte de la personnalité comparable à ceux de Staline et Mao. Les élections donnaient généralement l'unanimité moins une voix. Le pauvre petit pays agricole rompit d'abord avec l'URSS en 61, puis avec la Chine dans les années 70. Il se jugeait en guerre avec la Grèce et la Yougoslavie. Avec les États-Unis bien entendu.

Il y avait bien quelques ambassades ici et là, mais pour ainsi dire aucun échange économique répertorié avec aucun pays connu: régime de l'autarcie totale. En matière de tourisme, le pays recevait en groupes des marxistes-léninistes et autres pro-albanais qui devaient se faire couper les cheveux à l'aéroport. Le conformisme de la propagande dépassait celui de la Chine des pires époques (car la Chine ne pouvait jamais être totalement contrôlée). La fermeture hermétique du pays ne trouva d'égal que le Cambodge des Kmhers rouges — même si l'Albanie ne fut jamais apparemment le théâtre d'un bain de sang. Jamais en 35 ans on n'eut un quart de dissident à se mettre sous la dent, contrairement aux pires dictatures communistes.

Et voilà qu'à Paris on découvre aujourd'hui l'existence, selon le formulation en vigueur, de «l'un des grands romanciers du siècle». Ismaïl Kadaré, la cinquantaine avancée, auteur d'une quinzaine de romans, dont *Le Général de l'Armée morte*, porté au cinéma en Italie, et le *Palais des rêves*, best-seller en France, qui valut à Kadaré un passage à *Apostrophes*, il y a quatre ans.

Il y a quatre ans, la dictature albanaise était encore en béton armé. Kadaré vint à Paris avec sa femme, comme si de rien n'était, causa littérature chez Pivot avec l'air de sortir de sa résidence de la Côte d'Azur, et écarta les rares questions embarrassantes sur le régime avec des explications... très embarrassées. Dans son *Palais des Rêves*, il était question comme par hasard d'un pays où même les rêves de la population sont contrôlés par l'État. Un rapport avec l'Albanie? en aucune manière.

Vendredi soir, Kadaré revenait, à l'émission *Caractères* cette fois, avec *Le Printemps albanais*, qui explique sa fuite d'Albanie, en octobre dernier, au moment où, malgré des résistances, la dictature est au bord de l'effondrement.

Il y avait malaise lors de l'émission de Pivot. Aujourd'hui Ismaïl Kadaré est «libre». Or, plus on l'écoute et plus on le lit, moins on comprend.

Si les critiques portent ses romans aux nues, c'est qu'effectivement ils ont pour la plupart une charge de vérité et de corrosion indéniable. *Le Général de l'armée morte* n'a vraiment rien à voir avec le «réalisme socialiste», c'est pour le moins une oeuvre noire et morbide. Idem pour *Le Palais des Rêves*.

La première question que l'on se pose: comment cet sprit «subversif» a-t-il fait pour rester et écrire dans une telle dictature pendant trente ans, alors qu'il a eu plusieurs occasions de s'exiler? Réponse: non seulement Kadaré avait besoin de sa patrie albanaise, mais encore le régime ne l'a pas trop malmené. Au contraire: il fut pendant vingt ans le modèle même de l'écrivain officiel du régime communiste. On découvre ainsi que le sulfureux Kadaré était à la fois député au Parlement, vice-préisdent du Front patriotique (président Mme Hodja), et un familier des plus hauts dirigeants, à commencer par Hodja en personne. Aujourd'hui, il déclare que soudain en octobre dernier il ne pouvait plus supporter cette dictature.

Deuxième question: comment ce régime, le plus durablement totalitaire, a-t-il pu autoriser cette oeuvre, l'imprimer, la diffuser dans les écoles, porter Kadaré aux nues?

Réponse possible: une dictature communiste extrême finit peut-être par avoir des moments d'égarement. Le Staline de la pire époque autorisa *Ivan le terrible* d'Eisenstein, portrait d'un monstre-tyran. De la même manière, l'ancien professeur de français Hodja avait peut-être une attirance bizarre pour les livres et ne vit jamais dans les symboles et récits «subversifs» d'Ismaïl Kadaré ni une critique ni le plus petit danger contre son pouvoir. Ce en quoi il n'avait peut-être pas tort: si Kadaré nous dit aujourd'hui que sa littérature — sujet d'adoration pour les Albanais nous dit-il — constituait une arme mortelle pour la dictature. La réalité, c'est que les Albanais ont lu Kadaré pendant 25 ans... et que le régime n'a pas frémi sur ses bases un seul instant. Le tout, pendant que Kadaré voyageait à l'étranger, avait voiture avec chauffeur, et fréquentait les cercles dirigeants. Il n'y a pas d'équivalent dans la littérature des autres pays de l'Est: dans tous les pays, il y avait les «officiels», honteux ou serviles, et les «dissidents», qui ne frayaient pas avec le pouvoir.

Aujourd'hui l'écrivain officiel Kadaré vient nous expliquer comment sa vie fut une horreur — entre deux voyages et une conversation avec la veuve Hodja, ou son successseur Ramiz Alia. Tout en reprochant principalement à ce régime d'avoir mal servi le destin glorieux du «pays des aigles», dont Kadaré nous apprend qu'il dirigea un temps l'empire ottoman au complet...

Il n'y avait pas de dissidents en Albanie, encore moins d'écrivains dissidents. C'est l'Albanie qui, pour notre cerveau banalement ocidental, apparait une contrée globalement dissidente. Une version pour anthropologues du modèle stalinien. Et dans le modèle on trouve un écrivain de génie (?), Monsieur Ismaïl Kadaré. Qui vaut le détour.

Ismaïl Kadaré, *Le printemps albanais*, 320 pages, Ed. Fayard Paris.

SUITE DE LA UNE

BUSH

Bush serre la vis à Saddam

qu'il fallait le codifier et que de nombreux détails devaient être inclus. Les alliés discutent d'un projet britannique de résolution de l'ONU qui, selon M. Major, pourrait peut-être être présenté à la fin de la semaine prochaine bien que cela ne soit pas «certain».

MM. Bush et Major ont exposé certains des termes qu'ils envisagent pour un cessez-le-feu définitif. Le premier ministre britannique a souligné qu'il faudrait une supervision de la destruction des armes chimiques irakiennes, une «reconnaissance sans ambiguités et permanente» du Koweït par l'Irak, l'utilisation de revenus pétroliers irakiens pour compenser les pertes koweïtiennes.

Un responsable américain a souligné que toutes ces conditions devaient être acceptées par l'Irak avant qu'un cessez-le-feu puisse être signé. Cela inclut la reconnaissance des frontières du Koweït de 1963, une force de maintien de la paix et la libération des prisonniers koweïtiens, a-t-il dit. Plus tôt, le président irakien Saddam Hussein avait annoncé «l'écrasement de l'insurrection dans le sud», dans son premier discours depuis la fin des hostilités dans le Golfe, qui a abordé également des questions de politique étrangère et les perspectives sur le plan intérieur. M. Saddam Hussein, qui a accusé implicitement l'Iran d'être responsable de cette insurrection, a préconisé des relations de bon voisinage avec les pays de la région et fait part de sa décision d'engager l'Irak dans un processus devant conduire au multipartisme.

Le discours a immédiatement été accueilli avec scepticisme à travers le monde, notamment par les dirigeants iraniens qui se sont empressés de rejeter les accusations portées contre eux. Fait rare, le chef de l'État irakien a lu en personne son discours, retransmis par la radio et la télévision irakiennes et repris par l'agence INA reçue à Nicosie. Le discours a duré 65 minutes.

Saddam Hussein a clairement affirmé que les troubles en Irak, aussi bien dans le sud à majorité chiite que dans le nord kurde, ont été provoqués par l'étranger. En annonçant expressément que l'insurrection a été écrasée dans le sud, il laisse entendre que la situation dans le nord demeure incertaine.

En réponse, l'ayatollah Mohammad Bagher Hakim, chef de l'Assemblée suprême de la Révolution islamique d'Irak (ASRII), a affirmé hier soir que la «démission de Saddam Hussein est la seule possibilité d'arrêter le bain de sang» en Irak. «Dans son discours, Saddam Hussein a en fait confirmé l'existence de la révolte du peuple irakien qui se poursuit depuis plus de deux semaines, malgré toutes sortes de pression, l'utilisation massive des bombardements et des bombes à phosphore et autres», a ajouté l'ayatollah Hakim.

D'autre part, le principal dignitaire chiite en Irak, l'ayatollah Aboul Kassem al-Khoï, a ordonné à la population de rejeter l'autorité du gouvernement irakien, dans un communiqué publié à Nadjaf (sud de Bagdad). L'ayatollah Khoï, considéré comme la principale autorité religieuse du chiisme dans le monde, demande également à la population d'«obéir désormais à un comité» de huit dignitaires religieux.

«Le pays traverse une période critique, dans laquelle il est nécessaire de rétablir l'ordre et la stabilité, et de s'occuper des affaires publiques, afin d'empêcher le chaos», affirme le communiqué. «C'est pourquoi nous avons décidé la formation d'un comité de huit oulémas, qui nous représente et auquel nos fils doivent obéir», ajoute le communiqué, qui publie une liste de huit noms de dignitaires religieux.

Par ailleurs, l'Union soviétique a présenté au secrétaire d'État américain James Baker lors de sa visite à Moscou un ensemble de «propositions» en six points pour un règlement de l'après crise dans la région du Golfe insistant notamment sur le rôle des pays de la région et sur la limitation des armements. Cet ensemble prône notamment le recours éventuel dans la région du Golfe d'une force de paix de l'ONU composée essentiellement — mais pas exclusivement — d'Arabes et de musulmans. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Vitali Tchourkine, qui a rendu public hier cet ensemble de propositions, a souligné qu'il «ne s'agit pas d'un plan mais d'idées sur un règlement de l'après crise dans le Golfe Persique».□

UNION

Les É.-U. favorables à l'union économique, selon une étude

une demande d'adhésion québécoise à l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, ne consisterait vraisemblablement pas à tenter d'exclure le Québec sous prétexte qu'il aurait accédé à sa souveraineté.

Il apparaît donc peu plausible également qu'on veuille lui imposer des conditions d'adhésions plus onéreuses ou encore que l'on exige et du Québec et du Canada une renégociation de l'accord de libre-échange.

«La solution la plus simple, au contraire, serait que l'accord actuel, applicable à l'ensemble du Canada, soit étendu tel quel au Québec nouvellement souverain», soutient le spécialiste.

Le refus pur et simple de négocier avec le Québec apparaît d'autant plus invraisemblable qu'il aurait pour effet d'acculer celui-ci au mur et le forcerait à rechercher des liens politiques et économiques ailleurs, pour éviter l'isolement.

M. Bernier rappelle que les États-Unis ont toujours pris pour acquis, d'un point de vue stratégique, la sécurité de leurs frontières septentrionales, de même que l'appui du Canada en matière de défense en général. Il serait donc douteux, selon lui, qu'ils exécutent un geste susceptible de modifier la situation, ne fût-ce qu'en introduisant un élément d'incertitude par rapport à la situation actuelle.

L'électricité du Québec

L'auteur de l'étude ne voit pas l'intérêt qu'auraient les États-Unis à rejeter une demande d'adhésion du Québec au traité de libre-échange, puisque l'un des objectifs majeurs poursuivis par le gouvernement américain, lors des négociations de l'entente, était l'accès garanti aux ressources canadiennes. Et non seulement les États-Unis ont-ils ainsi obtenu l'accès aux ressources de gaz et de pétrole, mais également à l'électricité.

Il serait surprenant qu'après avoir obtenu l'accès garanti aux ressources hydroélectriques du Québec, les Américains renoncent à un tel gain, alors que se confirment divers contrats de vente d'électricité aux États américains.

Les Américains n'auraient pas intérêt non plus, selon le professeur Bernier, à renoncer aux autres avantages que leur garantit l'accord de libre-échange, notamment dans les services de l'investissement.

«Il serait pour le moins curieux que le gouvernement américain refuse de négocier avec le Québec, au moment même où il s'apprête à négocier un accord de libre-échange avec le Mexique et annonce son intention de faire la même chose éventuellement avec certains pays d'Amérique latine», précise le réputé constitutionnaliste.

L'auteur n'écarte pas que nos voisins soient tentés de profiter d'une demande d'adhésion du Québec pour régler certains comptes, comme par exemple en ce qui a trait au commerce des alcools ou aux secteurs régis par un système de gestion de l'offre. Une telle éventualité apparaît peu réaliste à M. Bernier, parce que les mêmes problèmes ont cours avec le reste du Canada. «Il serait difficile de chercher à imposer un règlement au Québec sans faire de même pour le reste du Canada», croit-il.

Une telle attitude, si elle s'avérait, équivaudrait en pratique, estime-t-il, à renégocier une partie de l'accord, «un exercice toujours complexe et souvent dangereux».

«Comme ces problèmes font déjà l'objet de discussions au sein du GATT, il est peu probable en définitive que le gouvernement américain profite de la demande du Québec pour lui imposer des conditions particulières», conclut Ivan Bernier.

Adhésion au GATT

M. Bernier a également analysé les conditions et modalités d'adhésion du Québec au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), toujours dans l'hypothèse de son accession à la souveraineté.

Les conditions, soutient-il, seraient essentiellement celles déjà prévues à l'accord, pour l'adhésion des nouveaux membres. Si l'accord a prévu deux façons d'adhérer pour un État nouvellement indépendant: la négociation ou la procédure d'accession par voie de succession (article XXVI, paragraphe 5(c)). La seconde voie a pris son importance avec l'arrivée sur la scène internationale des pays nouvellement indépendants, issus de la décolonisation.

«À supposer que le Québec, devenu souverain, juge approprié d'adhérer au GATT, il devrait donc décider en tout premier lieu s'il accepte de succéder à l'engagement du Canada pour ce qui est du territoire du Québec.

«Dans l'affirmative, sur communication de sa décision, il serait reconnu membre à part entière du GATT rétroactivement à la date de son accession à la souveraineté, à moins qu'il ne demande une période de réflexion pendant laquelle l'accord lui serait appliqué de facto», précise-t-on.

Le Québec pourrait toutefois choisir de ne pas assumer les concessions consenties par le Canada, pour négocier plutôt un nouvel engagement avec le GATT. Cependant, les avantages qu'il y trouverait ne sont pas évidents, indique le spécialiste en commerce international, pour qui ce procédé serait incompatible avec une entente que le Québec pourrait vouloir conclure avec le reste du Canada pour maintenir l'union économique canadienne.□

BLANCHONS

Peu de Québécois parmi les touristes qui vont voir les blanchons des îles

— Il n'a plus peur, ajoute-t-elle en continuant sa caresse.

Le blanchon perd peu à peu sa nervosité, devient moins agressif et tourne finalement la tête vers l'ouverture. Dans ses yeux bruns, on lit maintenant une certaine curiosité qui fait oublier la tristesse infinie que l'on y voyait plutôt.

— Je n'ai jamais vécu quelque chose d'aussi extraordinaire! s'exclame Marcelle en continuant de l'amadouer. L'an prochain, c'est sûr, je reviens!

Un spectacle unique

Il faut le voir pour le croire. C'est probablement l'un des plus beaux spectacles que donne la nature au Québec chaque hiver. Pour l'observer, il faut se rendre aux Îles-de-la-Madeleine d'où l'on prend un hélicoptère pour rejoindre les immenses bancs de glace sur lesquels les troupeaux de phoques du Groenland viennent mettre bas.

L'événement dure trois semaines, de la mi-février à la première semaine de mars, et fait partie de ces rares phénomènes dont peuvent encore être témoins aujourd'hui les amants de la nature. Autrefois, c'est la chasse avec toutes ses scènes d'horreur qui en soulignait la réédition. Aujourd'hui, c'est le tourisme qui est en train de s'en accaparer mais ce sont surtout les étrangers — les Américains et les Européens — qui en profitent. Les Québécois, eux, ne font que commencer à s'y intéresser après avoir même abandonné à des hommes de science de l'Université de Guelph, en Ontario, les recherches sur cet animal.

Un véritable miracle que la naissance des blanchons. Un mystère aussi qu'arrivent mal à s'expliquer les chercheurs à cause du milieu hostile dans lequel il se produit. Les femelles sortent des eaux et c'est directement sur la glace qu'elles donnent naissance à leur petit. En l'espace d'à peine une minute, celui-ci quitte un milieu où la température s'élevait à plus de 37 degrés celsius pour découvrir ensuite une «pouponnière» dont les températures descendent la plupart du temps sous le point de congélation.

Aussitôt que le petit est sorti du ventre de sa mère, celle-ci se retourne et a son premier face à face avec son rejeton. C'est au cours de ce premier contact qu'elle identifie l'odeur caractéristique qui lui servira plus tard à l'identifier au milieu des centaines d'autres blanchons nés sur la banquise.

Après avoir mis bas, la femelle demeure presque continuellement sur la glace avec son petit. Puis, après quelques jours, elle regagne les eaux du golfe mais en maintenant continuellement un contact visuel avec son petit et en revenant aussi pour le nourrir plusieurs fois par jour.

Durant la période d'allaitement qui dure environ deux semaines, le blanchon qui pesait à la naissance de 20 à 22 livres peut facilement tripler et même quintupler son poids grace au lait de sa mère, quatre fois plus riche que celui d'une vache.

Il n'y a pas de scène plus touchante que de voir le blanchon lorsqu'il est allaité. La mère s'étend alors sur le côté et lorsqu'il est complètement repu, elle le caresse de ses ailerons.

700 touristes

C'est ce spectacle attendrissant que viennent voir annuellement les quelque 700 touristes qui se rendent aux Îles-de-la-Madeleine. La plupart le font par l'intermédiaire d'un voyagiste américain, la société Natural Habitacle dont les bureaux sont situés dans le New Jersey et, d'autres, en utilisant les services de l'International Funds for Animal Welfare dirigé par le célèbre Brian Davis qui fit campagne au début des années 80 contre la chasse aux phoques.

Au Québec, un seul grossiste, la société Nortour de Montréal, proposait jusqu'ici des forfaits à destination des Îles-de-la Madeleine. Ces forfaits comprenant le transport aérien, l'hébergement durant quatre nuits, l'excursion en hélicoptère et une visite de l'île, se vendait 1149 $ par personne.

A partir de l'an prochain, une autre organisation, travaillant plus étroitement avec les habitants des Îles-de-la-Madeleine, la société Aventure aux Blanchons, se propose d'organiser trois voyages pour quelque 150 personnes. Cette société a organisé un seul voyage cette année qu'elle vendait 999 $. Il comprenait le transport aérien, l'hébergement pour trois nuits, l'excursion en hélicoptère et différentes activités dont des visites, sports et soirées animées.

Avec ces deux organisations, les autorités municipales des Îles-de-la-Madeleine espèrent faire connaître davantage une des facettes les moins connues de leurs îles, celle ses splendeurs durant l'hiver québécois. Ceux qui en font la découverte en survolant les immenses champs de glace qui entourent les îles en gardent un souvenir impressionnant.

ARMÉE

En «phase finale», la Yougoslavie attend l'arrivée de l'armée

clamer l'état d'urgence pour «éviter la guerre civile et mettre fin au processus de désintégration de la Yougoslavie».

La proposition d'instaurer l'état d'urgence avait été rejetée vendredi par la présidence fédérale à la suite de l'opposition des représentants de la Croatie, de la Slovénie, de la Bosnie, de la Macédoine et du Kosovo. La scission s'est faite entre communistes et non-communistes au sein de la présidence fédérale, l'enjeu étant «le maintien des régimes socialistes fortement ébranlés de Serbie et du Monténégro, et le rétablissement du socialisme dogmatique dans toute la Yougoslavie», selon le Conseil national de défense, présidé par le numéro un croate Franjo Tudjman.

La démission vendredi soir du chef de l'État, le communiste serbe Borisav Jovic, suivie hier par celle du représentant du Monténégro Nenad Bucin et de celui de la Voivodine Jugoslav Kostic, laisse un vide constitutionnel, qui a permis à M. Milosevic d'affirmer que «la présidence n'existe plus».

Le discours de M. Milosevic consacre la rupture totale entre deux camps opposés en Yougoslavie. D'une part, la direction communiste de Serbie, soutenue par une bonne partie de la hiérarchie militaire qui n'a jamais caché sa détermination à lutter pour le maintien d'une Yougoslavie socialiste et fédérale.

D'autre part, des républiques où les communistes ont été chassés du pouvoir à l'issue des premières élections libres en 1990 et qui cherchent maintenant à prendre de plus en plus leurs distances vis-à-vis du pouvoir fédéral. La Serbie, la Voivodine et le Monténégro sont les trois seules régions du pays encore dirigées par les communistes, des équipes nationalistes ayant été élues dans les autres républiques lors des premières élections libres, l'an dernier.

Alors que les réactions se sont multipliées hier pour dénoncer le risque d'une intervention militaire, les partisans d'une Yougoslavie socialiste n'ont pas été en mesure de rassembler hier plus de quelques milliers de personnes à Belgrade et Zagreb dans des meetings où de nombreux slogans ont été entendus en faveur de l'armée.

Dans un communiqué diffusé par l'agence Tanjug, la présidence, convoquée hier soir par le vice-président, le croate Stipe Mesic, a souligné que les «problèmes complexes du pays ne peuvent être résolus que d'une manière démocratique». Le ministre de la Défense, le général Veljko Kadijevic, invité à participer à cette réunion, était absent, avait indiqué l'agence Tanjug tandis que la télévision de Ljubljana annonçait sa présence à une réunion de l'état-major de l'armée, ce qui a encore relancé les spéculations sur une prochaine intervention des militaires.□

Rectificatif

■ Une erreur s'est glissée dans un article publié jeudi sur les difficultés financières des commissions scolaires. C'est la commission scolaire des Mille-Îles à Laval qui a un déficit accumulé de quatre millions de dollars et non la commission scolaire des Écores, contrairement à ce qui a été écrit.

La Quotidienne tirage d'hier
à trois chiffres 480
à quatre chiffres 6145

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

11-7-01
DIMANCHE 17 MARS 1991

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

La Presse

Les policiers gardent l'oeil sur la rue Walkley

Des 18 suspects arrêtés lors de l'intervention «musclée», sept ont comparu en cour hier

MARTIN PELCHAT

■ Investie vendredi soir par une centaine de policiers au cours d'une spectaculaire rafle, la rue Walkley, du quartier Notre-Dame-de-Grâce, était encore surveillée attentivement hier par les policiers de la CUM, déterminés à y empêcher la reprise des activités des trafiquants de crack.

«On a continué nos vérifications sur les lieux aujourd'hui pour s'assurer que les logements que nous avons visités étaient encore barricadés, racontait hier le sergent Éric Godin, du district 15. On s'est aperçu qu'un endroit avait été forcé mais c'était le concierge qui avait été sur les lieux pour faire une réparation.»

De la rue Chester à la rue Fielding, le secteur de Walkley visité vendredi soir par les policiers porte encore les «cicatrices» de cette intervention musclée. Les fenêtres des maisons de crack sont placardées comme si un vaste incendie y avait sévi.

C'est un secteur occupé essentiellement par des immeubles à logements et HLM, très semblable à l'îlot Saint-Martin, dans la Petite-Bourgogne, où les vendeurs de crack ont aussi élu domicile.

Des enfants avaient toutefois repris possession de la rue, pendant que des citoyens vaquaient ça et là à leurs occupations du samedi. «Vous savez, ces affaires ne se passaient pas sur la rue, racontait un citoyen. Ça se passait dans les immeubles. Et ceux qui ne se mettaient pas le nez dans leurs affaires n'avaient pas de problèmes avec eux.»

Le conseiller municipal Marvin Rotrand explique que les activités des trafiquants de crack de l'ouest touchent simultanément son quartier, Snowdon, et ceux de Côte-des-Neiges et de Notre-Dame-de-Grâce.

«Depuis un bout de temps, il y avait beaucoup de plaintes concernant des attaques dont étaient victimes en plein jour et sur la rue des gens âgés», dit-il.

À deux reprises, les conseilleurs de ces quartiers ont d'ailleurs rencontré au cours de la dernière année les directeurs des districts de police concernés. Une association de locataires de la rue Walkley y allait également de ses efforts pour se débarrasser du problème du crack.

Les policiers sont assez fiers de leur rafle de vendredi, dont ils ont communiqué le bilan officiel à 3 h 30 du matin hier. Elle a donné lieu à la saisie de 20 roches de crack, en plus d'un gramme de cocaïne, deux grammes de haschisch et six de marijuana. Quatre revolvers, soit un .22, deux .38 et un 9mm ont été trouvés, de même qu'une somme de 1500 $.

Dix-huit suspects ont été appréhendées, dont cinq d'âge mineur. Sept d'entre eux ont comparu hier au Palais de justice de Montréal pour être accusés de possession et trafic de stupéfiants. Il s'agit de Linford Campbell, 25 ans, Johall et Godfrey Manget, 18 et 20 ans, Lawrence Addison, 30 ans, Winston Huntley, 21 ans, Devon Fletcher, 24 ans et Jim Ferguson, 35 ans.

La glace cède: un garçon se noie, son ami s'en tire

RAYMOND GERVAIS

■ Un garçon de 11 ans s'est noyé hier dans les eaux froides et polluées de la rivière des Mille-Îles, à Terrebonne, et un autre s'en est tiré de justesse lorsque la glace a cédé sous leur poids.

Le drame est survenu à 14 h 55 en après-midi, à l'arrière du 245, rue Beausoleil, sur l'île Saint-Jean.

Selon le sergent Yvon Brisson, les deux enfants de 11 et 12 ans marchaient sur la glace mince de la rivière entre les îles Saint-Jean et Des-Moulins lorsque, soudainement, ils sont disparus dans l'onde.

Le plus vieux a réussi à s'agripper et à remonter sur la glace, tandis que son copain à coulé à pic pour ne jamais remonter.

Des témoins du drame ont tenté, mais en vain, de porter secours à l'enfant en glissant une échelle sur la glace pour se rendre jusqu'à l'eau.

Pendant que l'enfant de 12 ans était transporté par ambulance à l'hôpital Le Gardeur de Repentigny, d'où il a pu, après examen, regagner son domicile, des secours s'organisaient pour tenter de repêcher la cadavre du disparu.

Les recherches dans le lit de la rivière se sont poursuivies jusqu'à la tombée du jour, mais sans succès.

Des pompiers de Laval, à bord d'une embarcation, ont sondé le fond de la rivière à l'aide d'un grappin durant deux heures, lançant d'un mouvement saccadé l'engin pour tenter d'accrocher le corps du disparu.

Toujours selon la police, la profondeur de la rivière est de quelque trois mètres à l'endroit où l'enfant s'est enfoncé.

«Le lit de la rivière est irrégulier et il y a entre l'endroit où le garçon est disparu et le barrage de l'île Des-Moulins des hauts fonds et des bas fonds. Il est aussi possible que le courant ait entraîné l'enfant en aval, tout près du barrage», a déclaré le policier.

Le sergent Brisson a dit souhaiter que le corps de l'enfant ne passe pas par-dessus le barrage durant la nuit.

«La rivière est gelée en aval et les recherches seraient alors impossibles, le cadavre pourrait être entraîné beaucoup plus loin», a indiqué M. Brisson.

Résidents de Terrebonne, les deux enfants s'étaient rendus sur l'île Des-Moulins par le pont reliant Terrebonne à l'île historique puis, de là, ont emprunté la passerelle surplombant le barrage pour se rendre jusque sur l'île Saint-Jean. C'est de là qu'ils ont décidé de s'aventurer sur la glace pourtant fragile.

Hier après-midi, la police a demandé l'aide des plongeurs de la Communauté urbaine de Montréal pour effectuer les recherches dans la rivière, les plongeurs de la Sûreté du Québec n'étant pas disponibles avant deux jours.

La CUM a accepté d'intervenir, mais à cause de la tombée du jour, les recherches ne débuteront que ce matin.

St-Michel veut «vivre en santé»

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Les citoyens du quartier Saint-Michel, dans le nord-est de Montréal, se sont lancés hier dans une bataille contre la pollution, le chômage, la pauvreté et l'incompréhension entre les ethnies.

Les résidents de Saint-Michel en ont assez de manquer d'espaces verts, de souffrir des inhalations de l'autoroute métropolitaine et de la proximité des industries. Pour «Vivre Saint-Michel en santé», 250 citoyens et quelques représentants d'organismes communautaires ont donc identifié 11 actions prioritaires pour améliorer la qualité de vie de ce quartier où le tiers de la population vit sous le seuil de la pauvreté.

En matière d'environnement, ils veulent notamment obtenir une étude sur les bio-gaz qui s'échappent de l'ex-carrière Miron (aujourd'hui site d'enfouissement des déchets) et revoir tout le système de transport en commun.

Les problèmes sociaux sont aussi très préoccupants. Les résidents de Saint-Michel souhaitent rapprocher les services de santé de la population, favoriser les échanges pour une meilleure connaissance entre les ethnies (en 1986, 55 p. cent de la population était d'origine française) et mettre sur pied un Centre de loisir et une Maison de la famille pour soutenir économiquement les plus démunis.

Sur le plan économique, les citoyens proposent la création d'une Table de concertation pour améliorer les programmes de formation professionnelle et la mise en commun d'idées avec les industries pour développer de nouveaux créneaux d'emplois. En effet, «dans Saint-Michel, le taux de chômage atteint presque 20 p. cent aujourd'hui», a expliqué hier le directeur du département de santé communautaire de l'hôpital Sacré-Coeur, Guy Drouin.

Heureusement, toutes ces bonnes résolutions ne nécessitent pour le moment aucun investissement. «Pour tous les projets à court terme, nous prendrons les ressources humaines et matérielles déjà disponibles», a déclaré hier, confiant, Pierre Desrocher, du CLSC de Saint-Michel.

Cette journée d'ateliers était organisée à l'initiative d'un regroupement de citoyens, d'organismes communautaires, de représentants du DSC du Sacré-Coeur, de conseillers municipaux et de représentants gouvernementaux.

Un comité de promoteurs, composé d'une quarantaine de membres, se réunira dès le 4 avril pour mettre le plan d'intervention en action. «C'est une première au Québec. 250 participants, c'est du jamais-vu dans Saint-Michel. Les citoyens du quartier ont vraiment la volonté d'agir et ils ont réussi à dégager un concensus sur les priorités», a affirmé de son côté Mme Céline Dubé, coordonnatrice du centre éducatif et communautaire René-Goupil.

La bataille du Mail Champlain: un jeune suspect confié au DPJ

MARTIN PELCHAT

■ Considéré par la police comme le principal suspect d'un assaut contre un jeune homme de 20 ans de Laprairie perpétré vendredi soir au centre commercial Le Mail Champlain, un adolescent de 16 ans de Brossard a été confié hier au Directeur de la protection de la jeunesse.

D'autres arrestations pourraient encore être effectuées par les policiers à la suite de l'affrontement qui vers 19 h 45 a effrayé de nombreux clients du centre commercial, en cette soirée de grand achalandage.

La victime reposait encore hier à l'hôpital Charles-Lemoyne, où elle soigne une sévère commotion cérébrale. Un homme de 41 ans de Laprairie a aussi été blessé à la tête mais il s'est rendu à l'hôpital par ses propres moyens.

Les policiers de Brossard croient que cette affaire a pris naissance plus tôt vendredi dans une école où un jeune Blanc aurait eu le bras cassé dans une bagarre avec un Noir. Le père de cet étudiant blanc, l'homme de 41 ans de Laprairie, s'est rendu vendredi soir au Mail Champlain, un centre commercial de Brossard, où il espérait vraisemblablement trouver l'assaillant de son fils.

Le sergent Jean Charpentier, de la police de Brossard, était cependant incapable de préciser hier si l'intention de l'adulte était de simplement discuter avec le jeune ou de lui administrer une correction. Les policiers doivent notamment vérifier si l'homme ne transportait pas lui-même une sorte de matraque.

Quoiqu'il en soit, la démarche du père semble avoir suscité un véritable branle-bas de combat au centre commercial. Des «renforts» auraient été demandés par téléphone, peu avant que n'éclate l'affrontement.

Munis de matraques faites de tuyaux de fer, les belligérants, vêtus d'élégants manteaux noirs, poussaient de forts cris en courant au milieu des consommateurs. Plusieurs commerçants ont même refermé les portes intérieures de leurs boutiques avant de les cadenasser, en attendant l'intervention de la police.

Lorsqu'ils sont sortis, ils ont pu voir la sinistre mare de sang laissée par la victime. Cette dernière accompagnait l'homme de 41 ans.

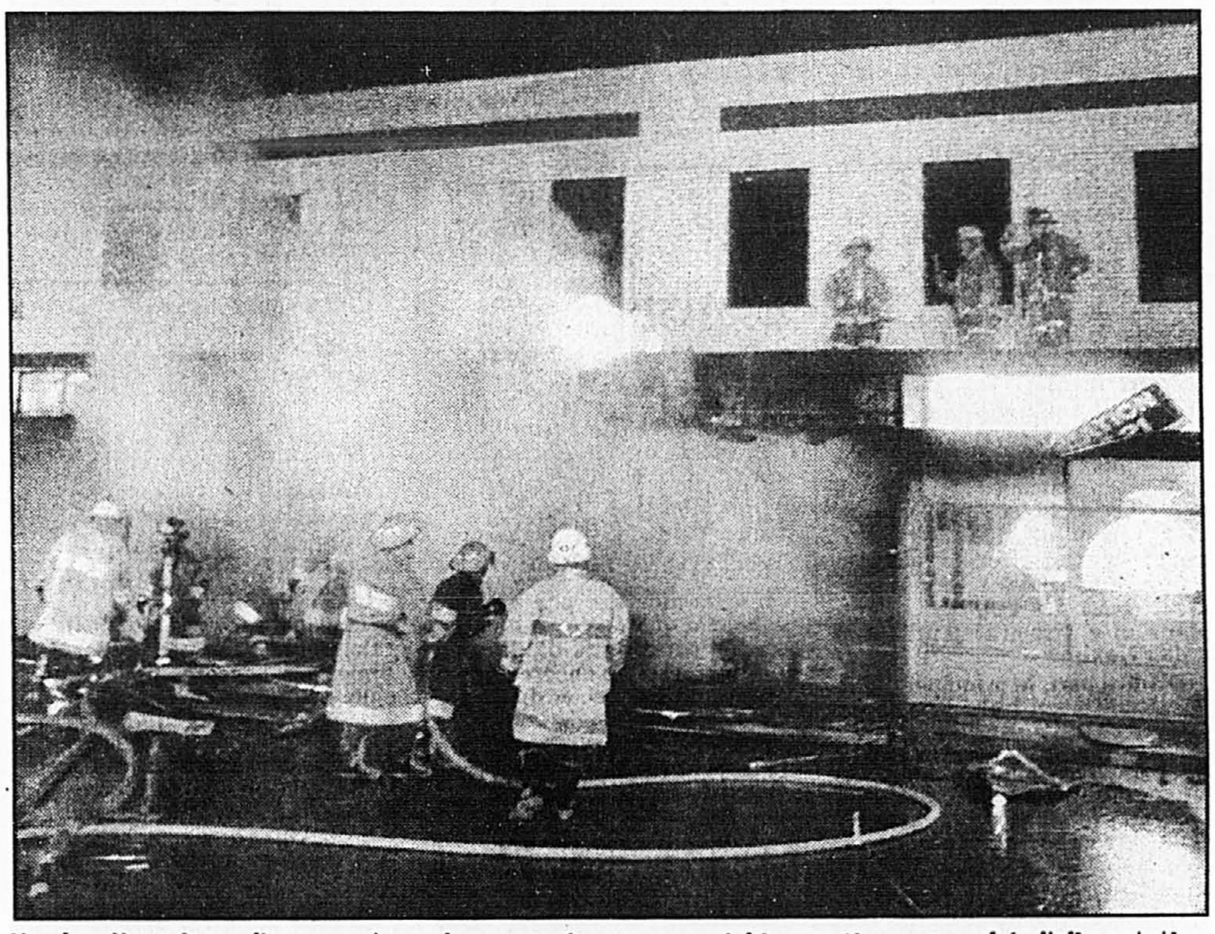

Un deuxième incendie suspect en deux semaines a ravagé hier matin un marché d'alimentation d'Anjou.

PHOTO FERNAND MERCIER, *collaboration speciale*

Deuxième incendie suspect en deux semaines au marché Mont Carlo

MARTIN PELCHAT

■ À peine trois jours après sa réouverture à la suite d'un incendie d'origine criminelle, un supermarché d'alimentation d'Anjou a été soufflé par une explosion, dans la nuit de vendredi à hier.

La police a confirmé qu'un témoin oculaire avait vu une voiture prendre la fuite. Ce témoin a noté son numéro de plaque, de sorte que les enquêteurs de la section des incendies criminels de la police de la CUM disposent d'une très bonne piste dans leurs recherches sur ce deuxième incendie.

Le marché Monte Carlo du 7077 Jarry, près de l'intersection du boulevard des Galeries d'Anjou, avait été la cible d'une main criminelle le 3 mars dernier. De source policière, on indique que ces attentats pourraient avoir comme mobile une rancune entretenue contre le propriétaire.

L'assistant-directeur du Service de prévention des incendies d'Anjou, Pierre Nolin, a indiqué que ses hommes avaient remarqué lors de leur intervention du 3 mars pas moins de quatre foyers d'incendie à l'intérieur, traces évidentes d'une origine criminelle. Un seul de ces foyers avait cependant généré des flammes et les dommages avaient été mineurs.

Le marché avait d'ailleurs rouvert ses portes mercredi, les réparations étant achevées. Il semble que le ou les auteurs de la tentative du 3 mars ont voulu se reprendre puisque vers 1 h 20 hier, des témoins ont signalé aux autorités une explosion, laquelle a soufflé les vitrines de l'établissement sur une distance d'au moins deux mètres.

«On a été chanceux qu'il n'y ait pas de passants parce que quelqu'un sur le trottoir aurait pu se faire blesser», de dire M. Nolin.

Quand les pompiers sont arrivés, les flammes avaient déjà embrasé tout le rez-de-chaussé, explique-t-il. Il a fallu deux alertes, soit la participation d'une vingtaine de pompiers d'Anjou et de Montréal-Est, pour circonscrire le sinistre.

Le deuxième étage de l'édifice, un espace à bureaux qui était vacant, a aussi été touché. Si les équipements du marché sont détruits, la structure en béton de l'immeuble est néanmoins intacte, de dire M. Nolin. Un immeuble voisin, abritant un commerce de location de vidéos, a été endommagé par la fumée et la chaleur.

Les enquêteurs de la section des incendies criminels ont visité les lieux hier matin même si habituellement, ils ne travaillent le week-end que lorsqu'un incendie suspect a causé un décès. Le fait que leur enquête sur l'incendie du 3 mars était toujours en cours a cependant motivé leur visite d'hier.

SSJBM: l'équipe de Dorion rafle tous les postes

■ Malgré les critiques de certains qui lui reprochaient sa modération, l'équipe dirigée par le président général sortant Jean Dorion a enlevé les six sièges en jeu à l'occasion de l'élection tenue hier dans le cadre du 157e Congrès général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Mme Mireille Palluy, M. Michel Prud'homme et M. Denis Sylvain ont été élus conseillers généraux représentant les sections alors que MM André Beauchamp et Jean-Charles Desroches siégeront au Conseil général à titre d'anciens présidents.

Jean Dorion a été lui-même réélu par acclamation pour un troisième mandat à la présidence générale suite au désistement de son adversaire André Néron.

Dans son allocution, M. Dorion a interprété les résultats de ce congrès comme la confirmation de l'orientation que son équipe a voulu donner à l'action de la SSJBM et qui repose sur l'ouverture aux nouvelles réalités, ethniques en particulier, de la société montréalaise, et sur le souci d'une stratégie qui donne priorité à la raison plutôt qu'aux émotions dans le combat pour l'indépendance du Québec.

Motoneigiste tué dans une collision

Presse Canadienne

RIVIERE-BLEUE

■ La pratique du sport de la motoneige a fait une autre victime au Québec: Bertrand Ouellet, âgé de 57 ans et domicilié à Saint-Marc-du-Lac-Long, a perdu la vie vendredi, peu avant 20 h, lors d'une collision impliquant sa motoneige et une automobile survenue à Rivière-Bleue, une petite localité située sur la frontière du Témiscouata et du Maine.

La tragédie s'est produite lorsque la victime, aux guidons de son engin, venait de quitter un sentier pour s'engager sur une route.

Exaspérés, les maires optent pour des pressions «modérées»

MARIO GILBERT
de la Presse Canadienne

■ Les maires de l'Union des municipalités du Québec ont opté, hier, pour une série de moyens de pression relativement «modérés», — pour l'instant du moins — afin de faire fléchir le gouvernement du Québec sur son projet de réforme du pacte fiscal.

Les municipalités rejettent en bloc le projet de M. Ryan, qui transfèrerait 500 millions de dépenses aux villes — police, voirie, transport en commun. Les municipalités devront donc taxer davantage leurs citoyens pour assurer les mêmes services, estiment-elles.

Lors d'une assemblée générale spéciale, qui s'est déroulée dans un fouillis indescriptible et une absence de procédures véritables, quelque 700 maires et conseillers représentant 200 des 300 municipalités de l'UMQ ont décidé finalement de se rendre sur la Colline parlementaire d'ici deux semaines — avant le dépôt du prochain budget Levesque —, pour manifester leur mécontentement.

Le maire de Mirabel, Hubert Meilleur, a particulièrement insisté pour que soit adoptée cette proposition minimale. «Croyez-moi, je connais M. Ryan et c'est le seul moyen qui va porter fruit. Il contrôle tout à Québec et si vous n'êtes pas là pour le bloquer, les autres vont s'écraser devant lui: ils se sont mis à genoux pour le ramener la semaine dernière», a-t-il dit à ses collègues.

M. Meilleur, lui, aurait voulu que toutes les municipalités de l'UMQ mobilisent leur matériel roulant pour prendre d'assaut la Colline parlementaire, comme l'avaient fait les camionneurs artisans l'an dernier. Mais sa proposition n'a pas eu droit au vote de l'assemblée.

Que les députés se mouillent

En attendant de se retrouver sur la Colline parlementaire, les maires sont invités à harceler leur député régional pour qu'il prenne position publiquement dans le dossier. Dès demain, les maires doivent transmettre à leur député une lettre d'appui qu'il sera invité à signer.

Les refus, comme les appuis, seront ensuite publiquement annoncés — ou dénoncés —, via les médias d'information.

L'UMQ a aussi présenté, hier, un million de dépliants d'information qui seront distribués aux Québécois dans les prochains jours. Les conseils municipaux sont enfin invités, si ce n'est déjà fait, à adopter une résolution formelle rejetant la réforme du ministre des Affaires municipales, Claude Ryan.

Certains maires présents, lassés du placotage, ont cependant essayé de proposer des moyens de pression plus énergiques, mais le flou dans les procédures — le président de l'assemblée, Jean-Claude Beaumier, n'était visiblement pas familier avec le fameux code Morin — les a en quelque sorte laissés en plan. Alors que le président Beaumier acceptait de recevoir certaines propositions, d'autres étaient escamotées dans le cafouillis général.

Une seule proposition provenant de la salle a eu droit au vote de l'assemblée générale: que l'UMQ demande la démission du ministre Ryan, comme l'avait fait la fin de semaine dernière l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ).

Mais les maires des plus importantes municipalités semblaient gênés par un tel vote de blâme et recommandaient à leurs pairs de rejeter la proposition. Le maire de Montréal, Jean Doré, a joué de tout son poids dans ce débat.

«On remplacerait M. Ryan par quelqu'un d'autre et on serait pris avec le même problème, a-t-il dit à ses collègues. Ce n'est pas M. Ryan qui est en cause, mais le gouvernement et le ministère des Finances. Laissons la population décider aux prochaines élections.»

Le vote s'est soldé par un score exactement nul (141-141), et le proposeur, André Pelletier, maire de Val-d'Or, a retiré sa suggestion pour ne pas donner une image de division interne au sein de l'UMQ.

Une «facture fictive»

Le maire de Lorraine, Laurent Bailly, n'a pas été plus chanceux avec sa proposition d'envoyer aux contribuables une «facture fictive» pour leur démontrer l'impact de la réforme sur l'enveloppe municipale. D'autres maires ont proposé la tenue d'États généraux du monde municipal — regroupant l'UMQ et l'UMRCQ — au cas où le ministre Ryan refusait de plier.

Le président par intérim de l'UMQ, Ralph Mercier, maire de Charlesbourg, n'a pas vu de confusion dans le déroulement de l'assemblée. «On s'est entendu sur un point: nous devons amorcer une approche avec le gouvernement sur un plan global. Si cette solution ne fonctionnait pas, les autres moyens de pression sont importants.

«Les maires ont démontré clairement leur exaspération: on est prêt à faire les choses de façon civilisée mais le gouvernement doit agir et rapidement», a-t-il dit aux journalistes.

Le maire de Papineauville, Henri Hébert, qui était prêt à adopter une ligne plus dure face au ministre Ryan, s'est dit tout de même satisfait de la décision de l'UMQ de «monter à Québec». «Mais plus tard, si on ne réussit pas à gagner ce que l'on veut, on retient toutes les sommes qu'on envoie à Québec.

M. Hébert reconnait qu'il s'agit là de désobéissance civile. «Peut-être, mais les Indiens l'ont fait et on leur a donné une autoroute. Je suis même prêt à faire de la prison pour défendre mes contribuables.

«Jusqu'à maintenant, on s'est laissé aller un peu trop. Il va falloir aller plus loin. Ça fait un ou deux ans qu'on exerce des moyens de pression médiatiques, il faut passer aux actes.»

À Saint-Colomban, les Irlandais habillés en vert fêtent en grand chez Monsieur le curé

ÉRIC TROTTIER

■ «Les Grecs ont leurs restaurants, les Juifs pratiquent leur religion, les Irlandais ont la Saint-Patrick. C'est leur point de ralliement.»

À peine 50 Irlandais demeurent à Saint-Colomban, petite municipalité des Basses Laurentides fondée par un *Irish* en 1835. Chaque année pourtant à cette date, c'est la fête au village: on s'habille de vert tendre et hop! chez Monsieur le Curé, où les bons vivants se tiennent pour festoyer.

Parmi les fêtards, Claude Bourguignon, ethnologue et spécialiste de l'histoire des Irlandais du Québec. Ce Québécois «pure laine» déplore qu'on associe encore les Irlandais aux Anglais. «Les Irlandais ont une histoire et une culture qui ressemblent beaucoup plus à celles du peuple québécois francophone», rappelle-t-il. De prime abord, ces deux peuples se sont faits écraser par les Anglais, à différentes périodes de l'histoire.

1760. C'est la guerre de conquête. Ayant gardé souvenir des oppressions passées, les Irlandais du Canada se rangent tout naturellement derrière les Français, contre l'ennemi anglais. Mal leur en prend, car après son triomphe, le vainqueur considère les Irlandais comme des traîtres et plusieurs connaissent une fin tragique, pendus au bout d'une corde.

Pour éviter cette sanction plutôt casse-cou, maintes familles Irlandaises décident dès lors de changer de nom. Les O'Sullivan deviennent des Sylvain, les McGee, des Mainguy, et les O'Brien, des Aubry.

Le même scénario se répète lors de la rébellion de 1837. Les Irlandais, une fois de plus, se rallient massivement du côté des Patriotes, toujours contre l'ennemi anglais. Solidaires jusqu'au bout, les Irlandais de Montréal publient même un journal dénonçant l'oppresseur, le *Irish Vindicator*.

Histoire d'une immigration

Les Irlandais sont venus s'installer de ce côté-ci de l'Atlantique dès les premiers temps de la colonisation française (on raconte même que le premier *Irish* se trouvait sur le bateau de Jacques Cartier). À partir de 1815, les Irlandais arrivent en grand nombre, à la suite d'injustices politiques et de répression religieuse.

1847. La grande famine de «la patate» s'abat sur une partie de l'Europe. Les Irlandais n'ont d'autre choix que de partir. Plus de 200 000 d'entre eux, en quelques années, s'établissent au Canada. La moitié colonise les régions de Québec, de Sherbrooke, des Basses-Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais, pour fonder plusieurs villages.

«Les Irlandais ont légué au Québec une partie de leur culture, relate Claude Bourguignon. En fait, une grande proportion de notre répertoire folklorique vient de ce peuple.» Les contes, les légendes, les superstitions, les chansons, les danses et les gigues: le Québec doit cela aux Irlandais.

Non seulement ces deux peuples ont-ils toujours été exploités par les Anglais, explique l'ethnologue, mais ils occupaient tous deux des emplois «physiques», dans les champs, dans les chantiers de bois, ou dans les usines. Comme ils se côtoyaient en êtres égaux, ils ont appris rapidement à se connaître et à avoir du plaisir ensemble. En outre, Irlandais et Québécois étaient en majorité catholiques: rapidement, on a accepté les mariages mixtes. «Avec le temps, les deux cultures se sont confondues.»

La Saint Patrick

Il ne reste que 100 000 Irlandais au Québec, bien que différentes sources croient que près de six millions de Québécois aient du sang Irlandais ne serait-ce que sur le bout des orteils...

Le patron des Irlandais se nommait Patricius. Arrivé vers 432 en Irlande, il s'est rapidement mis à apporter la «bonne nouvelle» aux Irlandais, d'où le caractère religieux de la Saint-Patrick. Au départ, cette fête souligne donc la mort de ce saint homme, survenue le 17 mars 461. Aujourd'hui, c'est plutôt devenu une occasion de célébrer l'existence d'un peuple.

À part le défilé de la rue Sainte-Catherine, très populaire, toutes le églises St-Patrick de la province (il y en a plusieurs, dit-on) vont célébrer une messe spéciale, après quoi on défilera dans les rues, on boira de la bière colorée verte, et on dansera jusqu'à épuisement.

Le défilé à Montréal

■ Le défilé annuel de la Saint-Patrick se déroulera aujourd'hui à compter de 11h dans les rues de Montréal. Il s'agit de la 167e édition de ce défilé annuel organisé par les Sociétés irlandaises unies de Montréal. On compte y attirer cette année plus de 500 000 personnes.

À cette occasion, la circulation automobile sera interrompue entre 12h15 et 16h sur la rue Sainte-Catherine, entre l'avenue Atwater et la rue de Bleury. Toutefois, les rues où se fera le rassemblement seront fermées à compter de 11h. Il s'agit de la portion du boulevard René-Lévesque, piste nord, comprise entre Atwater et Crescent ainsi que la portion de l'avenue Atwater, piste est, comprise entre Sainte-Catherine et René-Lévesque. De plus, la sortie Saint-Marc de l'autoroute Ville- Marie sera fermée à toute circulation, à compter de 11h30 et ce jusqu'à la fin du défilé.

Notons enfin que le stationnement sera interdit, entre 7h et 19h sur René-Lévesque, côté nord, entre Crescent et Atwater; sur Atwater, côté est, entre Saint-Antoine et Sainte-Catherine; sur Sainte-Catherine, des deux côtés, entre Atwater et Bleury; sur City Councillors, des deux côtés, entre Saint-Catherine et De Maisonneuve; et enfin sur de Maisonneuve, côté sud, entre City Councillors et Université.

Rappelons enfin à tous ceux qui désirent assister au défilé que la meilleure façon de s'y rendre demeure le transport en commun et le métro.

Les Irlandais s'identifient à la communauté anglophone, note Robert Burns, ex-député

ÉRIC TROTTIER

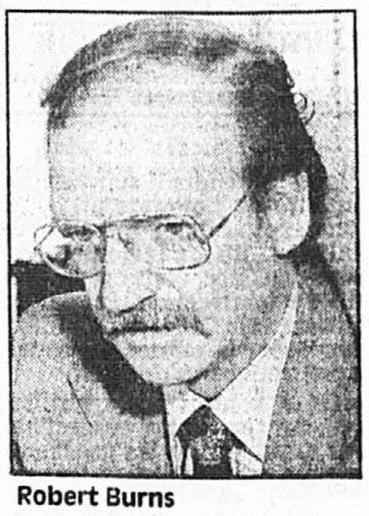

Robert Burns

■ Saint-Patrick ou pas, le juge Robert Burns, du Tribunal du travail, célèbre la fête des Irlandais quelque part sur une plage de Floride.

«Quand j'étais jeune, c'était un événement à ne pas manquer, concède-t-il. Avec le temps, mes activités professionnelles et politiques m'ont éloigné de cette communauté.»

Robert Burns passera à l'histoire pour avoir été, de 1970 à 1976, le premier leader parlementaire du Parti québécois à l'Assemblée nationale et de 1976 à 1979, leader du gouvernement pequiste tout en occupant le poste de ministre à la Réforme électorale.

À deux occasions, le premier ministre René Lévesque le mandate pour représenter le gouvernement lors du défilé de la Saint-Patrick. «Je me suis fait d'excellents amis dans le milieu.»

Le grand-père de Robert Burns quitte l'Irlande «il y a longtemps», se rappelle vaguement le juge. Fils unique d'un père anglophone, car «il n'y avait pas encore de loi 101 à cette époque», et d'une mère francophone, Robert Burns passe la majeure partie de sa jeunesse dans le quartier Rosemont. C'est probablement là que se trouvent ses racines les plus profondes.

«Mon père est décédé lorsque j'avais huit ans alors nous avons vite oublié la culture anglophone. Je ne sais pas ce qui serait arrivé s'il avait survécu...»

Se sent-il toujours Irlandais? «Pas vraiment... J'ai une cousine avec laquelle je conserve quelques liens, mais je vis dans un bassin uniquement francophone. À la maison, nous parlons toujours en français.»

Le politicien explique: depuis longtemps, les Irlandais de Montréal se sont identifiés à la communauté anglophone. «S'ils avaient à prendre parti dans le présent débat, ils se situeraient rapidement de leur côté.» Normal, souligne-t-il, puisque dans la réalité quotidienne des Québécois, les Irlandais ne se sentent pas très près des Francophones.

«Non, je ne peux pas dire aujourd'hui que cette célébration m'émeuve particulièrement.»

Du rose dans le vert

Le traditionnel défilé de la St. Patrick a été quelque peu perturbé, hier à New York, alors que des centaines de gay se sont glissés entre fanfares et majorettes pour dénoncer les autorités municipales qui leur avaient refusé de participer à l'événement... tout comme aux enfants en fauteuil roulant. Le maire David Dinkins fut même hué à plusieurs reprises et le cardinal John O'Connor, du parvis de sa cathédrale, a admis avoir été «blessé» par cette controverse. PHOTO REUTER

loto-québec

RÉSULTATS loto-québec

Provincial — Tirage du 91-03-15

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

NUMÉROS	LOTS
1147527	500 000 $
147527	5 000 $
47527	500 $
7527	100 $
527	25 $
27	5 $
4422300	250 000 $
422300	5 000 $
22300	500 $
2300	100 $
300	25 $
00	5 $

NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES

LOTS	NUMÉROS	
100 000 $	2525362	
50 000 $	2262589	
	4456803	
5 000 $		
1038380	2370699	3377519
1039545	2620091	3415051
1339226	2691781	3646009
1389824	2928925	4124432
1849392	3250503	4714188
1853820	3307530	

Le billet donne droit à 4 tirages consécutifs

La Mini — Tirage du 91-03-15

NUMÉROS	LOTS
368188	50 000 $
68188	5 000 $
8188	250 $
188	25 $
88	5 $
36818	1 000 $
3681	100 $
368	10 $

La Quotidienne — Tirage du 91-03-11 au 91-03-16

	3	4
LUNDI	059	8548
MARDI	195	1985
MERCREDI	894	3839
JEUDI	463	5649
VENDREDI	563	9934
SAMEDI	480	6145

Inter Plus — Tirage du 91-03-15

NUMÉROS	LOTS
763385	250 000 $
63385	2 500 $
3385	250 $
385	25 $
85	10 $

NUMÉROS MOBILES

31283	1 000 $
5337	100 $
813	25 $

Banco — Tirage du 91-03-15 — Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

1	6	8	9	11
12	13	20	21	25
28	30	33	44	46
53	56	57	64	67

Prochain tirage: 91-03-18

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Aspen. Plafonds cathédrale, fenêtres panoramiques. Un modèle à vous couper le souffle.

LA FAMEUSE VENTE DES ACHETEURS PRÉCOCES DE VICEROY : 8 000 $ D'OPTIONS INCLUSES GRATUITEMENT!

La 25e vente annuelle des acheteurs précoces de Viceroy est commencée! Vous pouvez économiser des milliers de dollars en primes gratuites si vous agissez dès maintenant.

Vous aurez aussi la priorité sur les plans et sur la livraison. C'est le meilleur moment de l'année pour commander votre nouvelle maison. Venez nous voir au plus tôt et économisez!

LE NOUVEAU CATALOGUE SENSATIONNEL VICEROY 1991 EST MAINTENANT DISPONIBLE.

La collection la plus importante et la plus complète de belles maisons sur mesure sur le marché. Consultez ce merveilleux livre avant de construire votre nouvelle maison. Venez en chercher un exemplaire au site d'exposition le plus proche.

Envoyez-moi votre catalogue des maisons Viceroy. 12 $ plus 3 $ d'affranchissement et de manutention. Ci-joint 15 $.

NOM
ADRESSE APP
VILLE
CODE POSTAL TÉLÉPHONE
EMPLACEMENT DU LOT

Viceroy

Viceroy LES PLUS BELLES MAISONS.

Montréal, 395, rue Yvon-Berger (sortie 13, aut. 15 nord), Ste-Rose, Laval H7L 2B9. Téléphone 622-3185.

Distribué indépendamment par:

BROME / MAGOG / SHERBROOKE AUX ENVIRONS DE BOLTON	JOLIETTE	WATERLOO	LAURENTIDES	BEAUHARNOIS
ROUTE 245, BOLTON CENTRE	ENTREPRISES M.G. DÉGARIE	JULES LEGARÉ	LA CALACA REALTIES	SOC. GESTION PENTAGONE
(514) 297-4234	2467, ROUTE 125, STE-JULIENNE (514) 834-3015	210, CLARK HILL, WATERLOO (514) 539-3429	42, CH. LA CALACA, ST-SAUVEUR (514) 226-6666	8870, BOUL. HÉBERT E. ST-TIMOTHÉE (514) 371-5553

loto-québec

RÉSULTATS loto-québec

Tirage du 91-03-16

649 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

21 22 29 31 42 47

No complémentaire: 36

	GAGNANTS	LOTS
6/6		
5/6+		
5/6		
4/6		
3/6		

RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN

VENTES TOTALES:

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) :

PROCHAIN TIRAGE: 91-03-20

Tirage du 91-03-16

Extra — Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
369767	100 000 $
69767	1 000 $
9767	250 $
767	50 $
67	10 $
7	2 $

Tirage du 91-03-16

Select — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	823 539,30$
5/6+	0	32 312,80$
5/6	51	422,40$
4/6	2 096	46,20$
3/6	32 368	5,00$

10 11 19 24 30 36

No complémentaire: 18

MISE-TÔT 2 11 34 41

GAGNANTS 109 LOT 458,70$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) : 1 050 000,00$

Ventes totales: 1 189 315,00$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le ministre «pin-up» sera prié de démissionner

d'après CP

TORONTO

■ Le premier ministre Bob Rae de l'Ontario a laissé entendre hier qu'un de ses ministres, qui a récemment accepté de poser comme «pin-up boy» et qui a permis à un de ses conseillers de se prononcer sur les publicités sexistes malgré qu'il ait été reconnu coupable d'avoir battu sa femme, pourrait bien être évincé du cabinet.

«C'est un véritable roman-savon qu'on nous a offert au cours des huit ou neuf dernières journées et, selon moi, c'est assez», a affirmé M. Rae, à son retour à Toronto après une semaine de vacances.

«Appartenir au cabinet représente un privilège. Il faut y mériter la confiance de la population et, comme j'ai toujours dit, cette confiance doit se mériter chaque jour.»

Durant l'absence de M. Rae, le ministre de la Consommation, Peter Kormos, 38 ans, a été la cible des mouvements féministes.

La semaine dernière, des informateurs anonymes ont informé plusieurs journalistes que Mike Grimaldi, un conseiller de M. Kormos, avait déjà été reconnu coupable d'avoir battu son épouse.

À un journaliste qui lui demandait si M. Kormos avait abusé de la confiance du public, M. Rae s'est contenté de dire qu'il émettra un communiqué lundi.

PHOTO CP

Rencontre privée

L'ex-premier ministre britannique, Margaret Thatcher, est arrivée hier soir à Gatineau pour une rencontre privée avec le premier ministre Brian Mulroney.

Pas de référendum en 1991

■ Le ministre de la Justice et délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Gil Rémillard, nie catégoriquement dans un communiqué émis hier les propos qu'on lui prête dans l'article paru le matin même dans le quotidien *Le Soleil*, sous le titre «Rémillard ouvre la porte à un référendum d'ici la fin de 1991».

Bien au contraire, lors de l'entrevue qu'il accordait jeudi à l'animateur de Quatre-Saisons, M. Jean-François Bertrand, dans le cadre du pré-enregistrement de l'émission *Cartes sur table*, le ministre a insisté pour rappeler la position maintes fois répétée tant par ce dernier que par le Premier ministre Robert Bourassa favorisant la tenue d'un référendum en 1992.

Cette position, rappelle son attachée de presse, Linda Dion, est conforme au Rapport Allaire. De l'avis de M. Rémillard, la tenue d'un référendum en 1992 permettra aux Québécois de se prononcer d'une façon claire, non ambiguë et en toute connaissance de cause sur leur avenir politique et constitutionnel.

Le Parti Égalité veut s'opposer à tout statut particulier pour le Québec

RAYMOND GERVAIS

■ Réuni en congrès général hier pour la première fois depuis sa fondation, en 1989, le Parti Égalité de Robert Libman s'est doté d'une d'une véritable constitution qui régira dorénavant les règlements du parti, la composition de l'exécutif, les associations de comtés, la hiérarchie et les structures du parti.

Quelques 200 délégués ont assisté à l'assemblée et ont proposé différents amendements avant d'adopter le document de 25 pages rédigé dans les deux langues officielles du Canada.

Aujourd'hui, il sera question de l'avenir constitutionnel du Québec et M. Libman entend critiquer le rapport Allaire adopté la semaine dernière par le Parti Libéral du Québec.

Le chef du Parti Égalité a l'intention de soumettre aux congressistes une proposition qui refuserait tout statut particulier pour le Québec advenant une entente en ce sens à la suite des futures négociations constitutionnelles entre Québec et Ottawa.

Selon M. Libman, avec la prise de position souverainiste des libéraux, son parti demeure le seul parti fédéraliste au Québec et le politicien entend bien profiter de cette situation pour recruter de nouveaux membres.

Le député de D'Arcy-McGee à l'Assemblée Nationale a notamment l'intention d'ouvrir son parti aux Québécois de langue française et aux jeunes.

«Le plus gros défi est d'attirer des francophones fédéralistes dans le parti», a déclaré M. Libman.

Hier dans la salle, les gens en bas de 30 ans étaient rares et les francophones encore plus.

«Comme nous sommes désormais les seuls à offrir l'option d'un Canada uni, nous croyons qu'il sera plus facile de recruter des membres fracophones qui se sentent maintenant seuls et perdus depuis le virage indépendantiste des libéraux de Robert Bourassa», a ajouté M. Libman.

Conférencier invité, le vice-président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, M. Michel Décary, a prononcé un discours sur le coût de la souveraineté du Québec.

Selon lui, la souveraineté du Québec est viable, mais sa situation économique serait beaucoup plus difficile et précaire que présentement. Le fardeau d'assumer seul sa portion de la dette serait très difficile, nous plongeant dans une incertitude économique.

«Je ne crois pas que le Québec gagnerait quoi que ce soit du point de vue économique avec une telle aventure. Au contraire, il se ramasserait avec une jolie facture, tout comme le reste du Canada d'ailleurs», a indiqué M. Décary.

Donnant comme exemple l'accord du libre-échange, le vice-président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes a de plus rappelé que l'entente entre les États- Unis et le Canada avait été signée entre les deux pays et que dans l'éventualité d'un Québec indépendant cette entente ne serait par nécessairement automatique.

Un référendum... pas pour demain

■ Prenant la parole à l'atelier constitutionnel lors du colloque du Parti libéral (région de l'Est du Québec), André Ouellet s'est prononcé en faveur de la tenue d'un référendum au Québec. Mais sûrement pas pour demain.

Contrairement au PQ qui veut un référendum en 1991 ou au Parti libéral qui parle de 1992, M. Ouellet préconise qu'un référendum ne devrait pas être soumis à une date fixe mais plutôt avoir lieu au moment jugé opportun.

«Le Québec doit se donner le temps voulu pour réussir des négociations avec le reste du Canada... Il faut prendre le temps de bien faire ce travail. Il ne s'agit pas ici de faire une course contre la montre», a-t-il déclaré.

VENTE DE SIÈGES D'ÉTÉ POUR LOS ANGELES ET VANCOUVER

339$* VOL ALLER RETOUR

Nombre de sièges limité

La vente prend fin le 26 mars

*Taxes canadiennes et américaines et TPS pour Los Angeles, 74$

*Taxes canadiennes et TPS pour Vancouver, 60$

VANCOUVER DÉPARTS LES LUNDIS ET JEUDIS

LOS ANGELES DÉPARTS LES MERCREDIS

les Ailes de l'Ouest

Permis du Québec

Consultez votre agent de voyages

OUVERT LE DIMANCHE

NOUS PAYONS LES TAXES

MEUBLES CHINOIS ARTICLES DE DÉCORATION

JUSQU'À 75% DE RABAIS

2 SEMAINES SEULEMENT

FERMETURE LE 1er AVRIL 1991

	PRIX COUR.	NOTRE PRIX
Meubles de télé et magnétoscope	800 $	495 $
Paravent de coromandel 6 pi à 4 panneaux, laqué noir	990 $	375 $

LE PLUS GRAND LIQUIDATEUR DE MEUBLES ORIENTAUX AU CANADA

CHINOISERIES

Buffets, commodes, secrétaires, tables d'entrée, piédestaux, jardinières, bars, etc. Très beau choix d'autres meubles.

DÉCARIE ICI JEAN-TALON VICTORIA

CHINOISERIES

4865, rue Jean-Talon O.

(entre boul. Décarie et av. Victoria)

739-6015

Lundi et mardi, de 10 h à 18 h
Mercredi à vendredi, de 10 h à 20 h
Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h

NOUVEAU

DÉCOUVREZ HYDRAVÉGÉTAL :

L'hydratation sur mesure pour plus de performance

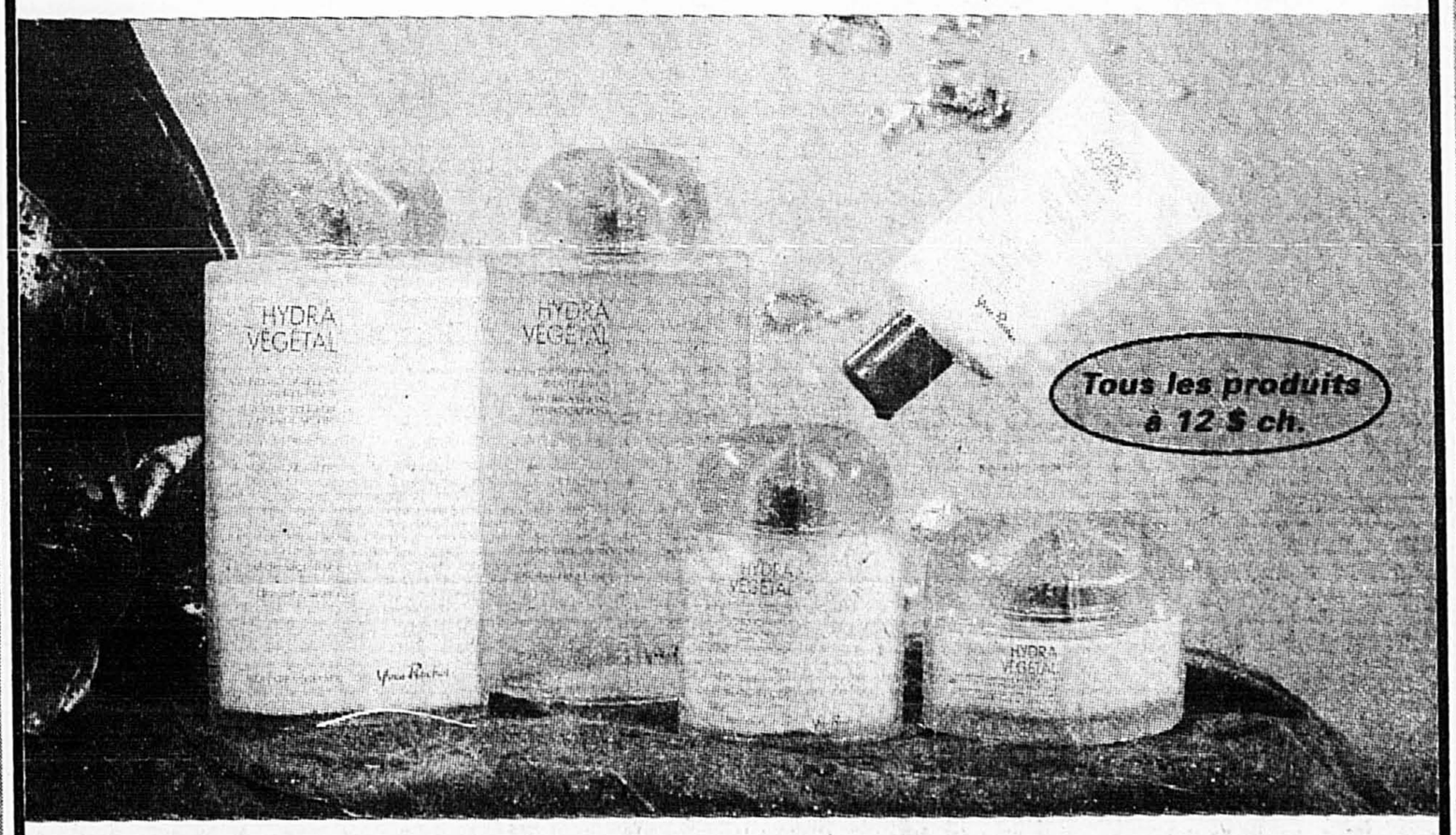

Venez vite jusqu'au 31 mars dans les

Centres de Beauté Yves Rocher de :

- Ste-Catherine, coin Peel • Promenades de la Cathédrale
- Plaza Alexis-Nihon • 6628, St-Hubert
- Carrefour Angrignon • Galeries Rive-Nord
- Place Longueuil • Mail Champlain • Promenades St-Bruno

Yves Rocher

La beauté par les plantes

La Presse

DATES ET HEURES DE TOMBÉE POUR

LA PÉRIODE DE PÂQUES

DU 29 MARS AU 6 AVRIL 1991

Veuillez prendre note que *La Presse* ne sera pas publiée le Vendredi saint (29 mars 1991) et le lundi de Pâques (1er avril 1991)

Édition du samedi 30 mars 1991

Réservation d'espace:	le mercredi	27 mars 1991 - 12 h
Annonces avec épreuves:	le mardi	26 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le jeudi	28 mars 1991 - 12 h
Corrections finales:	le jeudi	28 mars 1991 - 12 h

Édition du mardi 2 avril 1991

Réservation d'espace:	le mercredi	27 mars 1991
Annonces avec épreuves:	le mardi	26 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le jeudi	28 mars 1991 - 12 h
Corrections finales:	le jeudi	28 mars 1991 - 12 h

Édition du mercredi 3 avril 1991

Réservation d'espace:	le jeudi	28 mars 1991
Annonces avec épreuves:	le jeudi	28 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le mardi	2 avril 1991
Corrections finales:	le mardi	2 avril 1991

Édition du jeudi 4 avril 1991

Réservation d'espace:	le mardi	2 avril 1991
Annonces avec épreuves:	le jeudi	28 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le mercredi	3 avril 1991
Corrections finales	le mercredi	3 avril 1991

Sections Arts et lettres et Restaurants
Édition du samedi 30 mars 1991

Réservation d'espace:	le mercredi	27 mars 1991 - 12 h
Annonces avec épreuves:	le mardi	26 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le jeudi	28 mars 1991
Corrections finales:	le jeudi	28 mars 1991

Sections Carrières et professions et Vacances/Voyage
Édition du samedi 30 mars 1991

Réservation d'espace:	le mardi	26 mars 1991 1er cahier - 13 h
Annonces avec épreuves:	le lundi	25 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le mardi	26 mars 1991
Corrections finales:	le mardi	26 mars 1991

Sections Carrières et professions et Vacances/Voyage
Édition du samedi 6 avril 1991

Réservation d'espace:	le mercredi	3 avril 1991 1er cahier - 13 h
Annonces avec épreuves:	le jeudi	28 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le mercredi	3 avril 1991
Corrections finales:	le mercredi	3 avril 1991

Section Habitat
Édition du samedi 30 mars 1991

Réservation d'espace:	le lundi	25 mars 1991 - 12h
Annonces avec épreuves:	le jeudi	28 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le lundi	25 mars 1991 - 12 h
Corrections finales:	le lundi	25 mars 1991 - 12 h

Section Habitat
Édition du samedi 6 avril 1991

Réservation d'espace:	le mardi	2 avril 1991 - 12 h
Annonces avec épreuves:	le jeudi	28 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le mardi	2 avril 1991 - 12 h.
Corrections finales:	le mardi	2 avril 1991 - 12 h

Édition du dimanche 31 mars 1991

Réservation d'espace:	le mercredi	27 mars 1991 - 12 h
Annonces avec épreuves:	le mardi	26 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le mercredi	27 mars 1991
Corrections finales:	le jeudi	28 mars 1991

Montréal en ville

Découverte italienne

JOHANNE MERCIER
collaboration spéciale

Je pense qu'il nous a bien fallu une demi-heure pour éplucher le menu du **Bistro Unique**, un menu d'une dizaine de pages, banal par sa présentation, alléchant par son contenu. Une demi-heure passée à étudier la définition des plats, à les imaginer, à saliver, à entériner nos choix (car l'un allait piger dans l'assiette de l'autre, c'était déjà convenu).

Plats du jour, entrées froides ou chaudes, pâtes, pâtes farcies, viandes, desserts, cafés (une dizaine), bières d'importation privée. Parmi ces dernières, une bière belge à 10 p. cent d'alcool, la Het Kapittel Abt et la bière des Druides, qui s'amène dans une bouteille métallique datant d'avant 1940, alors qu'apparaissent sur le marché les actuelles bouteilles de verre.

Quand enfin notre choix fut officiel, après avoir retourné à trois reprises la serveuse qui malgré tout ne s'impatientait pas, nous avons annoncé nos couleurs: *spinacci di magro* et *asparagi alla castelvetro* en entrée; *agnolotti di aragosta* et *spaghetti verde alla pescatore* en plat principal. C'est pas mêlant, nous avions l'impression d'y avoir mis autant de coeur que si nous venions de choisir un diamant éternel chez Birks! C'est dire les attentes que nous avions. D'aussi grandes promesses allaient-elles être tenues? Oui.

L'entrée, *spinacci di magro*, valait à elle seule le déplacement. Quel délice que ces épinards sautés dans le beurre avec ail, persil, raisins et noix. Fortement aillé, ce plat un tantinet huileux est par ailleurs excellent pour la santé, pour qui connait les propriétés de l'ail, du persil, des raisins et des noix. Les *asparagi alla castelvetro* étaient cependant plus fades. Ce plat datant du XVI[e] siècle est composé d'asperges trempées dans de l'huile d'olive, roulées dans le sel et le poivre et cuites sur le gril. Au service, on les arrose du jus d'un quartier d'orange.

Les *agnolotti di aragosta*, pâtes farcies de homard, crevettes et saumon dans une sauce aux tomates, et les *spaghetti verde alla pescatore*, crevettes et pétoncles baignant dans une sauce crémeuse au vin blanc et sauge fraiche, le tout recouvrant des pâtes aux épinards, étaient délicieux. Et pas cher. Avant taxes, service et vin, l'addition atteignait à peine 30$ pour deux. Toutes les pâtes sont faites maison et cuites minute.

À souligner le menu du jour qui nous fait de jolies propositions pour 6$ à 12$, incluant un choix d'entrées (soupe minestrone ou tomates bocconccini) ainsi qu'un dessert. Pour 5,95 $, par exemple, on peut déguster une pizza-salade aux trois fromages: une assiette moitié salade, moitié pizza, pour déculpabiliser les estomacs au régime!

Ajoutez à ce tableau déjà reluisant que l'endroit est simple et sympathique comme tout, qu'il y a sur les murs de belles toiles à admirer, que le service est chaleureux, qu'on a l'impression de faire partie de la famille même si on n'y a jamais mis les pieds, et vous comprendrez pourquoi, un mardi soir à 18 h 30, très peu de tables étaient encore libres.

Et si un de ces jours, vous n'avez pas envie de cuisiner mais plutôt le goût de manger dans le confort de votre maison, ou de recevoir sans vous casser la tête, tous les plats du menu peuvent être achetés au comptoir. (**Bistro unique**: 1039 est, rue Beaubien).

Malgré un menu impressionnant, les mets italiens préparés par le Bistro Unique sont délicieux et très abordables. L'endroit est simple et sympathique; on a l'impression de faire partie de la famille.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

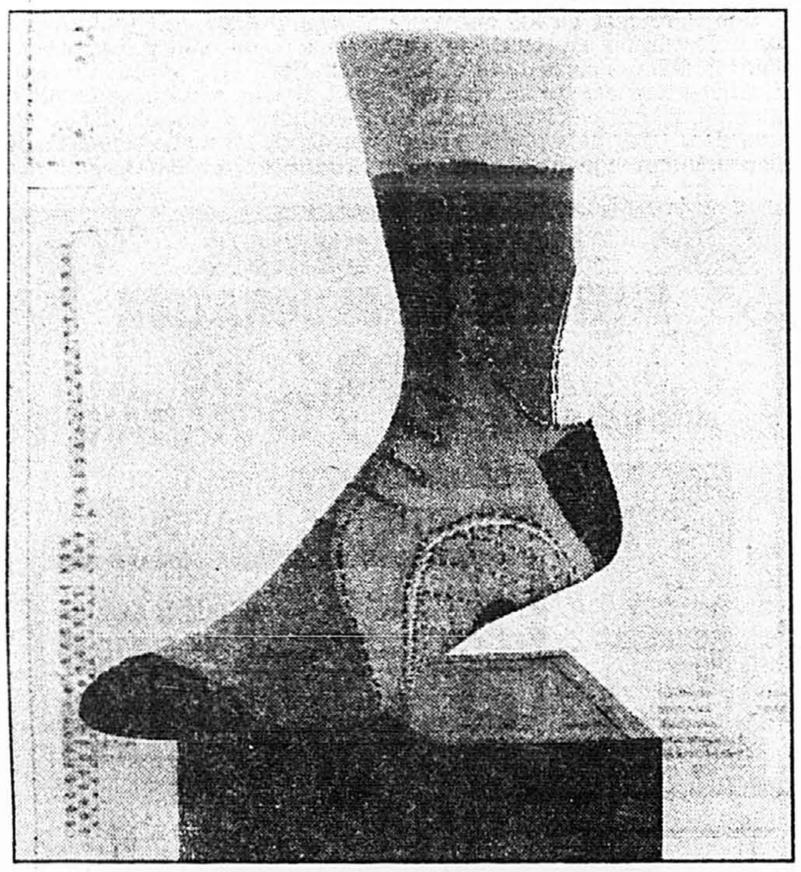

À Bas Mania, le bas est traité en roi. Parfois il imite le soulier comme sur la photo.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

FAITES VOTRE OURSON

■ L'ourson de peluche a résisté à G.I. Joe, R2-D2 et Mario Bros. Un exploit en soi. D'ailleurs, tous les parents connaissent l'importance de donner à leur enfant l'ourson-confident, celui vers qui il transférera sa tristesse ou sa joie. Parents et amateurs d'artisanat qui cherchez une activité, vous pouvez maintenant fabriquer les oursons de vos enfants ou de ceux des autres! Ces cours se donnent au **Centre de couture Vogue** (39, rue Somerville), un magasin de couture et d'artisanat où l'on vend aussi tout le matériel nécessaire à la fabrication d'oursons. Si vous êtes habile, les deux cours de deux heures chacun vous suffiront pour créer vos propres oursons de 12 pouces de hauteur et tout en souplesse. Le cours coûte 50 $ et commence à la mi-avril.

SACRÉE RUE SAINT-LAURENT

■ J'essaie, dans cette chronique, de vous emmener aux quatre coins de la ville, quoique les rues commerciales se concentrent souvent dans le même secteur. À cet égard, l'artère qui fait le plus jaser est certainement le boulevard Saint-Laurent, assez incontournable merci quand on parle des hauts-lieux de l'originalité.

Je me promets bien de faire une chronique où il ne sera pas question de cette rue. Une espèce de défi personnel. La semaine dernière, j'ai bien cru que ça y était. Mais j'ai eu le malheur d'aller acheter du fromage à raclette à La Vieille Europe et de passer devant une vitrine qui m'a attirée comme le pauvre monde attire la misère, celle d'**Impact Bijoux** (3839, Saint-Laurent).

Une vitrine de bijoux-toc, de montres et de broches. Je vous préviens: on est loin de chez Birks. L'endroit est bien ordinaire mais il y a des bijoux intéressants. Par exemple, une nouvelle série de broches en étain à 15 $ chacune, ayant pour motifs croissant de lune, vache, poisson, crocodile, panthère. (Autre succursale dans le Vieux-Montréal, sous le nom d'**Urbain Accessoires**, 286 ouest, rue Notre-Dame).

FLASH EN VILLE!

■ Vu rue Jean-Talon, un nom très original pour un salon de coiffure: **La Couette raide**. Bravo pour l'audace!

BAS MANIAQUES!

■ Qui a dit qu'un bas, c'est un bas? Sûrement pas les propriétaires de **Bas Mania** (2145, rue Crescent) où le bas est traité en roi. J'oserais même qu'on se traine à ses pieds... Prenez le bas illustré sur la photo ci-contre, par exemple. Pas banal! Il imite le soulier, prenant ainsi une douce revanche sur celui qui, habituellement, le soustrait à la vue de tous les regards. Pour hommes toujours, on vient de recevoir chez **Bas Mania** la nouvelle marchandise du printemps: des chaussettes aux motifs aztèques, mexicains, grecs.

Pour les femmes, legging, legging, legging. Préparez-vous à en entendre parler, jusqu'à satiété. Vous savez, le legging est ce pantalon-collant fort ajusté qui emprisonne la jambe dans des fleurs, des dentelles, des motifs psychédéliques, des pois, du pied-de-poule. À condition, bien sûr, que la jambe capturée soit bien droite, ait un galbe agréable et aucun surplus lipidique. Finalement, cette description correspond peut-être à 10 p. cent de la population féminine et encore! Seule consolation: les hanches peuvent être un tantinet fortes et le ventre peut montrer quelque embonpoint (que dis-je: quelques rondeurs), car Dame Mode autorise que le legging soit porté avec un chandail long, histoire de dissimuler quelque imperfection. Trop gentil!

En passant, mesdames, aucun espoir: le legging pour hommes, c'est pas pour tout de suite! Et probablement jamais.

Laval et Laurentides

Autoroutes 13 et 50: des revenus presque incalculables

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une étude réalisée par une firme spécialisée démontre que la construction et le parachèvement des autoroutes 13 et 50 ne représentent pas une dépense pour les gouvernements provincial et fédéral, mais bien un investissement.

La compilation de différentes données montre que si elles sont réalisées d'ici 1997, au coût de 50,7 millions, les deux autoroutes rapporteraient en retombées fiscales à Québec et à Ottawa des revenus respectifs de 403,9 millions et de 209,7 millions pour les Laurentides, et de 795,3 millions et de 414 millions pour l'Outaouais.

Le fait que le nouvel axe routier traverse l'Outaouais et les Laurentides, régions situées au coeur du corridor économique Québec-Montréal-Windsor, aura d'importantes conséquences pour le développement de ces deux secteurs, les retombées économiques minimales étant, sur une période de 20 ans et en dollars 1990, estimées à sept milliards de dollars.

Lors d'une conférence de presse, le Front commun 13-50 a rappelé que six gouvernements se sont succédé au Québec depuis qu'il est question de la construction des autoroutes 13 et 50. «De fait, le dossier des autoroutes 13 et 50 a près de 20 ans déjà», a-t-on précisé.

L'étude de la firme Soléco a été réalisée pour les élus municipaux et hommes d'affaires oeuvrant dans le territoire des municipalités régionales de comté (MRC) de Deux-Montagnes, Sainte-Thérèse-de-Blainville, Mirabel, Argenteuil, Papineau et une partie de la communauté régionale de l'Outaouais.

La population totale de cette vaste région était en 1986 de 410 448 habitants, soit une variation de 6,4 p. cent par rapport à 1981.

Les intervenants demandent à rencontrer le premier ministre Robert Bourassa et advenant un refus, ils engageront des moyens de pression.

Pas réellement intéressé

La Presse a appris de sources dignes de foi que le gouvernement Bourassa n'a jamais été réellement intéressé à procéder au parachèvement de l'autoroute 13 jusqu'à l'aéroport de Mirabel.

C'est pour aider le premier ministre Brian Mulroney que son collègue du Québec aurait accepté de collaborer avec le gouvernement fédéral. Quand l'attente a été annoncée, nos sources affirment qu'aucune étude sérieuse n'avait été complétée. Il n'avait même pas été question de tunnels sous l'aérogare.

Ce n'est que quelques mois après cette annonce, faite à grand renfort de publicité, que le gouvernement fédéral a fait savoir que les normes de sécurité exigeaient absolument la construction d'un tunnel. Durant des mois, les ministres des Transports à l'époque, Marc-Yvan Côté et Benoit Bouchard, se sont renvoyé la balle, qui n'est jamais retombée...

Récemment, le ministre provincial des Transports, Sam Elkas, déclarait que le projet de prolongement de l'autoroute 13 était envoyé aux calendes grecques et que le montant prévu pour ces travaux serait utilisé pour les trains de banlieue.

LA CSN À ST-SAUVEUR

■ La grande majorité des employés du Manoir Saint-Sauveur sont maintenant syndiqués et membres de la CSN.

Rien de bien spécial, direz-vous?

Mais ce splendide hôtel est maintenant propriété de l'homme d'affaires Raymond Malenfant, qui est notamment à la tête du Manoir Richelieu où des troubles syndicaux ont fait passablement de bruit il y a quelques années.

Selon Gilles Pagé, de la CSN, la campagne de syndicalisation s'est déroulée normalement et la responsable de l'hôtel a été informée que la centrale syndicale est présente depuis la fin de février.

JEUX DU QUÉBEC À LAVAL: MOINS DE 145 JOURS

■ Maintenant que la finale provinciale d'hiver de Shawinigan est terminée, la famille Vidal entreprendra sa tournée provinciale dans le but de faire savoir que la prochaine rencontre de cette grande manifestation sportive se déroulera à Laval, du 2 au 11 août.

Le maire Gilles Vaillancourt a pris possession du drapeau des JQ dimanche dernier en Mauricie.

L'ouverture des JQ de Laval se fera lors d'une grande cérémonie au Centre de la nature.

Cette rencontre attirera dans Laval quelque 4 000 participants et des centaines d'accompagnateurs. Pas moins de 3000 bénévoles travailleront à faire un succès de cet événement.

Incidemment, le président du comité organisateur, Michel Fournelle, souligne que les reponsables sont toujours à la recherche d'hôtes et hôtesses. Le comité doit recruter 80 personnes pour occuper ces fonctions.

Les personnes intéressées doivent communiquer au secrétariat des JQ de Laval, au 662-7777.

FORMATION EN RÉANIMATION

■ Le comité exécutif de Laval a autorisé une dépense de 7 500 $ afin de permettre à tous les policiers municipaux de recevoir une formation en réamination cardio-vasculaire.

Cette décision fait suite, en quelque sorte, à une recommandation du coroner en chef du Québec, Jean Grenier, dans une lettre envoyée au maire Vaillancourt.

Cette lettre était accompagnée du rapport d'un adjoint du coroner qui avait dirigé une enquête à Québec à la suite du décès d'une femme.

L'une des recommandations du rapport suggère que les policiers de Québec reçoivent une formation qui leur permette de détecter l'absence de fonctions circulatoires et respiratoires et d'entreprendre des manoeuvres de réamination.

Les cours aux policiers lavallois seront dispensés à raison de deux jours par semaine, par l'Ambulance Saint-Jean, un organisme à but non lucratif.

Religion

Quatre séminaristes s'expliquent

JULES BÉLIVEAU

François Boyer, Alain Faubert, Normand Lamoureux et Luc Laurence en ont entendu de toutes les sortes depuis qu'ils ont annoncé à leur entourage leur intention d'entrer au Grand Séminaire de Montréal. Ils ont donc décidé de «s'expliquer» dans un livre qu'ils ont intitulé *Nous serons prêtres demain* (Editions Novalis, 128 pages, 19,95$).

L'ouvrage conjoint des quatre séminaristes a obtenu un premier succès mardi dernier: on étouffait presque littéralement dans la vaste salle du Grand Séminaire de Montréal où avait lieu son lancement. Il y avait là beaucoup plus de monde, semble-t-il, que les 500 invités attendus. Et aussi bien l'archevêque de Montréal que les nombreux prêtres présents, les membres de la communauté du Grand Séminaire et les représentants du milieu littéraire, ceux du monde de l'éducation, des domaines des communications et des affaires paraissaient enchantés de la parution de ce livre.

C'est dans le cadre du 150[e] anniversaire du Grand Séminaire de Montréal que ce projet a vu le jour sous la direction de l'abbé André Lamoureux, directeur du Service de presse de l'archevêché de Montréal.

Dès les premières pages du livre, qui est préfacé par Mgr Jean-Claude Turcotte, le lecteur devine qu'il partagera pendant un moment le quotidien des séminaristes d'aujourd'hui: il les accompagnera dans les salles de cours, à la chapelle, dans leurs rencontres avec d'autres chrétiens, dans leurs réflexions et leurs interrogations sur l'Église et le monde d'aujourd'hui et de demain.

Le lecteur verra aussi que les séminaristes d'aujourd'hui savent écrire: les auteurs de *Nous serons prêtres demain*, qui abordent en toute simplicité les sujets les plus divers, ont en effet produit des textes pleins de douceur et d'ouverture et qui se laissent lire sans aucune difficulté.

Et, ce qui ne gâche rien, on découvre ici et là, en tournant les pages, près d'une cinquantaine d'illustrations portant la signature des photographes réputés Mia et Klaus.

«MANGERONS-NOUS AUJOURD'HUI?»

■ Lorsqu'ils rentrent de l'école, les enfants d'ici demandent souvent à maman ou à papa: «Qu'est-ce qu'on mange?»

Mais ailleurs dans le monde, dans certains pays où de nombreux enfants ne peuvent même pas se payer le luxe d'aller à l'école, c'est une question légèrement différente qu'ils doivent poser à leurs parents ou aux personnes qui les entourent: «Mangerons-nous aujourd'hui?»

C'est pour ces enfants que la Croix d'or, une filiale des Oeuvres du cardinal Léger vouée tout particulièrement à l'aide aux enfants du tiers-monde, vient de lancer sa souscription annuelle.

Dans un document adressé aux médias, la Croix d'or souligne que sur les 125 millions d'enfants qui naîtront cette année, 18 millions ne célébreront jamais leur cinquième anniversaire. Et l'organisme ajoute que pour des millions d'autres, il ne saurait être question de vie, mais plutôt de survie.

Ce sont ces enfants que l'on retrouve souvent un peu plus tard, notamment au Brésil, au Mexique et au Pérou, dans d'immenses montagnes d'ordures, où ils cherchent pendant des journées entières (ce petit quelque chose d'infect qui deviendra leur unique repas de la journée».

«... Parmi ces enfants de la faim, indique le texte de la Croix d'or, plus de 100 millions n'iront jamais à l'école. Jour après jour, ils travaillent jusqu'à épuisement pour gagner leur maigre pitance. Ce qui est dramatique, c'est que bon nombre d'entre eux sont outrageusement exploités. En échange de quelques pièces de monnaie seulement, ils travaillent comme casseurs de pierres dans les mines, comme vendeurs de cigarettes de contrebande dans la rue ou encore comme prostitués.»

(On peut envoyer ses dons à la Croix d'or à l'adresse suivante: 130, avenue de l'Epée, Outremont, Qué. H2V 3T2.)

DÉBUT DU GRAND JEÛNE MUSULMAN

■ C'est en principe depuis ce matin que doit avoir débuté le grand jeûne musulman, autrement appelé le «ramadan».

En principe parce que, comme cela se fait depuis le temps du prophète Mohammed, les musulmans doivent attendre l'apparition de la nouvelle lune avant de commencer ce jeûne d'un mois. Et un bon nombre de musulmans semblent tenir beaucoup à ce que la nouvelle lune soit visible à l'oeil nu et éprouvent quelque réticence à ne se fier qu'aux calculs des astronomes.

Le ramadan, comme l'on sait, est un des cinq piliers de la religion musulmane. On croit qu'il est observé rigoureusement par la très grande majorité des musulmans dans le monde.

Pendant les quelque 29 ou 30 jours que dure le ramadan, tous les musulmans, à l'exception des personnes malades, des femmes enceintes, des voyageurs et des enfants pubères, sont tenus de n'absorber aucune nourriture ni aucun liquide, de ne pas fumer et de s'abstenir de toute relation sexuelle depuis l'aube jusqu'au crépuscule.

LA BIBLE AU MUSÉE DE LA CIVILISATION

■ Une exposition sur la bible et la culture québécoise aura lieu du 27 mars au 25 août au Musée de la civilisation, à Québec, à l'occasion du 50e anniversaire de la Société catholique de la Bible (SOCABI).

Cet anniversaire sera également souligné par un colloque sur la place de la bible en pastorale à l'université Laval, à Québec, du 6 au 9 juin, et par une «fête de famille» offerte pendant ce colloque aux hommes et aux femmes qui ont contribué à bâtir SOCABI telle qu'elle est aujourd'hui.

SOCABI, qui a son siège social à Montréal et dont le journal *Parabole* est l'outil d'information privilégié, a vu le jour en 1941 pour être au service de la Parole et pour aider les gens d'ici à comprendre la bible. Cet organisme met régulièrement sur pied des week-ends bibliques, des retraites bibliques, des sessions de formation de même que des stages en Israël.

Quatre membres de la CSN sur cinq sont favorables à la souveraineté

■ Invités à s'exprimer sur la question de la souveraineté, 79,3 p. cent des membres de 659 syndicats affiliés à la CSN ont répondu OUI à cette perspective d'avenir du Québec lors de référendums organisés au sein de chaque syndicat.

Comme le soulignait le président Gérald Larose hier alors qu'il rendait publics ces résultats partiels, «la question a le mérite d'être claire». Les 39 470 membres consultés depuis les six dernières semaines devaient en effet répondre à la question: «Êtes-vous en faveur de la souveraineté du Québec?»

Ces chiffres ont été dévoilés devant les quelque 175 délégués syndicaux qui participaient hier à Montréal aux travaux du Conseil confédéral qui se sont terminés en début d'après-midi. Selon M. Larose, ces résultats indiquent une orientation massive du côté de la souveraineté: «Ils indiquent aussi que, quand on lui donne la chance de s'exprimer, le peuple s'exprime clairement», a soutenu M. Larose.

Environ le tiers des syndicats affiliés, soit 659 syndicats locaux, ont jusqu'à maintenant fait connaître les résultats des référendums qu'ils ont organisés, soit lors d'assemblées générales ou encore sur les lieux de travail. De ce nombre, 635 syndicats ont répondu OUI et 24 NON. 72 318 membres étaient éligibles à participer à ces référendums et 54,5 p. cent ont accepté d'enregistrer leur vote. Par ailleurs, 15,8 p. cent ont voté NON et 3,9 p.cent ont annulé leur vote.

Les référendums ont été organisés dans chacune des fédérations affiliées à la CSN. Voici les résultats recueillis jusqu'à présent: Fédération du commerce: 77,2 p. cent; Fédération de la métallurgie: 84 p. cent; Fédération des enseignant-es du Québec: 85,4 p. cent; Fédération des services publics: 77,4 p. cent; Fédération du papier et de la forêt: 83 p. cent; Fédération nationale des communications: 83,5 p. cent; Fédération des affaires sociales: 76,6 p. cent; Fédération de la construction: 81 p. cent.

En rendant publics ces chiffres, Gérald Larose a de nouveau insisté sur la nécessité de consulter la population québécoise quant à son avenir constitutionnel. La CSN entend s'engager à fond au sein de l'organisme Mouvement Québec 91 pour qu'un référendum soit tenu dans les meilleurs délais.

Craig «expose» sa collection de souvenirs de Félix

LILIANNE LACROIX

■ «Les supposés experts du gouvernement ont dit que ces souvenirs de Félix Leclerc ne valaient rien. Eh bien, j'ai décidé de laisser les Québécois juger eux-mêmes. C'est bien simple, je dis au grand public: c'est à vous de décider. Voulez-vous vraiment qu'on mette tout cela aux rebuts?».

C'est ainsi que William Craig a entrepris d'exposer hier et jusqu'à ce soir, sur le chemin de l'Anse à Vaudreuil, devant l'ancienne maison de Félix Leclerc, la collection que les experts consultés par le gouvernement ont jugée à peu près sans valeur. Des passants interloqués ont donc pu y voir différents éléments de décors de théâtre, comme un foyer, un lit d'hôpital ainsi que des affiches, des pancartes, etc...

«C'est ridicule, dit-il, outré par le résultat de l'expertise commandée par le ministère des Affaires culturelles. Ils ont évalué les affiches de la pièce Le P'tit Bonheur à 1,25 $ chacune. Ca ne paie même pas pour le papier. Lors d'une vente récente à l'hôtel Ramada Inn, des cartes représentant Maurice Richard et vendues originalement avec des paquets de gomme baloune ont été achetées pour des montants variant entre 500 $ et 750 $ chacune. Dans des magasins de musique, des affiches de John Lennon se vendent en lot de quatre pour 2000 $. Présenter une évaluation comme celle qu'ont faite ces messieurs, c'est carrément ridiculiser la mémoire de M. Leclerc.»

Selon lui, de nombreuses personnes se sont montrées désireuses d'acheter certains items et d'en payer un prix décent: «J'aurais préféré que des institutions québécoises s'y intéressent, mais tant qu'à me faire ridiculiser, je devrais sans doute vendre ces objets à des Québécois qui les veulent vraiment.»

M. Craig songe maintenant à préparer des emballages qui contiendraient une affiche, un billet et un programme et qu'il vendrait 200 $ chacun.

Quant aux autres objets, il organisera sans doute un encan pour les liquider. «La question que je pose aux gens d'ici, c'est: 'Voulez-vous vraiment qu'on mette tout cela aux rebuts?'»

Déglaçage des rivières sous peu

■ L'aéroglisseur de la Garde côtière canadienne reprendra sous peu ses opérations de déglaçage à l'embouchure de la rivière l'Assomption, de la rivière des Mille Îles et de la rivière des Prairies.

L'appareil de la Garde côtière parcourra la rivière des Mille Îles jusqu'au pont de Terrebonne et la rivière des Prairies jusqu'au pont Pie-IX.

Afin de faciliter le passage de l'aéroglisseur et pour éviter que des débris se retrouvent au fond de ces rivières, le ministère de l'Environnement demande aux propriétaires riverains et à toute autre personne concernée, de retirer les cabanes à pêche ou tout objet qui aurait été laissé sur la glace.

ON NE PAYE PAS CHER AVEC LE GROUPE GABRIEL

mazda GABRIEL 5333, rue Saint-Jacques 484-7777
ACURA PRÉSIDENT 4648, boul. St-Jean, D.-D.-O. 696-2991
HONDA GABRIEL 7000, Henri-Bourassa est 327-7777

2.9% 30 MOIS
6.9% 48 MOIS
8.9% 60 MOIS

• Sur la plupart des véhicules en stock. • Sujet à l'approbation du crédit. • Renseignements sur place.

AGORAPHOBIE
S'en libérer... sans effort
Pierre Dubuc, T.S., M.S.S.
Techniques de visualisation
Tél.: (514) 622-3603

MAIGRIR SANS OBSESSION
RAYMONDE FORGET, B.Sc.O.T.
CONSULTATION PRIVÉE,
MOTIVATION-REPROGRAMMATION
(514) 273-0767

Cours de fine cuisine familiale de base par Henri Bernard
PRINTEMPS 91
Recettes et techniques clés en 9 cours — 1 par semaine.
Débutant par un cours d'initiation avec repas.
Les 25-26 mars et 2-3 avril.
TÉL.: 843-6481 (LUNDI)
Permis d'enseignement CP0304
Institut Culinaire Henri Bernard
3942, rue Saint-Denis bureau 1, Montréal H2W 2M2

Le Castel St-Lambert
6 MOIS GRATUITS SUR BAIL DE 3 ANS
Résidence pour retraités et préretraités autonomes et semi-autonomes
Logements neufs de 2 1/2 et 3 1/2 pièces
. 2 repas par jour à la salle à manger (optionnel)
. Entretien hebdomadaire du logement (optionnel)
. Accès contrôlé
. Service de sécurité 24 heures
. Surveillance médicale
. Piscine
. Nombreuses activités et services divers
. Dimensions minimum 625 pi ca.
. Grand balcon
. Éclairage naturel
. Portes-fenêtres
. Laveuse et sécheuse sans frais d'utilisation
. Emplacement exceptionnel à proximité des commodités
1476937
Pour visite: 671-8241 Angle rue Horsefall et av. Victoria

Êtes-vous informés seulement 3 jours sur 7?
Pour être bien informé, il faut lire *La Presse* sept jours sur sept.
Abonnez-vous!
285-6911
Je pense donc je lis
La Presse

GRANDE OUVERTURE CONTINUE
MOORES
DÈS MAINTENANT!
GRANDE OUVERTURE

COMPLET PURE LAINE POUR LE PRINTEMPS CONFECTION CANADIENNE 99.99
Fabrique au Canada

OFFRE SPÉCIALE PRIX-CHOC

VESTON SPORT HARRIS TWEED VÉRITABLE 79.99

SPÉCIAUX DE GRANDE OUVERTURE
CHEMISE HABILLÉE FABRIQUÉE AU CANADA 9.99
PANTALON HABILLÉ LAVABLE EN POLYESTER & LAINE 29.99
IMPERMÉABLE CROISÉ, DOUBLURE AMOVIBLE À GLISSIÈRE 69.99

OFFRES SPÉCIALES DISPONIBLES DANS TOUS NOS MAGASINS

MOORES VÊTEMENTS POUR HOMMES
St. Laurent — Le Bazar, 3600 Côte-Vertu Ouest, 332-7263
Pointe-Claire — À côté de Maxi, 6361 route Trans-canadienne, 426-2050
Brossard — À côté de Super Carnaval, 5750 boul. Taschereau, 443-5717
Lasalle — À côté de Toys 'R' Us, 7155 Boul. Newman, 363-1546
St. Léonard — À côté de Super Carnaval, 6835 rue Jean Talon Est, 253-6555
Laval — 1793 boul. St. Martin Ouest, 686-2457

DES CRIMES ET DES HOMMES

Assurances sur la mort

Quand elle a à se manifester, la cupidité n'épargne pas plus les bonnes âmes que les esprits dérangés chez qui elle peut réveiller les pires démons. La tentation, dit-on, fait le larron. Difficile, pour certains, dans des circonstances en tous genres, comme on le verra, de résister à l'appât d'un gain qu'ils pourraient tirer d'un héritage ou d'une police d'assurance sur la vie d'un proche, fut-il un mari, une femme ou même un enfant! Les histoires du genre sont vieilles comme le monde, les auteurs de polars en ont usé et abusé mais là comme ailleurs, la réalité, conformément au lieu commun, dépasse la plus navrante des fictions.

Tuxedo Kid : le destin sonne toujours deux fois

DANIEL PROULX
collaboration spéciale

En cette nuit du 20 décembre 1934, tout Saint-Zotique est en émoi. Un grave accident vient de se produire sur le quai du Lac Saint-François: suite à une fausse manoeuvre de son conducteur, une auto a plongé dans les eaux froides du lac et a coulé à pic. Celui-ci a juste eu le temps de sauter du marchepied, mais il n'a rien pu faire pour sa femme qui dormait à ses côtés.

L'affaire parait louche aux policiers qui mènent l'enquête d'usage. Ils s'expliquent mal la maladresse du jeune chauffeur de taxi d'Ottawa et ils ont de plus constaté que la poignée de la portière avant, du côté du passager, avait été enlevée, de sorte qu'il était impossible de l'ouvrir de l'intérieur.

Rhéal-Léo Bertrand, 22 ans, et Rosanna Asselin, 20 ans, n'étaient mariés que depuis une dizaine de mois. Les soupçons des policiers sont aggravés quand ils apprennent que le jeune marié avait souscrit à une police d'assurance de 5 000 $ sur la vie de sa femme. Cette indemnité devait doubler en cas de mort accidentelle. De plus, ladite police n'était en vigueur que depuis trois jours quand le drame est survenu.

À sa défense, le jeune homme fera appeler un courtier en assurances qui témoignera que c'est sur l'insistance de la défunte que la police a été souscrite. Il est aussi monté dans l'auto de Bertrand une dizaine de jours avant l'accident et il a été à même de constater que la poignée n'y était pas et que la portière ne s'ouvrait que de l'extérieur.

Rhéal-Léo Bertrand attendra huit mois derrière les barreaux avant que son procès ne s'ouvre le 7 septembre 1935. Selon le reporter de *La Presse*, «Bertrand a une allure absolument neutre. Son visage mince et très pâle dénote un manque de virilité mais conserve une expression unique: l'impassibilité. Il semble frêle, délicat, inoffensif...». C'est ce qu'ont sans doute également cru les jurés qui l'acquittent au terme d'un long procès marqué d'une suspension des audiences à la suite du désistement du président du tribunal.

On retrouve notre homme à l'été 1951, à Hull. Il a 39 ans, il dirige depuis quelque temps l'atelier de pressage à sec d'une buanderie de la capitale canadienne. Pour arrondir ses fins de mois, il exerce à temps perdu la profession de psychologue! Il a en effet ses bureaux au Centre médical d'Ottawa, on le dit passablement occupé. Il a pendu au mur son diplôme en métaphysique, en divinité (!) et en psychologie du Collège de Vérité Universelle de Chicago dont il a suivi les cours par correspondance.

Il poursuit de ses assiduités une jeune fille de 21 ans, Ruth Boucher, mais il n'est pas insensible aux charmes d'une compagne de travail, Rosa Trépanier, une veuve de 17 ans son ainée...

Il épouse finalement celle-ci le 7 septembre 1951. Trois jours plus tard, devant notaire, la nouvelle mariée fait de son époux son seul héritier. L'homme de loi évalue ses biens à quelque 30 000 $, soit près de 150 000 $ en dollars d'aujourd'hui.

Le 31 octobre suivant, il prétexte une rage de dents pour s'absenter de son travail. Il emmène la jeune Ruth, qui ne sait rien de son récent mariage, en balade au Lac Sainte-Marie: il est à la recherche d'un camp qu'il veut louer pour la saison de chasse qui s'ouvre. Ils rentreront bredouilles mais il trouvera quelques jours plus tard un chalet en bois rond dont le plus proche voisin est à plus de deux kilomètres.

Le 11 novembre, il y emmène son épouse pour le week-end. Il racontera plus tard aux policiers qu'aussitôt arrivée au camp, Rosa se charge de faire de la lumière à l'aide d'une lampe à l'huile tandis qu'il retourne à la voiture, garée à une bonne distance, prendre les bagages qui restent. Au retour, il aperçoit des flammes qui montent du camp. Il se précipite mais arrive trop tard. Le feu a déjà tout consumé. La deuxième madame Bertrand n'est plus.

Peut-être enhardi par ses succès d'il y a dix-sept ans, Bertrand a cette fois-ci bâclé son travail. La Justice fait diligence: moins de deux semaines plus tard, il est envoyé à son procès que l'on dira un des plus spectaculaires à avoir été entendu à ce

Rhéal-Léo Bertrand, dit «Tuxedo Kid», photographié à l'enquête du coroner en novembre 1951.
PHOTOTHEQUE *La Presse*

jour dans la région. Ses péripéties méritent d'être contées.

Le 11 février 1952, des centaines de curieux, qui n'ont pu prendre place dans la salle du tribunal, se pressent aux portes du Palais de justice de Hull: un procès pour meurtre est chose rare dans le pays. Le juge Valmore Bienvenue préside et c'est un jeune avocat montréalais dont on dit le plus grand bien et que la politique va bientôt appeler qui occupe pour la défense. Il s'appelle Jean Drapeau. La poursuite est assurée par Noël Dorion qui s'illustrera deux ans plus tard lors du procès de Wilfrid Coffin: «Ses paroles et son éloquence émurent aux larmes un grand nombre de personnes», écrira le journaliste du Droit.

L'accusé fait une entrée fort remarquée. Rhéal-Léo Bertrand a la réputation d'être bien mis, mais on n'a quand même pas l'habitude d'un tel chic dans les prétoires québécois: il porte un complet noir au veston croisé qui a tout l'air d'un smoking, assorti d'une chemise d'un blanc impeccable et d'un noeud papillon. Grâce à la presse ontarienne, l'accusé va passer à la postérité sous le sobriquet de Tuxedo Kid...

La preuve de la Couronne repose principalement sur les dépositions du médecin-légiste et de l'expert-chimiste. Le premier est formel: «Pour brûler de la sorte, il a fallu que le corps ait été presque totalement saturé de liquide inflammable», le second l'est tout autant, il affirme qu'il n'y a jamais eu d'explosion ni à l'intérieur, ni à l'extérieur du camp. La lampe à l'huile n'a jamais contenu de liquide inflammable, elle n'a jamais été allumée...». Le compte de Tuxedo Kid est bon.

Au terme des plaidoiries de la défense et de la poursuite, le juge procède à son adresse aux jurés avant qu'ils ne se retirent pour délibérer. Plus d'un millier de badauds attendent fébrilement le verdict. Le ton est ferme, les jurés ne doivent pas se laisser attendrir par l'éventualité d'une condamnation à mort: «S'il est pouvé qu'il y a eu meurtre prémédité, le jury n'a pas le droit d'acquitter le prévenu par simple faiblesse ou sympathie...». Sur ces premiers mots, le président du tribunal s'interrompt pour se servir un verre d'eau... et s'effondre, foudroyé par une crise cardiaque! Un prêtre, qui se trouvait dans l'assistance, accourt lui administrer les derniers sacrements.

Le ministère de la justice décrète le lendemain qu'il faudra instruire un second procès. Trois mois plus tard, un jury de douze hommes ne mettra qu'une vingtaine de minutes à reconnaitre l'accusé coupable.

Avant que ne réapparaisse le juge pour le prononcé de la sentence, Tuxedo Kid perd contenance pour la première fois. Il est pris d'un malaise et s'affaisse, rigide, les yeux vitreux. La sueur froide perle sur son front. Deux médecins, présents dans l'assistance, se portent à son secours et le raniment.

Quelques minutes plus tard, «au moment précis où l'Angélus sonnait au clocher de Notre-Dame-de-Grâce», le juge François Caron, ganté de noir comme le veut la coutume quand il y a condamnation à la peine capitale, déclare: «La sentence de cette cour est que vous soyez pendu par le cou, le 8 août 1952, jusqu'à ce que la mort s'ensuive. Que Dieu ait pitié de votre âme».

En juin 1953, les avocats du condamné ont épuisé tous les recours. Ils ont, bien sûr, évoqué l'aliénation mentale. Les aliénistes consultés ne croient manifestement pas, comme l'a écrit Dostoïevski, que «tout criminel, au moment de son crime, est un malade». Ils l'estiment sain d'esprit.

Le 12 du même mois, peu après minuit, Bertrand quitte sa cellule de la prison de Bordeaux pour assister à sa dernière messe. Le service religieux terminé, celui-ci, qui ne dit mot, «l'air sinistre», comme l'écrira *La Presse*, refuse de serrer la main de l'aumônier et du directeur de la prison, comme c'est l'usage. Tuxedo Kid serait-il un révolté et un orgueilleux? À 1 h 10, le bourreau lui passe la corde au cou. Dix minutes plus tard, le médecin de service constate sa mort. Rhéal-Léo Bertrand, alias Tuxedo Kid, est allé retrouver ses deux épouses dans l'au-delà...

Le dynamiteur de Grande-Anse

On peut se consoler à la pensée que les esprits les plus tordus ne parviennent pas toujours à leurs fins. Ainsi, dans la nuit du 27 janvier 1957, un bruit d'explosion secoue le petit village de Grande-Anse, sis à mi-chemin de Shawinigan et de La Tuque. Un chalet est sérieusement endommagé mais ses occupants s'en sont miraculeusement tirés à peu près indemnes.

Il s'agit d'Octavien Massicotte, de sa maitresse Jeanne-d'Arc Bédard, née Thiffault, et du fils de cette dernière, Roland, âgé de 15 ans. Le chalet est depuis plus d'un an la propriété du couple et du père de madame Bédard, Horace Thiffault, absent au moment du drame.

Les enquêteurs se rendent vite à l'évidence: une importante charge de dynamite a été placée sous le lit «conjugal». La chambre a été littéralement soufflée sous le choc de l'explosion, celle du garçon n'a pas été épargnée non plus.

Sur la porte du camp, on peut lire une inscription fraichement tracée: «Un de ces jours, vous sauterez à la dynamite». Elle est signée des intiales J. B. qui correspondent à celles de l'époux de la dame Bédard, Jean.

L'auteur de l'attentat ne fait pas de doute dans l'esprit des membres et des proches de la famille Thiffault. La séparation encore récente du couple Bédard ne s'est pas faite sans heurts et il en avait été beaucoup question lors des réunions de famille du temps des Fêtes qui s'achève à peine. Le père de Jeanne-d'Arc, un honnête homme que choque la conduite de sa fille, craignait le pire. Il s'en était ouvert à plusieurs reprises: «Son mari lui en veut à mort...».

Les enquêteurs vont vite devoir déchanter: Jean Bédard travaille et vit en Ontario, il a fourni un alibi irréfutable. On a voulu les mettre sur une fausse piste.

Quelques jours plus tard, la lumière est faite sur toute l'affaire. Horace Thiffault est appréhendé. La déposition de sa fille, remise de ses émotions, est accablante. Dans l'heure qui a précédé son forfait, son père est passé au chalet prendre une valise qu'il y avait oubliée. Il a éveillé sa fille qu'il laisse sur ces mots: «Toi, tu ferais bien de dire ton acte de contrition avant de t'endormir...». Aussitôt recouchée, celle-ci n'arrive pas à retrouver le sommeil. Elle réveille son compagnon puis son fils et les convainc de passer le reste de la nuit dans un hôtel de Shawinigan. Ils s'apprêtent à quitter la maison quand l'explosion les surprend... N'eut-elle pris au sérieux les menaces de son père qu'ils seraient tous trois morts!

Horace Thiffault ne tardera pas à reconnaitre sa culpabilité, mais il mettra plus de temps à avouer le mobile de son crime... Car il n'a pas agi par un quelconque esprit de vengeance ou par désir de faire expier leurs péchés à sa fille et à son amant, mais bien par avidité. En effet, quelque deux ans plus tôt, il avait souscrit à une assurance de 20 000 $ sur la vie de son petit-fils Roland dont il avait alors temporairement la garde...

Le marié était en noir

Autre temps, autres moeurs? Voyons voir...

On ne badinait pas avec l'amour chez les Blouin-Lajeunesse. Monsieur Blouin et madame Lajeunesse s'aiment depuis peu quand ils décident de vivre sous le même toit. La fille Blouin, France, et le fils Lajeunesse, Yvon, qui n'ont pas vingt ans, font ainsi connaissance. C'est le coup de foudre. Un peu plus de deux ans plus tard, ils convolent en justes noces.

Le jeune marié, qui souffre d'épilepsie, ne peut prétendre à un emploi stable. Le jeune couple se retrouve concierge d'une maison de rapport de cinq étages à Montréal. Leur union, hélas, sera de bien courte durée! Dix mois à peine...

Le dimanche 31 mars 1985, au retour d'un week-end dans les Laurentides, Yvon Lajeunesse est sur le toit de l'immeuble, occupé à réparer la porte qui ouvre sur la terrasse quand sa femme, qui l'accompagne, s'approche du rebord, glisse sur une mince couche de glace et est précipitée dans le vide. Elle décèdera à l'hôpital quelque vingt-quatre heures plus tard.

Les choses en seraient peut-être restées là, n'eut été la précipitation du mari qui, avant même que son épouse n'ait passé de vie à trépas, communique dès le lundi matin avec son courtier d'assurances pour s'enquérir des modalités de paiement de l'indemnité de 100 000 $ que lui vaut l'assurance sur la vie de sa femme. La police n'était en vigueur que depuis quatre jours seulement.

L'assureur, suspicieux, confie l'affaire à un détective privé. Celui-ci rencontre les policiers, la famille, les proches ainsi que deux jeunes filles aux bras desquelles le jeune veuf a été vu dans les jours qui ont suivi la mort de sa femme.

Les versions des faits qu'il a données aux uns et aux autres ne concordent pas. Persuadé de la culpabilité de Lajeunesse, l'enquêteur convainc à son tour les policiers qui décident de procéder à un ultime interrogatoire et de tendre un piège au suspect. Ils prétendent alors que sa victime a eu le temps, avant d'expirer, de tout raconter... Lajeunesse, coincé, passe aux aveux.

Le 13 novembre 1985, au terme d'un long procès, il est reconnu coupable de meurtre prémédité et condamné aux vingt-cinq ans d'emprisonnement minimaux requis dans un tel cas.

Cinq ans plus tard, la Cour d'appel du Québec juge que les aveux de l'accusé, obtenus par la ruse, l'ont été contrairement à certaines dispositions de la Charte des droits et libertés. Les procureurs de l'accusé et de la poursuite proposent alors qu'il soit plutôt reconnu coupable de meurtre non prémédité. Il sera donc éligible à une libération conditionnelle non plus après vingt-cinq ans de détention, mais après dix ans...

France-Blouin Lajeunesse et son mari Yvon Lajeunesse lors de la réception qui a suivi la cérémonie nuptiale.
PHOTO Courtoisie de Photo-Police

Le retrait préventif des travailleuses: vers une confrontation idéologique et politique

MARTHA GAGNON

Infirmière à la Cité de la santé de Laval, Chantal Laperrière, enceinte de jumeaux, n'a pas eu droit au retrait préventif qui permet à la travailleuse de bénéficier d'un congé de maternité précoce lorsque ses conditions de travail présentent un danger pour sa santé ou celle du bébé.

«J'étais tiraillée entre ma bedaine, mon travail et mes patients», raconte-t-elle. La Commission de la santé et de la sécurité du travail ayant refusé d'accorder le retrait préventif, elle a eu recours au congé de maladie. «J'étais réticente. La grossesse ce n'est pas une maladie.»

Mme Laperrière acceptait difficilement qu'une collègue, infirmière de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, elle aussi enceinte de jumeaux et suivie par le même gynécologue, ait obtenu sans difficulté un retrait préventif à la dix-huitième semaine de grossesse. «Pourquoi elle et pas moi?» se demandait-elle.

L'employeur et la Commission de la santé et de la sécurité au travail, chargée d'administrer ce programme, étaient d'avis que l'infirmière pouvait être réaffectée à un poste sécuritaire dans l'hôpital. Elle et son gynécologue ne partageaient pas le même avis.

Mme Laperrière a finalement accouché prématurément après 30 semaines de grossesse. Elle ne prétend pas que ses problèmes soient attribuables au refus d'obtenir un retrait préventif. «Mais cela n'a sûrement pas aidé. Le retrait préventif devrait être un droit social pour encourager la natalité.»

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

«Le retrait préventif devrait être un droit social pour encourager la natalité», dit Mme Chantal Laperrière, infirmière, avec ses enfants: André, Marie-Claude et les jumeaux, Martin et Vincent.

Des plaintes

À la Cité de la santé, des infirmières se plaignent d'avoir de plus en plus de difficulté à obtenir un retrait préventif. Le directeur des ressources humaines, M. André Desbiens, a confirmé à *La Presse* que l'on avait resserré les critères d'évaluation devant l'avalanche de demandes. On a aussi tenté de définir le niveau de risque acceptable, on a identifié des postes de travail que l'on juge sécuritaires et on a adopté une procédure stricte.

«Le retrait préventif est un casse-tête pour bien des employeurs. Un casse-tête de plusieurs millions. Ça ne devrait pas faire partie d'une loi du travail, mais d'une loi sociale. On assiste à une confrontation idéologique et politique. L'employeur passe souvent pour le méchant, la CSST trouve difficile d'administrer un tel programme et les travailleuses se sentent souvent lésées.»

Selon lui, dans plusieurs établissements, on accorde facilement et rapidement un congé sans se donner la peine de trouver un nouveau poste à la femme enceinte. «C'est la solution facile». À la Cité de la santé, le retrait préventif n'est pas un privilège automatique comme c'est le cas dans d'autres milieux.

«Le problème de main-d'oeuvre nous oblige à appliquer la loi de la façon la plus rationnelle et la plus juste possible. Il y a eu des abus dans le passé. Des techniciennes de laboratoire, par exemple, demandaient un retrait préventif immédiatement après avoir effectué leurs propres tests de grossesse», explique M. Desbiens. Puis, il ajoute que l'hôpital ne «veut pas garder l'infirmière à tout prix. S'il y a un doute sérieux, nous allons l'envoyer à la maison.»

À son avis, les employées comprennent mal la signification du retrait préventif. Il ajoute que les employeurs sont en partie responsable de cette situation. «On en a fait une mesure automatique, alors que l'on doit tout faire pour réaffecter la travailleuse dans un autre poste avant d'accorder un retrait préventif.»

Des procédures

À la Cité de la santé, les nouvelles mesures ont eu pour effet de multiplier les procédures devant les bureaux de révision et la Commission d'appel de la CSSST. En voici des exemples:

Après s'être vu refuser un congé parce qu'elle jugeait ses conditions de travail dangereuses, une autre infirmière de Cité de la santé, Édith Tessier, a interjeté appel devant le bureau de révision paritaire de la CSST et obtenu gain de cause.

Le Bureau de revision a reproché à l'employeur d'avoir considéré la travailleuse en maladie sans la prévenir. Il a conclu que l'établissement ne pouvait à ce moment-là offrir à Mme Tessier un poste en position assise la majeure partie de son quart de travail.

«Les infirmières n'osent plus demander un retrait préventif parce qu'elles savent qu'elles auront de la difficulté à l'obtenir.» D'après les statistiques de l'hôpital, en 1989, il y a eu 38 demandes de retrait préventif et seulement trois ont été accordées, une trentaine d'infirmières ont été réaffectées, tandis que les autres postes ont été jugés sécuritaires. En 1990, sur les 28 demandes, on a accordé six congés.

Une troisième infirmière de Laval a dû se battre jusqu'en Cour supérieure pour faire reconnaître son droit au retrait préventif. La technicienne au laboratoire d'hématologie affirmait que son travail présentait un risque à cause de la manipulation de spécimen sanguin. L'employeur considérait que le port des gants suffisait à rende sa tâche sécuritaire.

Les tribunaux ont conclu qu'il existait des dangers d'infection, bien que minimes, par le virus du sida et l'hépatite.

Les prestations coûteraient 57 millions en 91

MARTHA GAGNON

Le retrait préventif pour les travailleuses enceintes pourrait coûter 57 millions de dollars en 1991. Ce taux élevé de prestations inquiètent plusieurs employeurs qui contribuent au programme de la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Un nombre imposant de femmes, plus de 18000, ont obtenu un congé en 1989 parce que leur milieu de travail n'était pas suffisamment sécuritaire. On a alors versé autour de 50 millions en prestations. Le retrait préventif représente 90 p. cent du revenu net.

C'est en 1981 que la CSST a reçu le mandat d'administrer ce programme qui a gagné en popularité au fil des ans. D'après les statistiques, de 1985 à 1988, on a reçu 52800 demandes de retrait préventif, dont 42920 ont été satisfaites, soit 81 p. cent. Les demandes ont augmenté de 45 p. cent au cours de ces quatre années.

Cette situation inquiète l'Association des hôpitaux du Québec qui fait ce commentaire dans un rapport où elle dresse le bilan des dernières années: «Le retrait préventif est devenu une mesure très libérale que d'aucuns souhaiteraient voir mieux encadrée, surtout face à un marché du travail de plus en plus difficile pour certaines classifications et au premier chef, pour les infirmières, grandes utilisatrices de cette mesure»,

À son avis, le taux de prestations apparait également très élevé. L'Association s'interoge sur le nombre élevé de diagnostics positifs qui portent sur les conditions personnelles de la travailleuse et son indépendance du milieu de travail.

Le portrait

Le portrait des travailleuses ayant bénéficié de ce type de congé dans les centres hospitaliers est le suivant: il s'agit habituellement d'une infirmière. Elle peut demander le retrait parce qu'elle a des problèmes ostéo-musculaires ou que son horaire de travail ne convient pas à son état ou encore parce qu'elle ne peut accomplir d'efforts physiques. La moyenne de la durée de prestations est de 77 jours.

Les travailleuses des centres hospitaliers ont retiré 24 p. cent du total des prestations versées sur une période de cinq ans, allant de 1981 à 1986, soit plus de 16 millions.

Dans le contexte actuel de dénatalité, plusieurs voudraient bien que le retrait préventif devienne un droit social plutôt qu'un droit de travail. Les médecins qui signent les certificats ont souvent tendance à demander le retrait préventif dès qu'il y a le moindre doute. «Ils préfèrent situer le niveau de risque à zéro», affirme M. André Desbiens, de la Cité de la santé.

Selon lui, les problèmes viennent du fait que le législateur ne s'est pas clairement prononcé sur la notion de danger dans les postes de travail. «Il faut aller devant les tribunaux, un processus long et coûteux. «

Un groupe de recherche de l'Université de Montréal, qui s'est penché sur la question, affirme que les entreprises ont souvent de la difficulté à mettre de l'avant une politique de réaffectation qui implique une réorganisation du travail. Les chercheurs expliquent la forte demande par le fait qu'on a sous- estimé les facteurs de risque inhérents au travail des femmes.

L'âge moyen

Dans le rapport de la CSST, qui dresse un bilan de 1985 à 1988, les services médicaux viennent au premier rang parmi les demandes. Il y a ensuite les autres services, le commerce et en dernier lieu, la bonneterie et l'habillement. L'âge moyen est de 26 ans. Les problèmes ergonomiques sont le plus souvent évoqués.

Toute personne qui exécute un travail, même sans rémunération, en vertu d'un contrat de louage de services personnels ou d'apprentissage pour un employeur, peut demander le retrait préventif. Elle peut aussi être employée à titre de gérante, de surintendante ou contremaitre.

La procédure est la suivante: la femme enceinte doit d'abord consulter un médecin pour lui expliquer ses conditions de travail et les dangers appréhendés. Si celui-ci considère qu'il y a des risques, il remplira le certificat visant le retrait préventif. Il doit au préalable vérifier si les risques existent réellement en consultant le chef du Département de santé communautaire ou un médecin responsable de l'hôpital.

Une fois que l'employeur a reçu le certificat, il doit affecter immédiatement la travailleuse à des tâches sans danger. Si elle est insatisfaite, elle peut contester la décision devant plusieurs instances. C'est la CSST qui accepte ou refuse les demandes de prestations. Pendant les cinq premiers jours suivant la cessation du travail, c'est l'employeur qui verse le salaire habituel. À la fin de cette période, l'indemnité sera versée par l'entreprise qui sera ensuite remboursée par la CSST.

Les femmes enceintes ne courent pas plus de risques que les autres

Agence France-Presse

BOSTON

Les femmes enceintes travaillant face à des écrans d'ordinateur ne courent pas plus de risques que les autres de faire une fausse couche, indique une étude publiée jeudi dans le New England Journal of Medicine.

L'étude menée dans huit États du sud-est des États-Unis auprès de 882 standardistes, dont la moitié utilisent des terminaux d'ordinateurs sur leur lieu de travail, «a montré que les terminaux eux-mêmes n'augmentent pas les risques de fausse couche», a affirmé le directeur de cette étude, le Dr Teresa Schnorr, épidémiologiste au National Institute for Occupational Safety and Health à Cincinnati (Ohio). «Les femmes qui les utilisaient à plein temps au travail couraient le même risque que les femmes qui ne les utilisaient pas du tout», a-t-elle ajouté.

Environ 17 p. cent des femmes ayant utilisé des terminaux pendant le premier trimestre de leur grossesse ont perdu leur enfant, contre 16 p. cent de celles qui ne travaillaient pas sur écran informatique.

«Il y a dans ce pays sept millions de femmes qui utilisent des terminaux et elles se sont inquiétées du risque de fausse couche», cette étude «devrait les rassurer», a estimé le Dr Schnorr.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

«AVIS DE DISSOLUTION»

Prenez avis que la compagnie/corporation Mamut Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUITS INDUSTRIELS CANADO LTÉE», ayant son siège social au 6969, Trans-Canada, suite 137, Ville St-Laurent, Québec H4T 1V8, a l'intention de demander au directeur des corporations la permission de se dissoudre.

À Laval,
ce 24e jour du mois de février 1991.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la Compagnie Malac Ltée demandera à l'Inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, ce 12e jour de mars 1991.

Prenez avis que Marie Sylvette Ginette Neault, domiciliée au 905 J.P. Meunier à Terrebonne, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Geneviève Marie Sylvette Ginette Neault.
Montréal, le 19 février 1991.

Transports Canada / Transport Canada

INVITATION À SOUMISSIONNER

Le Ministère des Transports, Garde Côtière Canadienne, Région des Laurentides, 101, boul. Champlain, Québec (Québec) G1K 4H9, à l'intention de lancer des appels d'offres dans le but d'obtenir des propositions pour:

«L'ENLÈVEMENT DU NAVIRE MT RIO ORINOCO PRÉSENTEMENT ÉCHOUÉ À L'ÎLE D'ANTICOSTI, PROVINCE DE QUÉBEC»

DOSSIER: DS-4574

Toute entreprise qualifiée et intéressée à obtenir les documents devra se faire connaître au plus tard le 25 mars 1991 en adressant une demande écrite à l'Agent Régional, Service des Marchés à l'adresse précitée.

Un dépôt de 500$ sous forme d'un chèque bancaire certifié à l'ordre du Receveur Général du Canada doit être joint à votre demande et sera restitué si les documents sont rendus en bon état moins d'un mois depuis la date de clôture des offres qui sera le 15 avril 1991, à 15 heures, heure locale.

Pour renseignements: Tél.: (418) 648-3056
Fax: (418) 648-7673

Canada

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

-BOILY (Fernand) Montréal
-BROSSARD (S.Graciette, s.s.a.) Lachine
-DUBUC (ANDERSON, Madeleine) Montréal
-DUMESNIL (Jacques) St-Bruno
-JETTE (Clérinda) St-Benoit
-JUTRAS (Robert) Montréal
-LAHAIE (Ernest) Ste-Rose
-PAGE (Odé) St-Jérôme
-RAFLA (Mounir) Montréal
-RATELLE (Lorraine) Repentigny
-SALVATORE (Giovanni) Cartierville
-THERIEN (S. Laura M.I.C.) Laval

BOILY (Fernand)
À Montréal, le 15 mars 1991, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Fernand Boily, époux de Irene Mercer, père de Maurice (Jean Matthews), Marguerite (Jean Laurendeau), grand-père de deux petits-enfants Céline et Christine, un arrière-petit-fils Jean Philippe. Exposé aux salons:
Urgel Bourgie Ltée
7708 Centrale
Lasalle
Funérailles lundi le 18 mars 1991 à 10 h en l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur de Lasalle et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

BROSSARD (S. Graciette, s.s.a.)
À Lachine, le 15 mars 1991, est décédée Soeur Graciette Brossard (S. Marie Hectorine), des soeurs de Ste-Anne, à l'âge de 80 ans. Née à St-Jean d'Iberville, fille de feu Hectorine Simard et de feu Isidore Brossard, elle est entrée en religion le 2 août 1928. Elle sera exposée au 745 Esther-Blondin, Lachine, le 17 mars 1991 à 14h. Les funérailles auront lieu lundi le 18 mars 1991 à 14h au 1950 rue Provost, Lachine et de là au cimetière de la congrégation des soeurs de Ste-Anne. Direction:
Alfred Dallaire Inc.

DUBUC ANDERSON (Madeleine)
À Montréal, le 15 mars 1991, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Madeleine Dubuc, née Anderson, épouse de feu Jean-René Dubuc. Elle laisse dans le deuil ses fils: Michel, André, François, Robert, ainsi que leurs conjointes, plusieurs petits-enfants et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funebre partira des salons:
A. Savaria Ltée
(Membre R.F.A.Q.)
340 Jarry est
Montréal
pour se rendre en l'église St-Vincent Ferrier où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures d'ouvertures: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi le salon sera ouvert dès 9h.

DUMESNIL (Jacques)
À St-Bruno, le 16 mars 1991, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jacques Dumesnil. Il laisse dans le deuil son épouse Lise Dupont et ses enfants: Maryse, Philippe, France et Lucie, sa mère Graziella Dumesnil, plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons:
E. Tétreault & Fils Ltée
(Membre R.F.A.Q.)
1559 Montarville
St-Bruno
à 15h15 pour se rendre en l'église de St-Bruno, où le service sera célébré à 15h30 et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche et lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi ouverture du salon à 14h.

JETTE (Clérinda)
À St-Benoit, le 16 mars 1991, à l'âge de 88 ans, est décédée Mlle Clérinda Jetté, autrefois de Ste-Scholastique. Elle laisse dans le deuil sa belle-soeur Mme Paul-Émile Jetté, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Exposée au salon funéraire:
Guay Inc.
(Julien Clément)
10197 rue St-Vincent
Ste-Scholastique
Les funérailles auront lieu mardi à 11h en l'église de Ste-Scholastique. Inhumation au même endroit. Heures des visites: dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

JUTRAS (Robert)
Paisiblement, à l'Hôpital Santa-Cabrini, s'est éteint M. Robert Jutras, à l'âge de 77 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Monique Bournival, ses enfants: Pierre, Daniel (Jocelyne Martel), Benoit, Céline, Christiane, Renée et Denyse, ses douze petits-enfants, ses deux arrière-petits-enfants, son frère Léo (Marie-Paule Boisclair), ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé à la résidence funéraire:
Magnus Poirier Inc.
7388 Viau
St-Léonard
Les funérailles auront lieu lundi le 18 mars 1991 à 14h en l'église St-René Goupil et de là au crématorium Magnus Poirier.

LAHAIE (Ernest)
À Ste-Rose, le 15 mars 1991, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Ernest Lahaie, époux de Jeanne Lalande, père de Suzanne (François Therrien), André, Marie-France, grand-père de Frédéric, Marianne. Il laisse également ses soeurs: Fernande, Madeleine, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Exposé aux salons:
Urgel Bourgie Ltée
167 boul. Ste-Rose
Ste-Rose, Laval
Les funérailles auront lieu lundi le 18 mars 1991 à 14h en l'église Ste-Rose et de là au cimetiere de Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h. Des dons à la Fondation du Québec des Maladies du Coeur seraient appréciés.

PAGE (Odé)
À St-Jérôme, le 16 mars 1991, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Odé Pagé, époux de Flore Léonard. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Jean-Claude (Lise Brierley), Laurent (Theodora Tsolacopas), Nicole (Germain Bélanger), Louise (Bernard Guénette), ses petits-enfants. Exposé dimanche à 19h à la
Maison Funéraire Trudel
214 Principale
St-Sauveur-des-Monts
Les funerailles auront lieu mardi à 14h en l'église de Morin Heights. Inhumation au cimetière de St-Sauveur.

LAROSE (ROLLAND)
Sincères remerciements à tous les parents et amis qui nous ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, visites ou assistance aux funerailles, lors du décès de M. Roland Larose, survenu le 6 décembre 1990. A tous, veuillez considérer ces remerciements comme étant personnels. La famille Larose et Richard.

995 REMERCIEMENTS, PRIÈRES

RAFLA (Mounir)
À Montréal, le 16 mars 1991, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Mounir Rafla, cher fils de feu Helmy et de Wahiba Habib, père bien-aimé d'Helmy et Mybiam, frère de Samir (Ann Marie Vairo), Amal (feu Latie Ghobrial), feu Samira (Jeremy Tallboy), Nabila (Alphonse Kelada), Nabil (Amal Kamel), Nadia (Antoine Khoury). Il laisse également plusieurs neveux et nièces. Au lieu de fleurs, des dons à l'oeuvre de charité de votre choix seraient grandement appréciés. Exposé dimanche de 18h à 22h au salon:
Alfred Dallaire Inc.
1120 Jean-Talon est
Montréal
Les funérailles auront lieu lundi le 18 mars 1991 à 13h en l'église St-Mark Orthodoxe et de là au cimetière St-Maxim.

SALVATORE (Giovanni)
À l'Hôpital Sacré-Coeur, le 15 mars 1991, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Giovanni Salvatore, époux de Palmarosa D'Abarno. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Antonietta, ses frères: Costantino (Balbina) et Angelo (Giuseppina) de l'Italie et sa belle-soeur: Immaculata. Exposé au salon funéraire:
Armstrong
1640 boul. Côte-Vertu
Ville St-Laurent
samedi et dimanche de 14h à 17h et de 19h à 21h. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant à 10h en l'église Notre-Dame de Fatima (coin Decelles et Laurentien) et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

THERIEN (S. Laura M.I.C.)
À l'Infirmerie des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, le 16 mars 1991, à l'âge de 61 ans, est décédée Soeur Laura Therien, des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception. Elle sera exposée à:
100 Pl. Juge-Desnoyers
Pont-Viau, Laval
dimanche le 17 mars à 14h. Les funérailles auront lieu lundi le 18 mars à 14h en la chapelle de la communauté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction funéraire:
Charles E. Rajotte Inc
(Omer Duquette)

NÉCROLOGIE

RATELLE (Lorraine)
À Repentigny, le 16 mars 1991, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Lorraine Maynard Ratelle. Outre son époux Romuald, elle laisse ses enfants et petits-enfants: Louise (Mario Labelle, Marilou, Julie, Guillaume, Amélie), Jean-Luc (Sylvie Marchand, Marilyne), Josée (Pierre Monfils, Charlotte, Odile), Line, sa belle-fille Lorraine (feu Jean-Pierre, Jean-Philippe, Pierre-Olivier), ses soeurs: Fernande (feu Lucien Huot), Jacqueline (Georges Gravel) et son frère Maurice (Jeannine Provost). Par son amour et sa générosité, elle a su apporter à tous les siens des sentiments de bonheur, de sérénité et de paix. Puisse-t-elle en recevoir tout autant sur son nouveau chemin. Exposée lundi à compter de 14h au salon:
Alfred Dallaire Inc.
438 Notre-Dame
Repentigny
Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant à 11h en l'église Notre-Dame-des-Champs et de là au cimetière de Repentigny. Heures des visites: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi dès 9h.

REMERCIEMENTS

995 REMERCIEMENTS, PRIÈRES

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. D.A.

RFAQ
Le Complexe funéraire
Saint-François-d'Assise
Une équipe dévouée au service des familles en deuil.
252-6700
Adjacent au cimetière 1556436-A 995

La «JEUNE» Presse

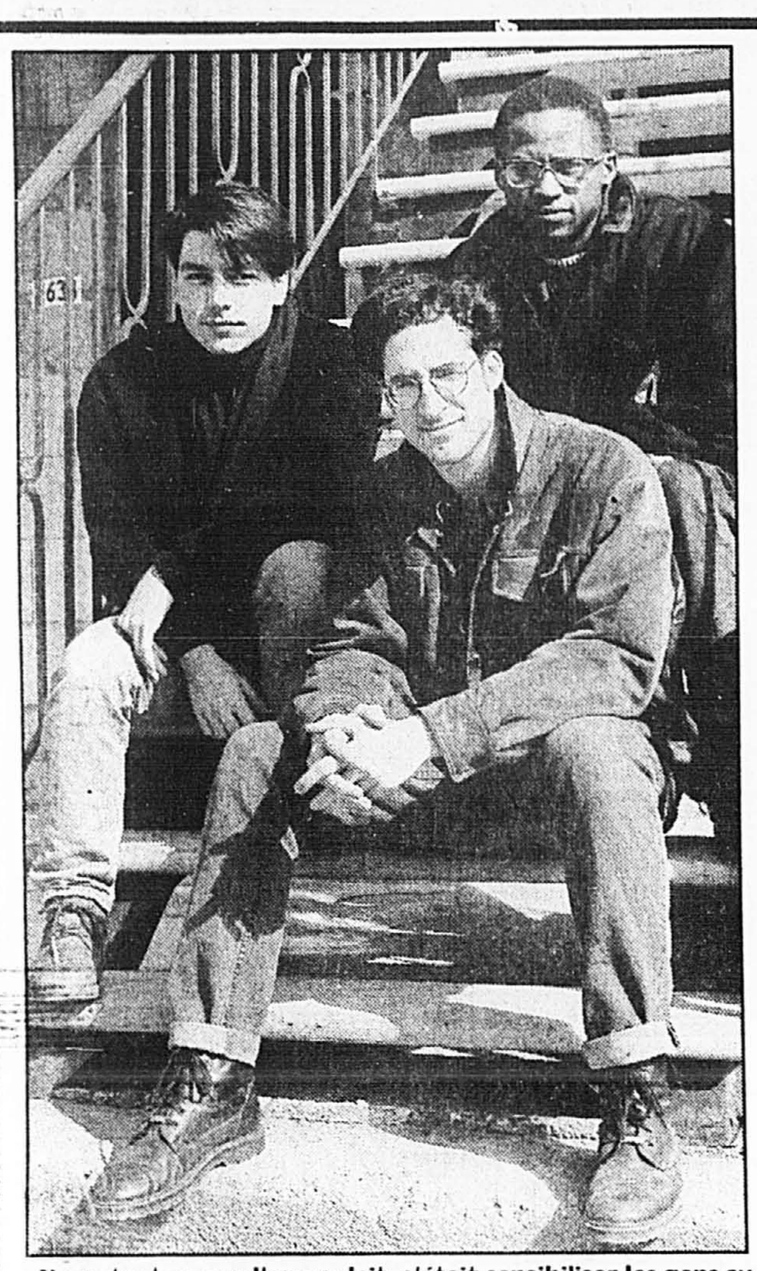

«Nous, tout ce que l'on voulait, c'était sensibiliser les gens au fait que de l'anglais et du français dans un même groupe, c'était possible.» PHOTO P.H. TALBOT, *La Presse*

LAYMEN TWAIST

De nouveaux «hits» à prévoir d'ici peu

LOUISE-HÉLÈNE GUIMOND
Cégep Maisonneuve

Trois bouffons fort mignons, un son moderne, original, qui vous donne inévitablement envie de grouiller ou de pirouetter... Laymen Twaist, ou si vous préférez «la danse des profanes» nous promet d'ici peu, encore bien d'autres «hits»!

C'est entre les pénalités pour cabotinage et les improvisations chantées que Paul Dubé, Stanley Hilaire et Jean-François Aubé se sont découverts une passion commune pour les clés de sol. À l'époque, c'était essentiellement pour le plaisir du rythme et des mélodies. Et c'est donc dans cet esprit qu'ils se sont inscrits en 1988 à «L'empire des futures stars Bud/CKOI». Ils furent d'ailleurs les premiers surpris lorsqu'ils remportèrent les honneurs (... et la bourse) sur la scène du Spectrum.

Dès lors le «Laymen sound» a évolué. Ils ont réussi à se tailler une place enviable avec *Je n'aurais jamais dû t'aimer* (premier 45 tours) et *Take a Walk on the Wild Side* (chanson classée au Top 30 canadien). Ils sont connus non seulement chez nous au Québec, mais ailleurs au Canada et même en Corée et sur la Côte d'Ivoire.

Pas de chansons à message

«Pour moi, c'est important d'écrire des chansons les moins intemporelles possible. Je n'ai pas envie de vendre des disques pour des idées politiques; je ne suis pas à l'aise là-dedans. Et je n'ai tout simplement pas envie de faire la morale», explique Jean-François. Paul, quant à lui, résume en quelques mots: «De toute façon, la politique... c'est l'enfer!»

Bien qu'il s'y refuse, le groupe ne peut se dissocier d'une certaine image politique et culturelle en raison de son utilisation des deux langues officielles. Dans les faits, ceci leur a réussi... mais cela leur a aussi nui. «C'est sûr que c'est très délicat», de dire Jean-François. Paul renchérit: «L'important, selon nous, c'est de ne pas nier nos origines; Stanley et moi ne sommes pas d'origine québécoise à 100 p. cent. Pour nous, c'est plus facile de composer en anglais. Nous sommes très conscients que le cinquante-cinquante du dernier album a mélangé beaucoup de monde. Nous, tout ce que l'on voulait, c'était de sensibiliser les gens au fait que de l'anglais et du français dans un même groupe, c'était possible», explique Paul.

Mission accomplie? En partie seulement, car s'il existe de part et d'autre une certaine résistance à la coexistence du français et de l'anglais sur une même pochette, cette résistance se manifeste autant chez les «bas de laine» québécois, comme le disait Jean-François, que chez les fans de Toronto.

Synthés, stick et gazou

Le son de Laymen Twaist est reconnu pour son acoustique électronique, reflet des tendances musicales actuelles. Les synthétiseurs y sont pour beaucoup, mais le «stick» de Jean-François contribue assurément à l'inédit de leurs compositions.

«Mon stick, c'est assez différent et complexe: il y a cinq cordes qui ont une fonction de basse, cinq autres qui font la mélodie. La façon de jouer ressemble à la technique utilisée pour jouer du piano». Très peu de musiciens savent en jouer. Citons Gowan, Mario Légaré et le bassiste de Peter Gabriel. «J'avais vu cet instrument durant un show à la Place des Nations en 83. Je l'ai fait venir de Californie et j'ai participé à plusieurs séminaires au Connecticut pour apprendre à bien en jouer», explique-t-il.

Lorsque Jean-François a reçu son «bidule électronique» rare, il avoue être resté «stické» sur son instrument plusieurs mois. En rigolant, Paul ajoute qu'il a fait de même quand il a reçu son gazou!

Côté clip

Vous avez certainement vu et entendu sur les ondes de Musique Plus l'un ou l'autre, ou même les deux clips de Laymen Twaist. Le premier, *Take a Walk on the Wild Side*, avec ses mini-jupes colorées, exploite un concept visuel très artistique sans être pour autant vulgaire ou provocant. Laymen Twaist nous communique tout simplement le plaisir qu'ils ont eu à le réaliser, nous laissant une folle envie d'aller danser. Et le second, tout aussi visuel, utilise le feu pour conceptualiser le thème de la chanson *Elle danse en moi*.

«Ce fut très agréable de travailler avec Alain Desrosiers. Il sait rapidement nous mettre à l'aise et il sait créer une ambiance de travail amicale et très détendue, commente l'un d'eux. Ce jeune réalisateur d'à peine 25 ans est le maître d'oeuvre, entre autres, du tout dernier clip de Mitsou.

Laymen Twaist espère d'ailleurs revivre bientôt l'expérience des caméras et des projecteurs avec le prochain album, prévu pour le mois de mai ou juin, et qui devrait être à 100 p. cent francophone. Reste à voir s'ils sauront, une fois de plus, nous communiquer cette énergie et cette originalité qui les caractérisent si bien!

Êtes-vous porteur du virus de la «musicomanie»?

PATRICK DELISLE-CREVIER
Collège de Bois-de-Boulogne

Comme le disait si bien le philosophe Spinoza, «l'homme doit se libérer de ses passions car elles sont les causes de la servitude humaine». Mais quand une chose nous passionne, les paroles de monsieur Spinoza sont bien les dernières auxquelles on a envie de penser.

Il y a plusieurs passions, toutes plus déchirantes les unes que les autres, mais celle qui retiendra mon attention pour le présent article est la passion pour la musique.

Êtes-vous de ceux qui se passionnent pour la musique? Fredonnez-vous vos airs favoris sous la douche? Si oui, attention, vous êtes peut-être porteur du virus de la «musicomanie».

Je crois que cette maladie a été diagnostiquée pour la première fois à l'époque de la préhistoire, ou peut-être était-ce à l'époque d'Adam et Ève? Des milliers d'années plus tard, le virus court toujours et a fait bien des victimes. Certaines sont plus connues que d'autres, Mozart, Chopin, Wagner, Bach et compagnie, et les autres, qu'on a préféré garder sous silence, mais aucune importance puisqu'un malade demeure un malade.

Pour les jeunes qui se sentent une âme de musicien, il est très important de se consacrer pleinement à la musique. La seule solution qui s'offre à eux est de poursuivre des études dans un programme de musique.

Une passion

C'est le cas de Rebecca Grenier Sydenham, une jeune flûtiste de 19 ans, qui voue une véritable passion à la musique. «J'ai commencé à suivre des cours de musique au secondaire. Je n'avais pas le choix puisque c'était obligatoire. Mais je me suis vite rendu compte que c'était plus pour moi qu'un simple cours.»

Sept ans après son premier cours, elle souhaite faire une carrière de musicienne dans un grand orchestre. Elle vise même l'orchestre symphonique. Pourquoi pas? «Je suis consciente que les débouchés dans le domaine sont plutôt rares, même avec un Bac. Mais je n'y peux rien, c'est devenu pour moi une véritable drogue. Quand on a la piqûre, c'est dur de s'en sortir. J'ai bien essayé de mettre ma flûte de côté pour suivre des cours de sciences sociales, mais j'ai tout abandonné car les seules notes qui comptaient pour moi étaient celles de la gamme.»

Elle a donc poursuivi ses études en musique. Elle étudie présentement au collège Marianopolis. «Je compte obtenir un DEC en musique et ensuite prendre le chemin de l'université. Car un DEC en musique, ça ne vaut rien. Alors, je n'ai pas le choix en ce qui concerne l'université.»

Et l'avenir

Et lorsqu'on demande à Rebecca si elle se sent inquiète face à l'avenir, elle répond: «C'est certain que j'ai peur. Je sais que j'ai beaucoup plus de chance de finir ma vie comme serveuse que de me retrouver à l'orchestre symphonique, mais je n'y peux rien. J'aime trop la musique pour laisser tomber. Alors je fonce. De toute façon, il faut être un peu fou pour faire de la musique.»

Est-ce que Rebecca vous servira un jour votre déjeuner dans votre petit resto favori ou brillera-t-elle un jour à la Place des Arts avec son instrument de musique? Seul l'avenir nous le dira. Mais d'ici là, laissez-vous aller au son de vos airs favoris et encouragez nos chers musiciens, car sans ces petits fous, la vie serait bien monotone.

Rebecca Grenier-Sydenham, une jeune flûtiste de 19 ans, voue une véritable passion à la musique. PHOTO MARIE-HELENE LATREILLE, collaboration spéciale

Hors taxe opte pour l'originalité, le jamais vu

GABRIELLE COUTU
Cégep André-Laurendeau

Pas question de rêver en couleurs pour les membres de *Hors taxe*, cette toute nouvelle formation montréalaise.

Ils se sont rencontrés il y a à peine six mois dans le cadre d'un concours, «Cégeps en spectacle». Projet avorté au collège André-Laurendeau cette année, faute de participation et de sous. S'ils n'ont pu participer, ils n'ont pas abandonné pour autant un objectif commun: remanier la musique québécoise actuelle. Quant au nom du groupe, *Hors taxe*, les musiciens soutiennent qu'ils n'auraient pas vraiment été choisi pour des motifs politiques, quoique la TPS et le soulèvement de passions qu'elle provoquait alors, les auraient quelque peu influencés...

Composer la différence.

Le chanteur du groupe, Benoit Fortin, écrit les paroles des chansons et tente ainsi de transmettre ses états d'âme à un auditoire potentiel. La thématique du répertoire de *Hors taxe* se situe, à peu de choses près, dans les sujets ayant un lien étroit avec un contexte social intégral, véridique, à la limite même de l'audace...

Citons, à titre d'exemple, quelques lignes de *Meubler mon ennui*: «Que pourrais-je bien faire ce soir pour meubler mon ennui. À part me soûler devant la télé?»

Ces propos, accompagnés d'une musique antitraditionnelle, évoquent l'aliénation grandissante des jeunes devant le grand médium télévisuel. S'ils dénoncent les injustices sociales, c'est toutefois d'une manière doucereuse qu'ils arrivent à leurs fins, car ils se défendent bien d'afficher une contestation ouverte et gratuite. Ils ont un message apolitique à passer et ils y parviendront grâce à leur grande confiance en l'avenir et à une philosophie réaliste platonicienne.

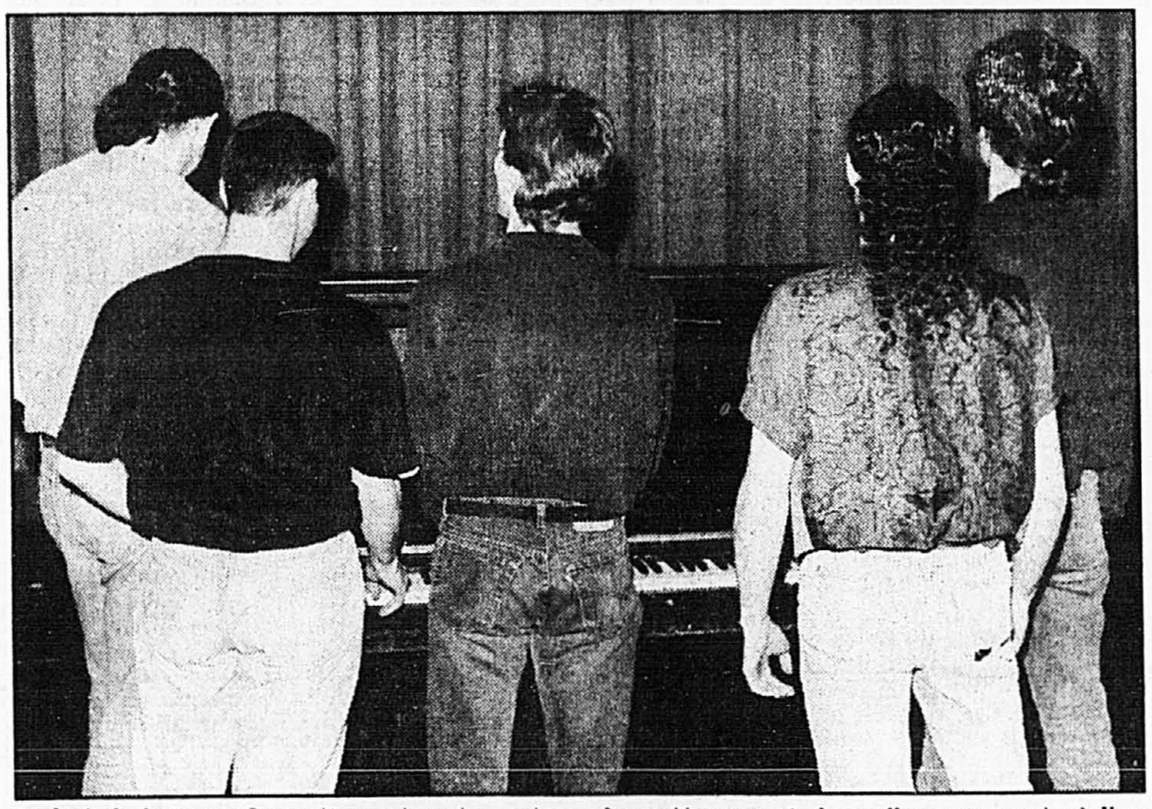

Le but de la jeune formation est, entre autres, de mettre sur pied un album concept où l'on pourrait retrouver une suite logique entre les chansons. PHOTO P.H.TALBOT, *La Presse*

Le calvaire de la francophonie musicale...

«Présentement, deux choix s'offrent à nous. Soit qu'on compose en fonction d'un public-cible et nous sommes largement distribués, soit qu'on mise sur l'originalité, le jamais vu. Nous optons pour le deuxième choix en nous disant que s'il est plus ardu de percer en français, c'est par le fait même plus gratifiant lorsque le succès décide de se manifester», affirme Benoit Richard, guitariste au sein du groupe.

Le but de la jeune formation est, entre autres, de mettre sur pied un album concept où l'on pourrait retrouver une suite logique entre les chansons. Raconter une histoire en quelque sorte. Sur scène, le même scénario serait représenté, c'est-à-dire une attitude théâtrale à l'image du disque qu'ils espèrent produire. C'est donc sans s'asseoir sur leurs lauriers qu'ils travaillent d'arrache-pied, en restant conscients qu'il reste du pain sur la planche avant de fournir au public un produit fini, impeccable, identifiable à *Hors taxe* dès la première audition.

Si la musique est facilement identifiable, elle est donc originale et c'est ce qu'ils désirent par-dessus tout. «Nous avons tout ce qu'il faut pour produire du «sans-précédent» parce qu'on n'a pas appris à la même «école». Nous étions tous sur des voies différentes pour se rencontrer un jour et mêler les styles musicaux... C'est ce qui est intéressant en ce qui nous concerne, ce qui fait l'essence même de l'originalité du groupe», a confié Christian St-Pierre, également guitariste (Benoit et lui disent se compléter... exclusivement sur le plan instrumental toutefois.) D'autres membres du groupe s'ajoutent à l'harmonie de *Hors taxe*, notamment Frédéric Thériault à la basse et Bernard Vincent à la batterie. Tout ce monde encourage fortement les jeunes musiciens à s'immiscer dans le domaine de la musique francophone, mère de bien des calvaires, mais combien nécessaire pour alimenter adéquatement la culture québécoise.

Pour augmenter ses chances, il faut participer

LOUISE QUESNEL
Cégep Ahuntsic

Quand on est jeune et que l'on a du talent, la façon la plus sûre d'augmenter ses chances de percer dans le monde du spectacle, c'est bien entendu de participer à des concours.

Dans le milieu collégial, c'est surtout le concours «Cégeps en spectacle» qui donne aux étudiants l'occasion de vivre une expérience exceptionnelle et de prendre contact avec les métiers reliés à ce domaine. De plus, cela permet de faire connaître au public la relève qui étudie dans les cégeps.

Créé en 1980 par le cégep Ahuntsic, «Cégeps en spectacle» en est maintenant à sa deuxième édition et compte cette année 37 cégeps participants.

Pour être admissible, il faut être étudiant régulier à temps plein, le jour. Au moment de l'inscription à la finale locale de l'année scolaire en cours, les participants doivent être amateurs, les numéros (chant, théâtre, mime, danse, etc.) doivent être originaux et ne doivent pas être dirigés par un professionnel.

Après avoir participé à la finale locale, tenue il y a quelques mois dans chaque cégep, les vainqueurs accèdent alors à la finale régionale qui se tiendra dans quatre régions différentes: Montréal, Québec, Ouest du Québec et Est du Québec/Côte-Nord/Saguenay Lac St-Jean. Pour la région de Montréal, la finale aura lieu le samedi 23 mars (devinez où?) au cégep Ahuntsic (encore!). La chanteuse Julie Masse, porte-parole de cet événement, sera à la finale du cégep Ahuntsic. Quant à la finale nationale, elle se déroulera à Rimouski le 20 avril.

Notons que plusieurs bourses, allant de 500 $ à 1500 $, seront remises par différents commanditaires aux huits lauréats des quatres finales régionales, aux deux participants à la finale nationale, au concepteur de l'affiche officielle de cette finale et à l'artiste le plus prometteur.

La «JEUNE» Presse est une initiative du service de l'information de *La Presse*. Cette page paraît chaque dimanche. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction «ad hoc» encadré par Daniel Marsolais, adjoint au directeur de l'information. Les pédagogues et les élèves du secondaire et du collégial qui veulent collaborer à la confection de cette page peuvent nous le faire savoir en écrivant à *La «JEUNE» Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe/Pantologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A SPORTS ET LOISIRS

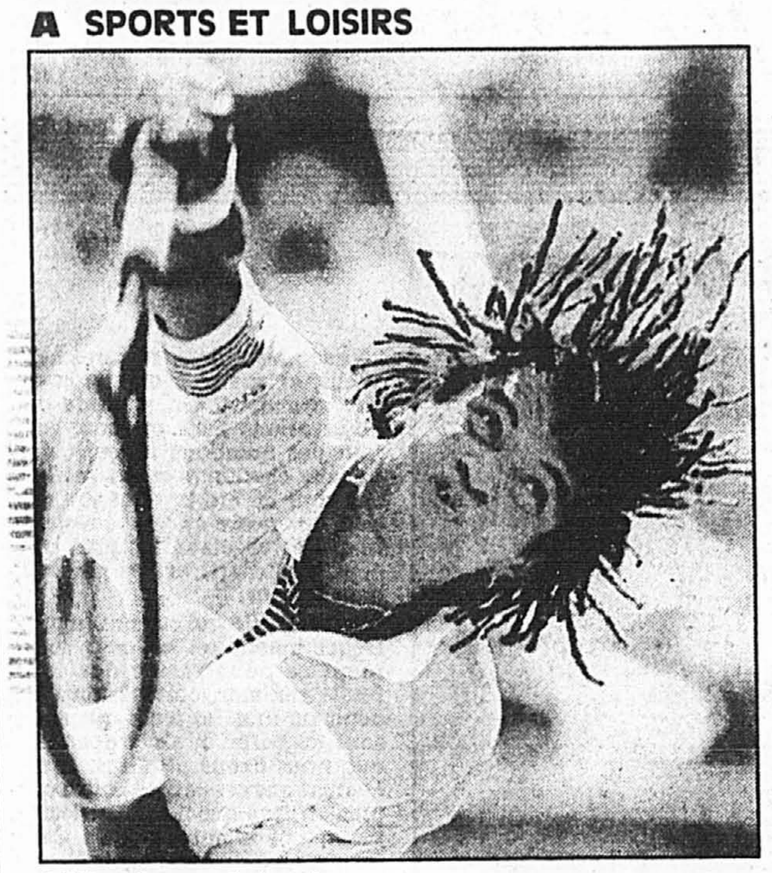

Célèbre joueur de tennis.

1. Quel nom porte l'utilisation intensive de la télécommande d'un téléviseur? .....
2. Comment s'appellent les petites pointes placées autour d'un timbre? .....
3. Sur quel tapis le judoka pratique-t-il son sport? .....
4. Quel célèbre joueur de tennis français est originaire du Cameroun? .....
5. Comment appelle-t-on le bâton d'un joueur de golf? .....
6. Quel vêtement traditionnel des Japonais est porté par le judoka? .....
7. À quel sport se sert-on d'un gant appelé chistera? .....

B VARIÉTÉS

1. Dans quel pays danse-t-on la samba? .....
2. Quelle est la langue officielle du Brésil? .....
3. Quel jeu de boule est caractéristique de la Provence? .....
4. Qu'appelle-t-on un «mas» en Provence? .....
5. En quelle année la reine Victoria est-elle morte? .....
6. À qui Jean XXIII a-t-il succédé? .....

C MUSIQUE

1. Quel instrument fut inventé par Demian (1772-1847) à Vienne en 1829? .....
2. Comment appelait-on en France les danses organisées au son de l'accordéon? .....
3. À quel groupe ont profité les ventes du disque «Highway to Hell»? .....
4. Quel auteur compositeur interprète français a écrit la comédie musicale Starmania? .....
5. À quelle époque est apparue la chanson «Ah, ça ira, ça ira»? .....

D ÉTYMOLOGIE

SÉRIE A: Donnez la signification des racines grecques suivantes:

1. -phane	A. Course
2. Litho-	B. Qui brille
3. -drome	C. Aile
4. -ptère	D. Monde
5. -cosme	E. Pierre

SÉRIE B: De quelle langue nous viennent les mots français suivants?

1. Turbot	A. Hébreu
2. Sable (héraldique)	B. Néerlandais (ou norrois?)
3. Chérubin	C. Norrois
4. Marsouin	D. Polonais
5. Jute	E. Bengali

E JAPON

1. Comment appelait-on les quelques trois cents familles seigneuriales japonaises au XVIIe siècle? .....
2. Ces familles terriennes sont appuyées par des vassaux militaires. Quel nom portaient-ils? .....
3. Entre les mains de qui le pouvoir politique du Japon repose-t-il jusqu'en 1867? .....
4. Quel artiste représente le sommet de l'art japonais du XVIIIe siècle? .....
5. Quel empereur abolit le shogunat et transforma le Japon en monarchie constitutionnelle? .....

E HISTOIRE

1. Quel savant français déchiffra les hiéroglyphes? .....
2. Qui a écrit ces mots dans une oeuvre célèbre: «Le langage est source de malentendu?» .....
3. Quelle descendante de Corneille poignarda Marat dans sa baignoire? .....
4. Quel héros anglais du moyen âge symbolise la résistance contre l'envahisseur normand? .....

Alpiniste...

5. Qui conduisit l'expédition française qui en 1950 atteignit le sommet de l'Annapurna? .....

G SCIENCES

1. À quelle classe de vertébrés appartient la grenouille? .....
2. Quel animal s'amuse à faire le mort? .....
3. Dans quelle région trouve-t-on le tatou? .....
4. De quel animal provient le tissu très fin appelé cashemire? .....
5. À quel ordre appartiennent:
   a) le kangourou? .....
   b) le cheval? .....
   c) l'écureuil? .....

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Crucigrammes

Nicole Hannequart

EXPLICATION DU JEU

Tout d'abord, vous devez trouver les mots pour chaque définition, en commençant par le mot codé (dont, en plus, les lettres vous sont données pêle-mêle entre parenthèses).

Ce mot codé vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).

Enfin, il s'agit de compléter la grille (quelques lettres vous sont déjà fournies) en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés. L'anagramme peut être totale (ex.: GARE — RAGE) ou partielle (ex.: GARE — ARE). Vous déterminez le nombre de lettres de chaque anagramme à trouver en comptant le nombre de cases à sa place correspondante dans la grille.

MOT CODÉ

1-2 4-5 3-4 7-8 6-7 2-3 5-6 8-9

DÉFINITION Elle n'attend pas de sous. (BEEELNOV)

MOTS	DÉFINITIONS
1. H_____	Aptitude acquise par la répétition des mêmes actions. (8 lettres)
2. S_____	Traitait quelqu'un en l'évitant d'un air supérieur. (7 lettres)
3. E_____	Débarrassions des noix de leur enveloppe. (8 lettres)
4. V_____	Ferai le commerce d'une marchandise. (7 lettres)
5. G_____	Sensationnelle. (7 lettres)
6. T_____	Transmit par câble des images. (8 lettres)
7. E_____	Ils nourrissent des animaux. (8 lettres)
8. E_____	Agacée. (7 lettres)
9. P_____	Exhaltèrent l'odeur désagréable de. (7 lettres)

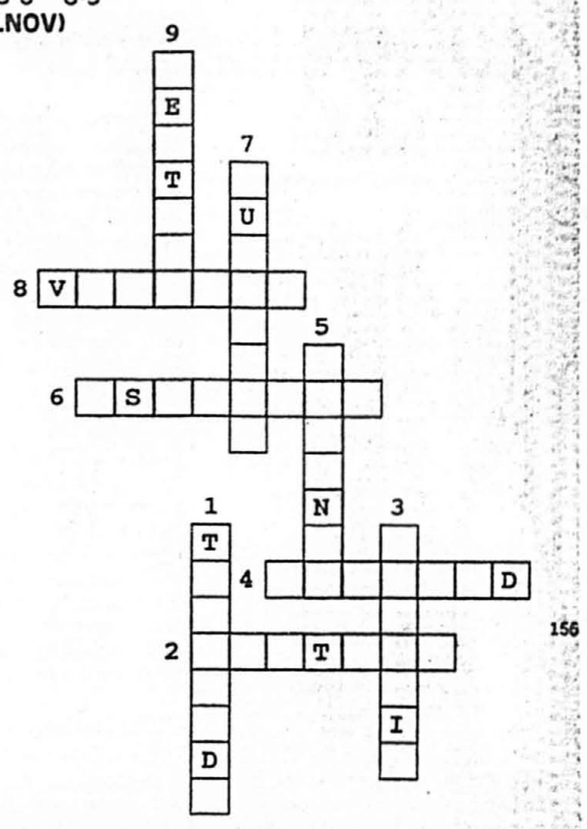

156

SOLUTION DU NO 155:

1. AMPHORE — AMORPHE
2. PATTERNS — TRANSEPT
3. POLIRAIT — POITRAIL
4. TAPECUL — PECULAT
5. PERLANT — PLANTER
6. RENTRAIT — NITRATER
7. DESIRANT — RESIDANT
8. EGOSILLA — GALLOISE
9. ERAILLE — AIRELLE

Anacroisés

Philippe Guérin

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. **Tous les mots à trouver figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Ed. Larousse).** *Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.*

HORIZONTALEMENT

1: AEEGLP
5: CDEIIN
9: EEJKRR
13: AABCIT
14: AEFINS
15: AEINTU
16: ADEOSST (2)
17: ELNSSTU
18: BEELNOSS
20: AAEKKN
22: ADEELNOR (2)
23: ACEMNSU
25: EEIMST (4)
26: CINOORSS (2)
28: DEKNOS
31: AEEILRT (4)
32: AEEISTX
36: AEGILLMS (2)
40: AABELOPR
41: EIMNORSW
44: AEFLNOR
44: AEIPRRS (8)
45: AEEILSU
46: AEHNSSTU (2)
47: DEEISTU (4)
48: AADLOPRS
49: AESSST (2)
50: EEIINSS

VERTICALEMENT

1: ACDDKOP
2: CEEELOU
3: AAABDIRT
4: DEEENST (3)
6: DEEILMM
7: EILNSUU
8: CEEENSS (2)
9: EJKNRU
10: AAENSSTT (2)
11: AAEKKOST
12: CEEEENRS
19: ABEESST (3)
21: AEIKNNT
24: CEEGNOOR
27: AEIINOR
29: ENORST
30: BIILORSU
33: AAEPRT (3)
34: AAEMRUX
35: AFIORT (3)
37: DEIINOS
38: EELURTT
39: AAELSW
42: AESTUV
43: DENOSY (2)

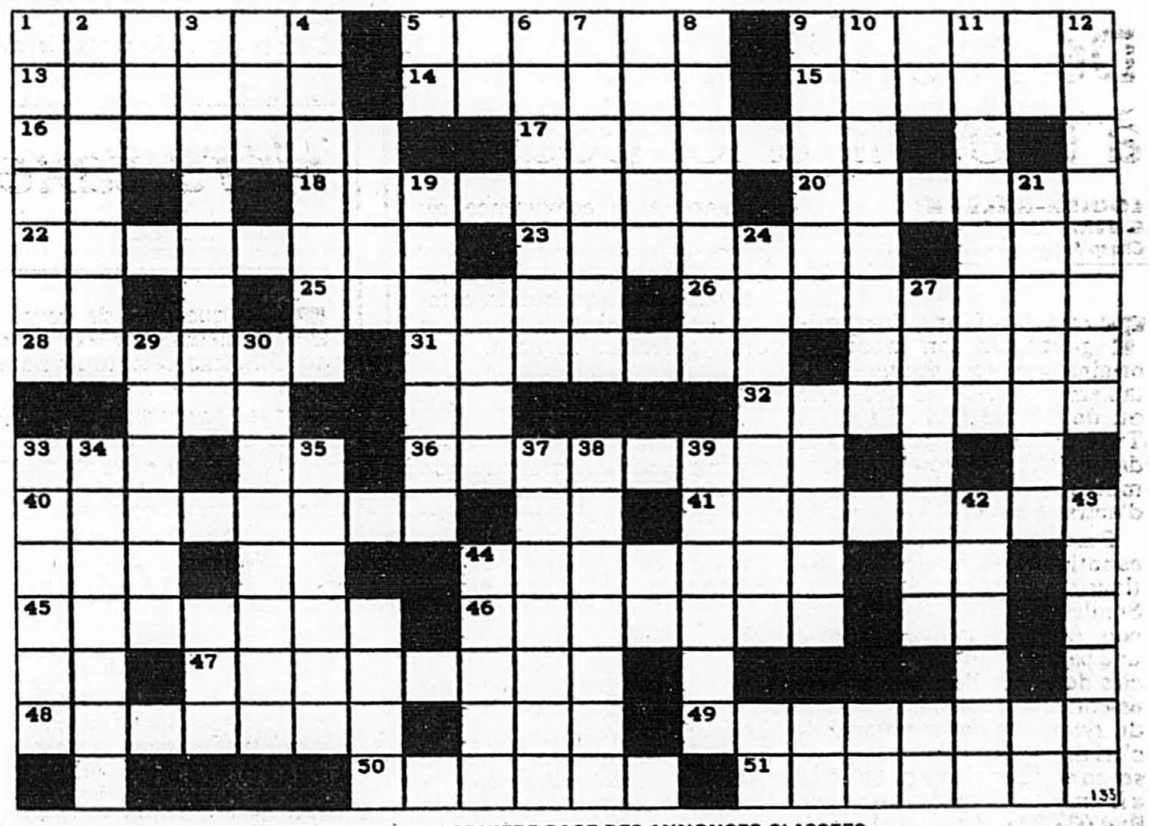

135

SOLUTION À LA DERNIERE PAGE DES ANNONCES CLASSEES

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART

(CRIS DES ANIMAUX)

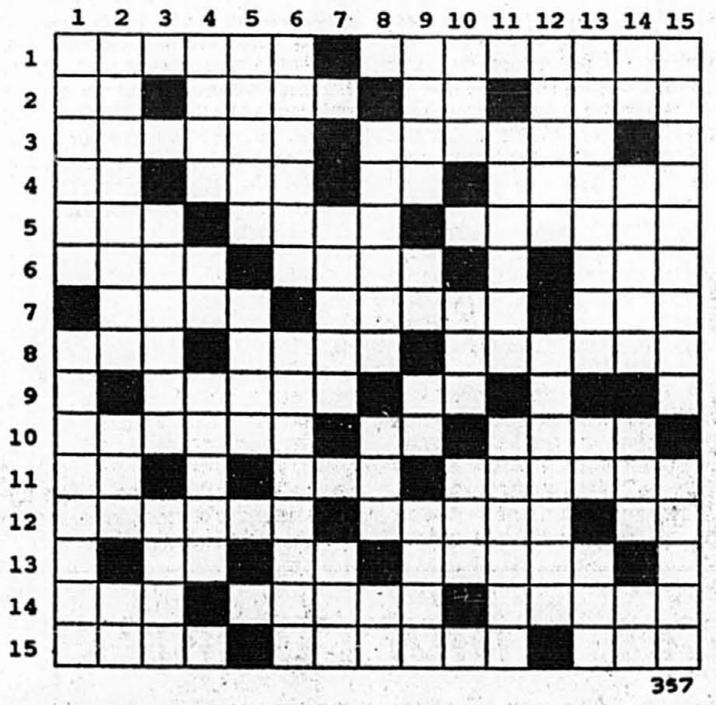

357

HORIZONTALEMENT

1. Elle margotte — Pousser son cri, en parlant de la chouette.
2. Troisième personne — Il gronde — Usages — Arrose Florence.
3. Lieux d'aisance — Crier, en parlant de l'âne.
4. Article contracté — Sent mauvais — Note — Se faire entendre.
5. Terme de tennis — Oiseau échassier — Opéra de Rossini.
6. Personne — Coule en Afrique — Tissu.
7. Déplace en entraînant derrière lui — Mettre bas, en parlant d'une vache — Atome.
8. Démonstratif — Se jette dans la mer du Nord — Ancienne mesure itinéraire.
9. Deviendras — Largeur d'une étoffe.
10. Il hennit — Cours d'eau — Trop mûr.
11. Indique une alternative — Il brait — Pour jouer.
12. Il glapit — Échelonné — Cobalt.
13. Pronom indéfini — Conifère — Prénom.
14. Celui du rhinocéros est le barrissement — Crier, en parlant d'un mouton — Rayé.
15. Elles sifflent — Chant des oiseaux dans les arbres — Au secours!

VERTICALEMENT

1. Elle stridule — Un cri bien connu.
2. Passereau qui grisolle — Un cri qui s'adresse à un cheval — Pouffé.
3. Pousse son cri, en parlant d'une hirondelle — Meurt dans l'eau (Se).
4. Il hurle dans le bois — Conjugaison — Son eau est bonne.
5. Faible clarté — Petit puma.
6. Sert à fixer l'aviron sur le tolet — On y met des légumes.
7. Sortis du lit — Se fait sur un tambour.
8. Assembler avec des cordages — Brame — Titre abrégé.
9. Tête de certains animaux — Article espagnol — Dévoré — Siège bas, fait de branches entrecroisées, en Afrique.
10. Nos voisins — Elle a connu l'Eden — On y danse.
11. Jaunisse — Objet qui indique le tracé d'une voie.
12. Raconté — Crient, en parlant des cerfs.
13. Tenue de combat des militaires — ... Paso — Nourritures.
14. Marque le moment — Il évangélisa la Nouvelle-Angleterre — Imitation d'objets précieux — Beugla tout d'un coup.
15. Faire entendre un son bien particulier, en parlant d'un chat — Croches.

SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN

SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

Scrabble

Philippe Guérin

DAKAR

Les XIXe championnats du monde de Dakar se sont donc déroulés bien loin de chez nous et sont déjà loin dans le temps puisqu'ils eurent lieu à Noël 1990. Étant donné l'éloignement et la présence on ne peut plus discrète des joueurs québécois (Michèle Gingras, seule représentante), cette épreuve n'a soulevé ici que bien peu d'émoi, même parmi les meilleurs qui s'intéressent un tant soit peu aux résultats internationaux. Voici quelques informations glanées ici et là.

D'une manière générale (c'était prévisible), la participation fut bien moindre que celle observée lors des championnats organisés en Europe et même au Québec. Si le coût du voyage, et peut-être la période, furent dissuasifs pour nombre d'amateurs éclairés, ils le furent aussi pour les participants au championnat du monde proprement dit, pourtant subventionnés en partie.

Donc seulement 66 joueurs participèrent au championnat du monde individuel. Seuls les Français et les Belges ont présenté une équipe complète, les autres nations ont été plus discrètes. Vainqueur: Marc Treiber, joueur français en constante progression depuis plusieurs années. Christian Pierre aurait bien voulu mettre un terme à une dizaine d'années de disette pour la Belgique, mais il a échoué par seulement 9 points. Pierre Levart, qui défendait son titre, complète le podium. On attendait mieux des Sénégalais chez eux. Mais ils ne purent faire mieux que dix-neuvièmes grâce à Saidou Oumar Ly. Bel exploit de la jeune Suissesse Véronique Keim qui a accompli son meilleur championnat en terminant huitième. Certains esprits mal pensants voudront peut-être ternir ces résultats en invoquant l'absence de quelques champions prétendant au titre. Ce serait une erreur car les vainqueurs ne sont pas des inconnus et le niveau de ces championnats ne fut pas plus mauvais que celui des éditions précédentes. Les deux premiers sont au-dessus de 99 p. cent, les 18 premiers au-dessus de 97 p. cent.

Soixante-quatre paires ont disputé leur championnat mondial et encore une fois Marc Treiber, associé à Thierry Chincholle est à l'honneur, championnat encore dominé par les joueurs franco-belges.

Le tournoi open, tournoi ouvert à tous les joueurs qui ne sont pas sélectionnés pour le championnat individuel, n'accueillit qu'une bonne centaine de joueurs, en majorité du cru. On fut bien loin des cinq cents joueurs présents à Bruxelles en 1984 et des 300 à 400 joueurs qui y assistent habituellement. Évidemment le niveau s'en est ressenti et si Yves Lamour de France gagne avec un bon 98 p. cent, le cinquième n'atteint que 94 p. cent.

Bref ce tournoi sous les tropiques africains a servi, espérons-le, la cause de l'Afrique, bien que les joueurs du Zaïre et ceux du Cameroun ne soient pas venus en grand nombre. Mais certains joueurs se sont montrés très critiques tant du côté accueil et hébergement que du côté déroulement des parties.

Pour une première, la jeune et dynamique fédération du Sénégal a dû faire face à un important défi. Elle n'y est en fait parvenue, tant au niveau de la préparation que du déroulement, qu'avec l'aide des fédérations européennes, en particulier de Serge Kourotchkine et d'Yves Gilbert. Est-il souhaitable de recommencer cette expérience? La réponse est évidemment du ressort de ceux qui ont mis la main à la pâte et des participants. Mais l'organisation de championnats du monde ne doit pas être dictée par un simple tour de rôle de chacun des membres de la fédération internationale. Il faut tenir compte du nombre de joueurs de chaque fédération. Si la tenue régulière des championnats du monde se justifie, à mon sens, au Québec (plus de 1000 joueurs à la fédération), elle est en revanche plus discutable (de façon régulière) au Luxembourg et dans les pays d'Afrique en raison d'une quantité limitée de membres.

En 1991, les championnats du monde reprendront leur train-train habituel. Ils se dérouleront dans le Jura suisse durant la première quinzaine d'août. Nul doute que de nombreux amateurs, privés de leur plat de résistance en 1990, voudront se rattraper et j'attends donc une assistance record aux XXe championnats mondiaux.

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à: Philippe Guérin, Rubrique du scrabble, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Première partie de l'individuel du championnat du monde de Dakar disputée le 27 décembre 1990.

	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1.	AARRGVM			
2.	RM+AJSPU	GRAVA	H4	22
3.	P+EOONNS	JUMARS (1)	9C	33
4.	EN+E?LSP	PAQSON (2)	F8	31
5.	TREHOAI	EPERLIAINS	5E	86
6.	AULMSSN	THONAIRE (3)	13C	78
7.	ULMS+ELB	ANS	14D	30
8.	TTNRSEU	BULLAMES (4)	J1	66
9.	XIOTDDE	SUTURENT	2G	66
10.	DT+UIIWK	IXODE	3C	35
11.	TDUI+OOA	KIWI	H12	96
12.	IO+BYRAT	DOUAT	1D	33
13.	OBRA+EED	YETIS	L1	48
14.	EE+EM?LN	SABORD	8J	36
15.	UUAIHET	DEMELEN(T)	O8	80
16.	EU+ILRFC	HAUTIN (5)	14J	47
17.	CREU+VFO	FIL	4C	42
18.	OCRU+CGE	VEUF	L12	28
19.	RG+EEIZA	COCUES	11A	20
20.	A+NEEI	GERCIEZ	A8	60
21.		ALITEE	31	25
				960

COMMENTAIRES:

1— JUMAR, autobloqueur utilisé des alpinistes.
2— PAQSON, paquet en argot.
3— THONAIRE, filet pour la pêche au thon.
4— BULLER, ne rien faire.
5— HAUTIN, vigne qui croît en hauteur.

RÉSULTATS:

1er: Marc Treiber et Bruno Bloch 960 pts
3e: Philippe Ruche.....957 pts
10e: 948 pts 30e: 928 pts

À tire-d'aile...

Nouvelle passion populaire aux USA: nourrir les oiseaux

PIERRE GINGRAS

En novembre 1989, après un an de préparation, la National Bird Feeding Society acceptait son premier membre. Aujourd'hui, cette organisation à but non lucratif, la seule du genre aux États-Unis, en compte presque 9000.

Et les demandes d'adhésion continuent d'affluer, explique Sue Wells, la directrice générale. La société a été créée par la Wild Bird Feeding Institute (Institut de l'alimentation des oiseaux sauvages, selon la traduction littérale), une organisation commerciale regroupant 106 producteurs et transformateurs de céréales, dont certaines firmes canadiennes. C'est donc dire l'importance de ce hobby chez nos voisins du Sud.

En effet selon une enquête de la US Fish and Wildlife Service, il y aurait pas moins de 80 millions de personnes aux États-Unis qui nourrissent les oiseaux. Mais Mme Wells conteste ces chiffres. Elle estime que même si cette activité est très populaire, les chiffres sont probablement plus conservateurs.

D'ailleurs, un des premiers gestes de la National Bird Feeding Society, confie-t-elle, a été justement de fournir quelques questions pertinentes au département afin de les insérer dans le questionnaire de la prochaine enquête nationale sur les loisirs des Américains. Le groupe mène aussi une enquête afin de mesurer l'impact économique de ce loisir. «Nous ne savons rien des investissements des consommateurs dans ce domaine, ni du type de matériel qu'ils achètent, ni de la quantité, dit Mme Wells.

Par exemple, comme c'est le cas au Canada, on peut aussi bien acheter du grain ou une mangeoire à la pharmacie, à la pépinière ou encore dans une boutique spécialisée. «Une seule chose est certaine: le nombre d'amateurs augmente sans cesse. À preuve, depuis quelques années, on compte de plus en plus de petits magasins spécialisés. Il y a même une chaîne qui a commencé à vendre des franchises depuis quelques années.»

Mais la National Bird Feeding Society est avant tout un organisme dont la vocation est éducative et scientifique. Son bulletin trimestriel de huit pages accorde une place importante au courrier. Il donne aussi quelques conseils aux propriétaires de postes d'alimentation et consacre un schéma et quelques lignes à «détruire» les nombreux mythes qui persistent au sujet des oiseaux. On y trouve aussi quelques explications permettant de distinguer correctement deux espèces qui se ressemblent beaucoup, ainsi qu'un petit jeu éducatif pour les enfants.

Cotisations importantes

La société qui vit aujourd'hui uniquement des cotisations de ses membres (15$ US par année) verse aussi quelques centaines de dollars pour subventionner des recherches. Par exemple, une de ces subventions servira bientôt à étudier l'importance de l'eau aux postes d'alimentation.

Son bulletin d'information, The Bird's Eye Review, publie aussi à chaque parution les résultats d'un sondage réalisé auprès de ses membres. «Bien sûr, ces enquêtes n'ont rien de scientifiques et nous en avisons nos membres à chaque fois. Mais il n'en reste pas moins que les données recueillies sont indicatives et permettent de se faire une petite idée d'une situation», fait valoir Mme Wells.

Par exemple, on publiait récemment des faits sur la quantité de nourriture offerte annuellement aux oiseaux aux postes d'alimentation selon les régions des États-Unis. Plus récemment, les répondants disaient choisir l'endroit où acheter les graines en fonction de leur prix et la majorité s'en procureraient de grandes quantités à la fois, soit en sac de 20 kilogrammes (50 livres).

La parution de ce bulletin a permis de constater à quel point les propriétaires de mangeoires aimaient partager leur expérience avec les autres, raconte Mme Wells. «Nous recevons un courrier abondant. On y relate ces observations mais on pose surtout des questions au sujet des oiseaux chanteurs et des méthodes pour les attirer dans son milieu, ou encore on veut savoir le nom des végétaux les plus susceptibles d'attirer les oiseaux dans sa cour.

«Mais celle qui revient le plus fréquemment est celle-ci: comment se débarrasser des écureuils aux mangeoires? Mais en dépit de tous les trucs qui nous sont suggérés et de trouvailles que nous avons publiées, il est évident que ces petites bêtes sont plus «fines» que nous. Curieusement, nos membres de la Californie, eux, disent n'avoir aucun problème avec les écureuils.»

À l'étonnement des dirigeants de la société (l'auteur, Donald W. Stokes, est président du conseil d'administration), c'est en Californie, justement, que l'organisme a recruté le plus grand nombre de membres jusqu'à maintenant. «Tous les États sont représentés chez nous. Mais on s'attendait au début que les États de la Nouvelle-Angleterre ou ceux du nord soient les plus nombreux. Ce n'est pas le cas», dit-elle.

Mme Wells estime que cette stuation s'explique par le fait que de nombreux amateurs nourrissent les oiseaux à longueur d'année. Dans le cas de la Californie, on compte aussi une foule d'amateurs de colibris. Il existe pas moins de sept espèces d'oiseaux-mouches dans cette région mais une seule dans l'est et dans le nord-est du continent.

La National Bird Feeding Society traversera bientôt une étape cruciale de son existence: le premier renouvellement de ses cartes de membres. Mais Sue Wells déborde d'optimisme. «Je crois que notre croissance ne fait que commencer.» On peut devenir membre du groupe en écrivant à la National Bird Feeding Society, 1163 Shermer Road, Northbrook, Illinois, 60062-4538.

Par retour du courrier vous recevrez une tasse et quelques décalques. Le bulletin de liaison est publié quatre fois par année.

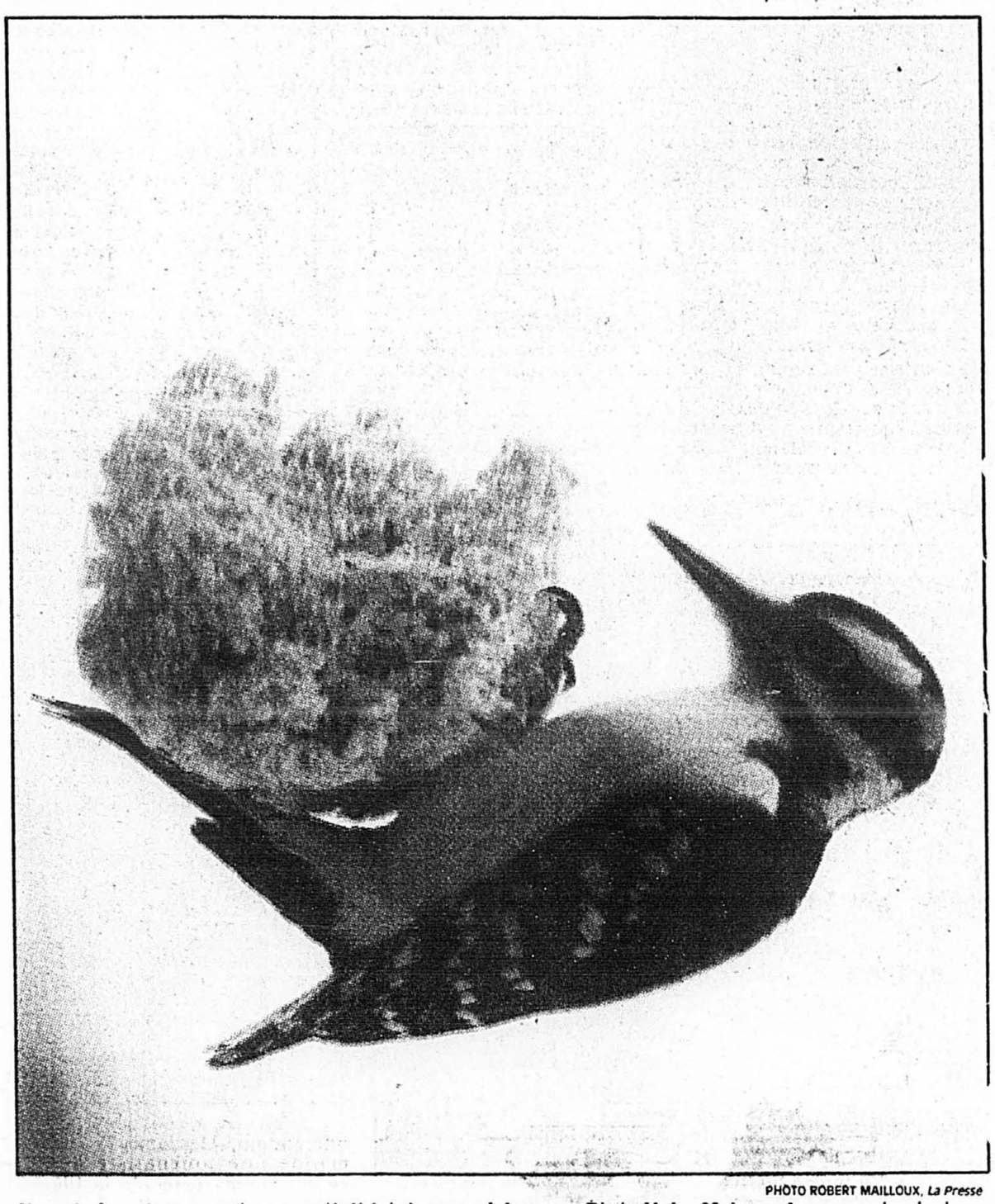

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Nourrir les oiseaux est une activité très populaire aux États-Unis. Mais curieusement, c'est en Californie que la National Bird Feeding Society recrute le plus grand nombre de membres. Le groupe compte seulement quelques adeptes au Canada. Si les Américains semblent vouer une passion particulière aux colibris, au Québec et dans le nord du continent ce sont des oiseaux comme le pic mineur ci-haut qui retiennent l'attention aux mangeoires.

Les petits compagnons

On n'abat plus les vieux chevaux désormais

DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

■ La vieillesse est un naufrage, c'est vrai... Elle demeure, pourtant, une étape autrement plus cruelle et pénible pour les bêtes que pour bien des gens. Les personnes du troisième et du quatrième âge ont souvent droit en effet aux asiles de vieillards; aux maisons de retraite; voire aux soins palliatifs. Pour les chevaux encore en forme mais usés par 30 années de bons et loyaux services, l'issue logique, économique et fatale c'est l'abattoir. Ou plutôt, c'était!

Gérontologie équine

Car aujourd'hui, les choses commencent imperceptiblement à évoluer. Un vétérinaire québécois passionné de chevaux, spécialiste du comportement et de la physiologie équine, se penche sur le phénomène du vieillissement chez la plus noble de nos conquêtes. Cet éminent chercheur va donc mettre à profit une partie de son année sabbatique pour poursuivre ses observations et études sur la gérontologie des équidés. En avril prochain en effet, le professeur André Dallaire, de l'Université de Montréal, se rendra dans une institution unique au monde appelée le Domaine de Pech-Petit, située à 19 km de Cahors, en France.

Il s'agit en fait d'une sorte d'«écurie de retraite» pour chevaux âgés ou maltraités. Là, depuis plus de 20 ans, plus de 200 chevaux (mais aussi des poneys, mulets, ânes...), finissent avec bonheur leurs vieux jours sur de verts et paisibles pâturages. Ils bénéficient même de soins gériatriques. Un témoignage de gratitude et d'amitié, en quelque sorte, pour leurs dures années de services. Le doyen de la bande, Néron, est mort le 13 septembre dernier. Il avait 42 ans. Aujourd'hui, c'est Banco, 41 ans, cheval gris clair d'origine espagnole, qui est le patriarche en titre du groupe.

Boucherie

Cet asile de vieillards équins fut fondé il y a 20 ans par une femme, Mme Josette Boon, profondément bouleversée et émue par le triste sort et l'injustice dont sont victimes les vieux chevaux (travailleurs ou compagnons) qui finiront à la boucherie. Et donc en steak tartare... Cette femme de coeur est morte il y a quatre ans. Mais son oeuvre continue.

Les pensionnaires de Pech-Petit sont en effet soignés aux petits oignons par Jean-Marie Laudat et Régine sa femme qui ne ménagent pas leurs nuits de veille dans les boxes quand c'est nécessaire. Cet homme, qui en sait plus que bien des vétérinaires, a vraiment «le génie du cheval, l'oeil, l'instinct, l'art et la manière», disait de lui la fondatrice de cette institution zoophile. Grâce à ce seigneur émérite et à cet ami dévoué, les chevaux du domaine ne verront jamais l'abattoir. Ils seront euthanasiés par le vétérinaire lorsque le reste de leur vie risque de n'être plus qu'un calvaire.

Saucisson

Les premiers pensionnaires de cette maison de retraite originale, située dans un site bucolique, furent six chevaux squelettiques amenés par des gendarmes compatissants. Leur propriétaire les laissait crever de faim. Après ces rescapés, toutes sortes de montures y seront hébergées: Nadador et Pharaon, tous deux chevaux de corrida; des chevaux de la garde républicaine ou de l'Institut Pasteur qui donnèrent généreusement leur sang pour la médecine humaine.

On aura vu passer aussi des anciens chevaux de chasse à courre. Des montures réformées de l'École militaire. Des sportifs qui eurent leurs heures de gloire comme Ut Majeur qui participa deux fois aux Jeux olympiques. Ou de modestes travailleurs: Lisette, cheval de corbillard; Bayard, cheval d'éboueur; Frust, cheval du trompette major du régiment de spahis. Mais aussi des poneys et une ânesse de fête foraine qui faillit bien finir en saucisson d'Arles!

Philippe Noiret

De nombreuses personnalités patronnent heureusement cette oeuvre strictement humanitaire (le Prince Rainier de Monaco, l'acteur Philippe Noiret...). En plus des chevaux qui vivent au centre, de nombreux autres sont placés en pension chez des particuliers. Mais on n'a ni le droit de les envoyer à l'abattoir, ni de les vendre.

Dans cet endroit unique en son genre (et qui fait heureusement école), le professeur Dallaire va donc essayer de comprendre le phénomène du vieillissement chez le cheval. Entre autres sujets d'observation: son comportement, sur des périodes de 24 heures. Il se modifie en effet avec l'âge: que ce soit son sommeil (plus court); son toilettage (moins fréquent et qui lui donne cette allure «piquée»); ses besoins alimentaires; ses interrelations sociales... Certains hippiatres pensent que les groupes de chevaux rejettent instinctivement les plus vieux. Mais est-ce bien vrai?

Ses travaux et observations seront donc infiniment précieux aux amateurs de chevaux du Québec, où, en effet, tout reste à faire en ce domaine.

Si, à l'occasion de vacances en Europe cet été, vous souhaitez, amis des chevaux, visiter cette remarquable institution, en voici l'adresse: Domaine du Pech-Petit, 242, rue de la Rianderie. 59700 Marcq-en-Baroeul. Pour plus d'information au Québec: Pr André Dallaire: (514) 773-8521.

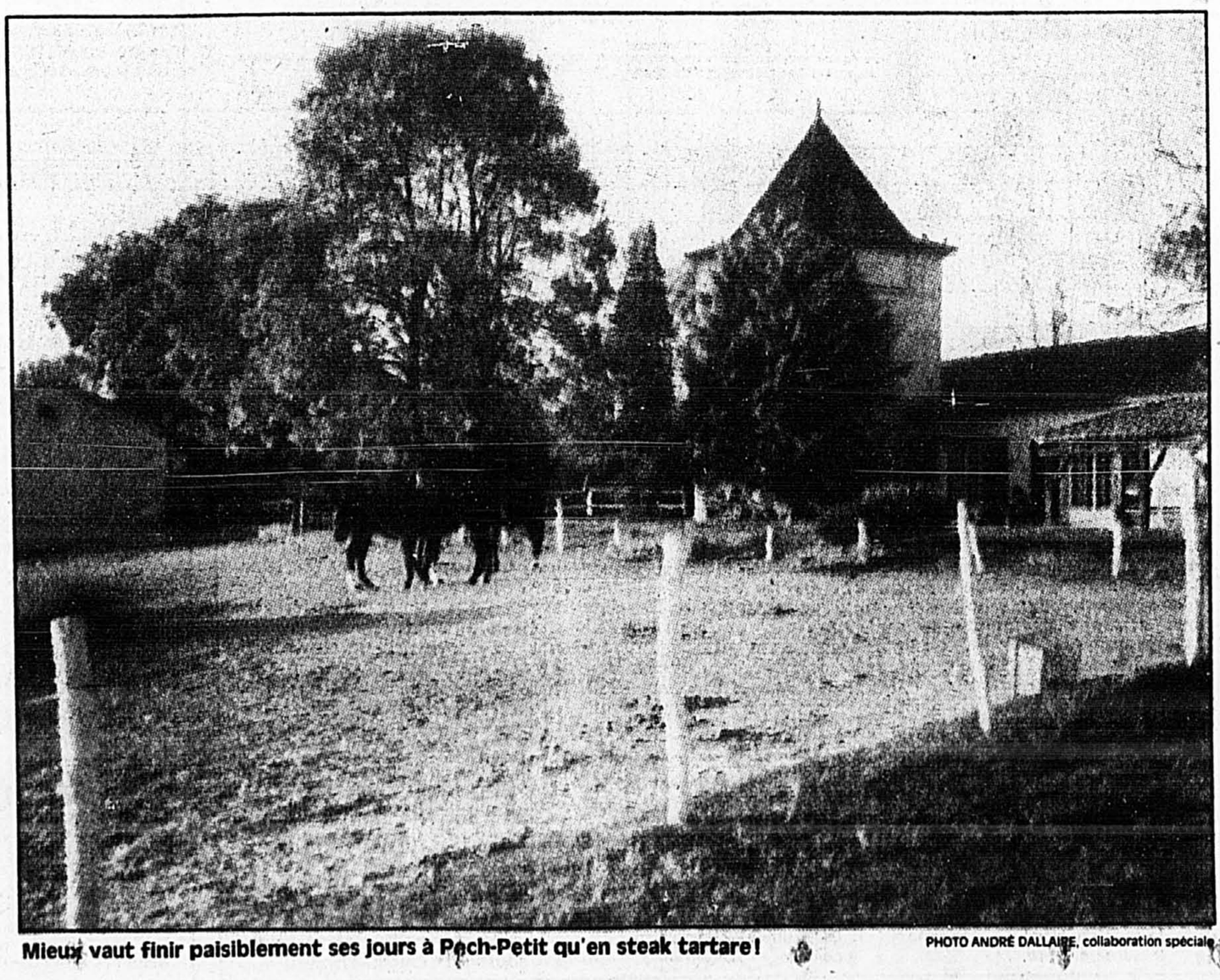

Mieux vaut finir paisiblement ses jours à Pech-Petit qu'en steak tartare!

PHOTO ANDRÉ DALLAIRE, collaboration spéciale